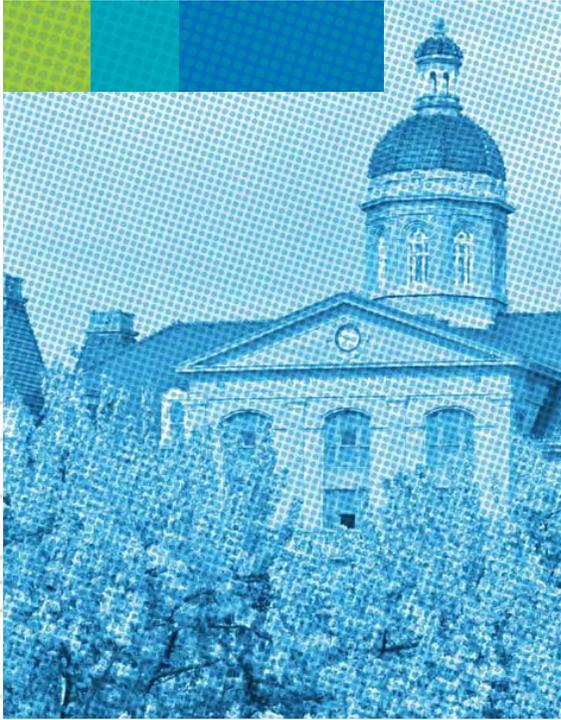


ANNEXES

Annexe A : Inventaires locaux	p. 33
Annexe B : Méthodologie	p. 106
Annexe C : Références	p. 120
Annexe D : Liste des sigles et abréviations	p. 121



ANNEXE A

LISTE DES INVENTAIRES LOCAUX

LISTE DES ARRONDISSEMENTS

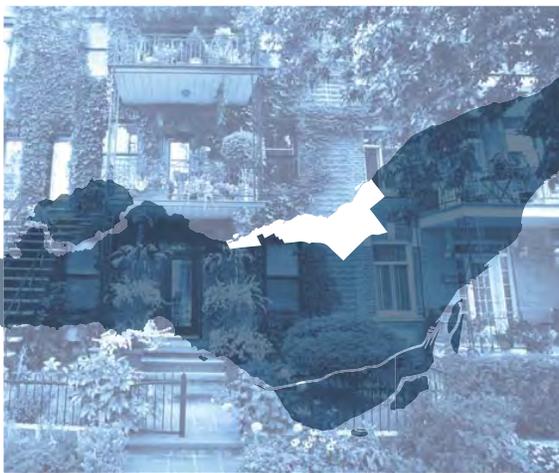
- 34 A.1 Ahuntsic-Cartierville
- 36 A.2 Anjou
- 38 A.3 Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce
- 40 A.4 L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève
- 42 A.5 Lachine
- 44 A.6 LaSalle
- 46 A.7 Mercier–Hochelaga-Maisonneuve
- 48 A.8 Montréal-Nord
- 50 A.9 Outremont
- 52 A.10 Pierrefonds-Roxboro
- 54 A.11 Le Plateau-Mont-Royal
- 56 A.12 Rivière-des-Prairies–
Pointe-aux-Trembles
- 58 A.13 Rosemont–La Petite-Patrie
- 60 A.14 Saint-Laurent
- 62 A.15 Saint-Léonard
- 64 A.16 Le Sud-Ouest
- 66 A.17 Verdun
- 68 A.18 Ville-Marie
- 70 A.19 Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

LISTE DES VILLES LIÉES

- 72 A.20 Baie-D'Urfé
- 74 A.21 Beaconsfield
- 76 A.22 Côte-Saint-Luc
- 78 A.23 Dollard-Des Ormeaux
- 80 A.24 Dorval
- 82 A.25 Hampstead
- 84 A.26 Kirkland
- 86 A.27 Mont-Royal
- 88 A.28 Montréal-Est
- 90 A.29 Montréal-Ouest
- 92 A.30 Pointe-Claire
- 94 A.31 Sainte-Anne-de-Bellevue
- 96 A.32 Senneville
- 98 A.33 Westmount

LISTE DES AUTRES SERVICES

- 100 A.34 Service de police de la Ville de
Montréal (SPVM)
- 102 A.35 Service de sécurité incendie de
Montréal (SSIM)
- 104 A.36 Direction d'espace pour la vie



Inventaire 2006-2010

Population : 129 000 habitants

Territoire : 24,2 km²

Émissions de GES en 2010 :
 2 757 t éq. CO₂

Émissions de GES estimées pour les
 activités en sous-traitance en 2010 :
 1 536 t éq. CO₂

FICHE A.1

ÉMISSIONS TOTALES DE GES*

En 2010, les activités corporatives de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville ont émis 2 757 t éq. CO₂. Ces émissions sont du même ordre de grandeur que celles de 2006* qui étaient de 2 787 t éq. CO₂.

FIGURE 1*
 GES ÉMIS PAR SECTEUR (t éq.CO₂)

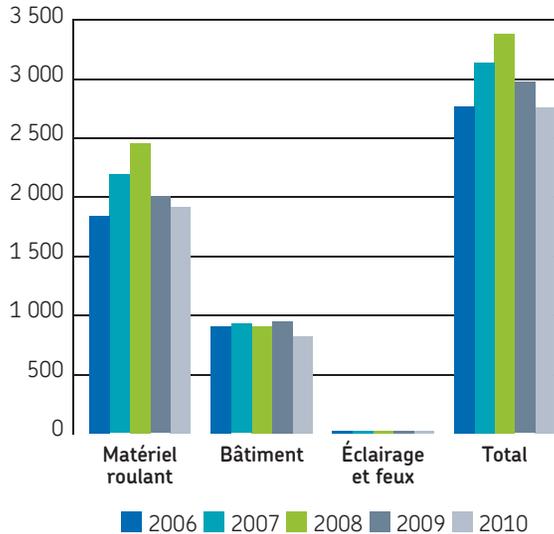
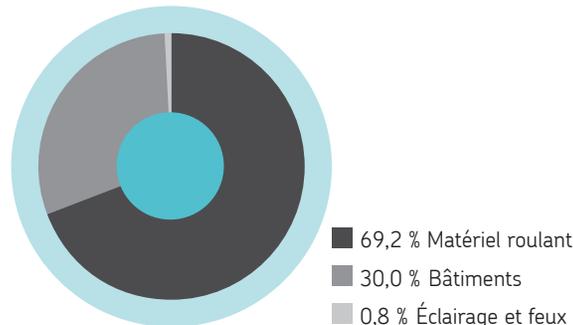


FIGURE 2
 GES ÉMIS PAR SECTEUR EN 2010

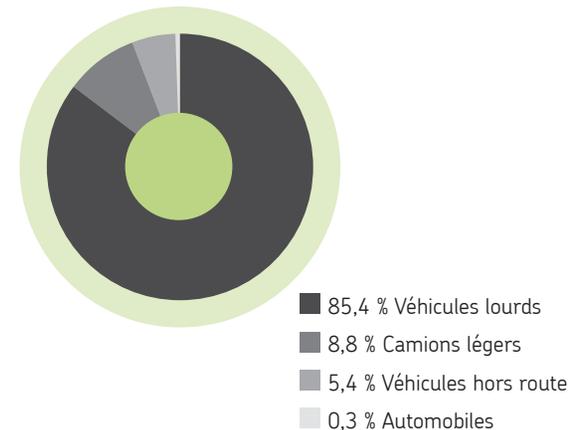


MATÉRIEL ROULANT

Les émissions de GES du matériel roulant étaient en grande partie attribuables aux véhicules lourds (figure 3). À l'opposé, les émissions des automobiles étaient négligeables.

Comme le montre la figure 1, les émissions de GES du matériel roulant ont augmenté de 2006 à 2008, puis ont diminué en 2009 et sont restées relativement stables en 2010. Depuis 2008, l'utilisation de biodiesel B5 en remplacement du diesel, durant le printemps, l'été et l'automne, est responsable d'une réduction de 1,4 % des émissions de GES du matériel roulant. Les données disponibles ne permettent pas de préciser les autres causes de la réduction des émissions du matériel roulant observée entre 2008 et 2010 (par exemple, la réduction des distances parcourues ou de la durée d'utilisation des véhicules, l'acquisition de véhicules écoénergétiques, etc.).

FIGURE 3
 GES ÉMIS PAR TYPE DE VÉHICULE EN 2010



BÂTIMENTS

De 2006 à 2010, les émissions de GES du secteur des bâtiments ont diminué de 9 %* (figure 4). Cette diminution est attribuable en grande partie au remplacement du mazout par de l'électricité (figures 4 et 5). En effet, pour une même quantité d'énergie fournie, le mazout émet beaucoup plus de GES que l'électricité. En ce qui a trait à la consommation d'énergie totale, elle a augmenté de 6 % entre 2006 et 2010 (figure 5), et ce, pour des besoins en chauffage similaires (voir la section 4.1.1 traitant des degrés-jours de chauffage (DJC) pour plus d'information à ce sujet). Il est à noter que pour les années 2006 à 2008, la consommation de mazout et les émissions de GES qui y sont associées ont été estimées selon les données fournies pour l'année 2009 ajustées en tenant compte des DJC.

ÉCLAIRAGE PUBLIC ET FEUX DE CIRCULATION

En 2010, seulement 0,8 % des émissions de GES de l'arrondissement étaient reliés à l'éclairage public et aux feux de circulation (figure 2). Puisqu'il n'y a pas eu de changement majeur dans la quantité d'énergie nécessaire à leur fonctionnement (par exemple, pas de changement majeur dans la taille du parc d'équipements et pas de remplacement généralisé d'équipements par des équipements plus écoénergétiques, etc.), la quantité de GES émise par ces activités est restée constante depuis 2006*.

* Pour faciliter la comparaison d'une année à l'autre, le facteur d'émission pour l'électricité utilisé pour les cinq années présentées est celui de 2010. Par conséquent, les émissions présentées pour les années 2006 à 2009 ne sont pas les émissions réelles. Voir la section 3.2 pour plus de détails.

Note : Les émissions de GES présentées dans cet inventaire n'incluent pas celles des activités effectuées en sous-traitance.

FIGURE 4*
GES ÉMIS PAR SOURCE D'ÉNERGIE (t éq.CO₂)

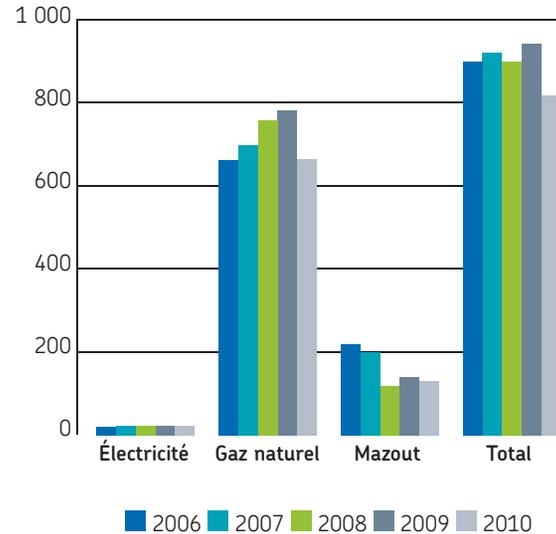
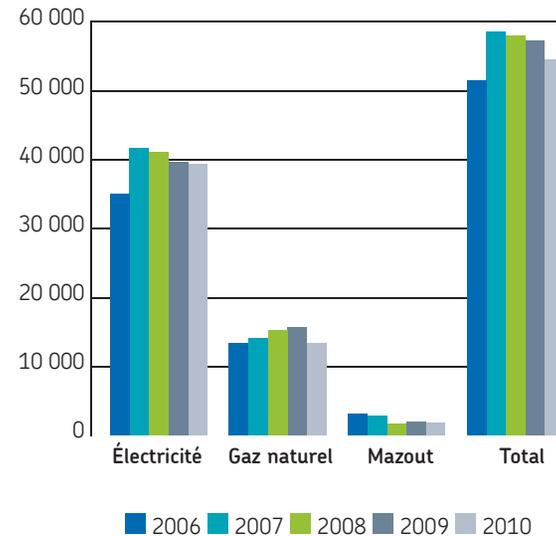


FIGURE 5
CONSOMMATION D'ÉNERGIE (GJ)



AHUNTSIC-CARTIERVILLE EN BREF

L'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville compte plus de 129 000 habitants répartis sur un territoire urbanisé de 24,2 km² et généreusement doté d'une centaine d'espaces verts, de 80 parcs et de 9 jardins communautaires. Ahuntsic-Cartierville comporte de grands axes routiers de transit, trois stations de métro et une gare de train de banlieue. Le vaste territoire, quadrillé de 296 km de rues et 282 km de trottoirs, entraîne d'importantes opérations d'entretien des infrastructures, de collecte des matières résiduelles et d'enlèvement de la neige. L'arrondissement procède à la cueillette hebdomadaire des matières recyclables avec ses propres équipements et mandate un entrepreneur contractuel pour les deux cueillettes d'ordures ménagères effectuées chaque semaine. Ahuntsic-Cartierville possède 2 arénas, 4 centres communautaires, 17 chalets de parc chauffés, 2 complexes sportifs et 3 bibliothèques. L'arrondissement s'est doté d'un plan d'action de développement durable 2010-2015.



Parc de Beauséjour
Crédit : © Ville de Montréal



Inventaire 2010

Population : 42 000 habitants

Territoire : 13,7 km²

Émissions de GES en 2010 :
1 674 t éq. CO₂

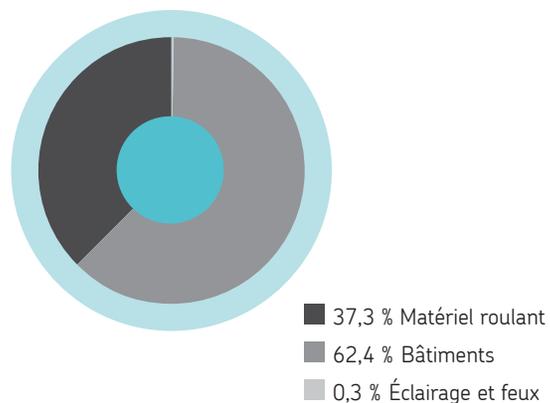
Émissions de GES estimées pour les
activités en sous-traitance en 2010 :
663 t éq. CO₂

FICHE A.2

ÉMISSIONS TOTALES DE GES

En 2010, les activités corporatives de l'arrondissement d'Anjou ont émis 1 674 t éq. CO₂ (figure 1).

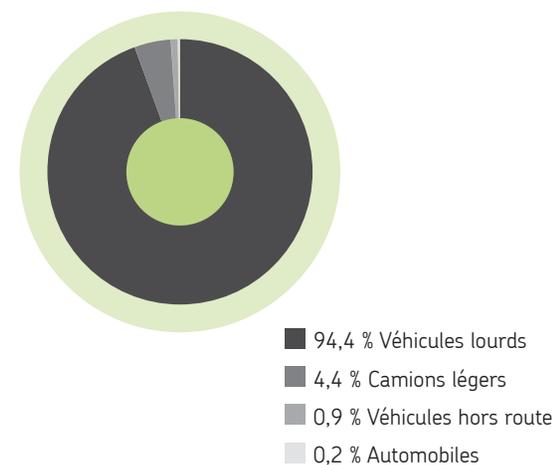
FIGURE 1
GES ÉMIS PAR SECTEUR EN 2010



MATÉRIEL ROULANT

Les émissions de GES du matériel roulant étaient en grande partie attribuables aux véhicules lourds (figure 2). À l'opposé, les émissions des automobiles et des véhicules hors route étaient négligeables.

FIGURE 2
GES ÉMIS PAR TYPE DE VÉHICULE EN 2010



BÂTIMENTS

En 2010, les émissions de GES du secteur des bâtiments étaient attribuables à 98 % à l'utilisation du gaz naturel, et ce, même si l'usage du gaz naturel ne comblait que 39 % des besoins énergétiques du secteur (figures 3 et 4). Les 2 % restants des émissions de GES provenaient de l'électricité, une énergie qui comblait 61 % des besoins énergétiques des bâtiments d'Anjou en 2010. En effet, pour une même quantité d'énergie fournie, le gaz naturel émet plus de GES que l'électricité.

ÉCLAIRAGE PUBLIC ET FEUX DE CIRCULATION

En 2010, seulement 0,3 % des émissions de GES de l'arrondissement étaient reliés à l'éclairage public et aux feux de circulation (figure 1).

FIGURE 3
GES ÉMIS PAR SOURCE D'ÉNERGIE EN 2010

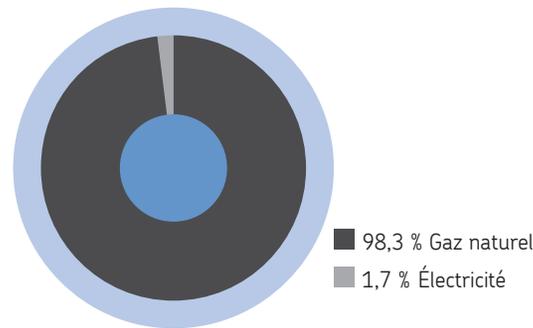
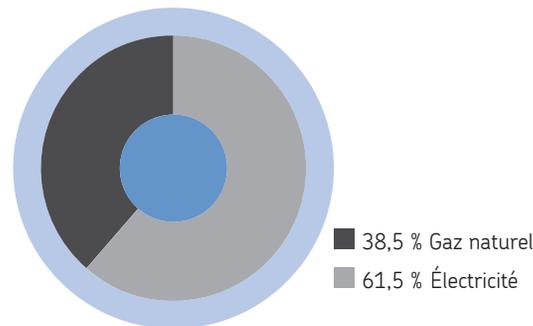


FIGURE 4
CONSOMMATION D'ÉNERGIE EN 2010



Note : Les émissions de GES présentées dans cet inventaire n'incluent pas celles des activités effectuées en sous-traitance.

ANJOU EN BREF

L'arrondissement d'Anjou est caractérisé par le croisement de deux axes routiers majeurs qui le divisent en quatre secteurs distincts. Développé au milieu du siècle dernier, Anjou compte près de 42 000 habitants répartis sur moins de 30 % du territoire de 13,7 km². Les secteurs industriel et commercial, quant à eux, en occupent plus de la moitié. Anjou procède à l'enlèvement de la neige sur 131 km de rues et 185 km de trottoirs et mandate un entrepreneur contractuel pour effectuer deux cueillettes d'ordures ménagères hebdomadaires. Le territoire est doté d'une vingtaine de parcs et d'espaces verts, de 6 jardins communautaires ainsi que de 2 arénas, 3 centres communautaires, 7 chalets de parc chauffés, 1 complexe sportif et 2 bibliothèques municipales. L'arrondissement s'est doté d'un plan local de développement durable 2012-2015.



Prix émérite du patrimoine 2012
Crédit : © Ville de Montréal



Inventaire 2006-2010

Population : 165 000 habitants

Territoire : 21,4 km²

Émissions de GES en 2010
3 449 t éq. CO₂

Émissions de GES estimées pour les
activités en sous-traitance en 2010 :
1 949 t éq. CO₂

FICHE A.3

ÉMISSIONS TOTALES DE GES*

En 2010, les activités corporatives de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce ont émis 3 449 t éq. CO₂. Ces émissions sont du même ordre de grandeur que celles de 2006*, soit 3 511 t éq. CO₂.

FIGURE 1*
GES ÉMIS PAR SECTEUR (t éq. CO₂)

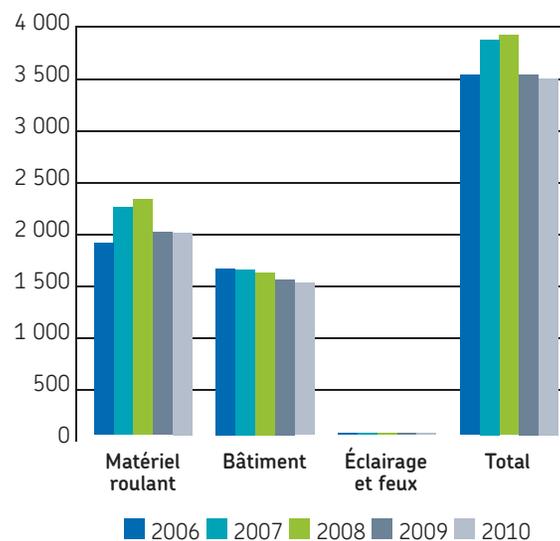
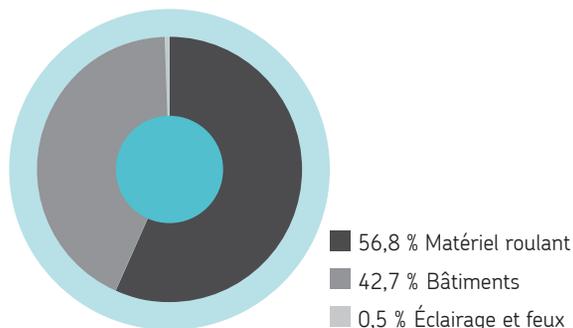


FIGURE 2
GES ÉMIS PAR SECTEUR EN 2010

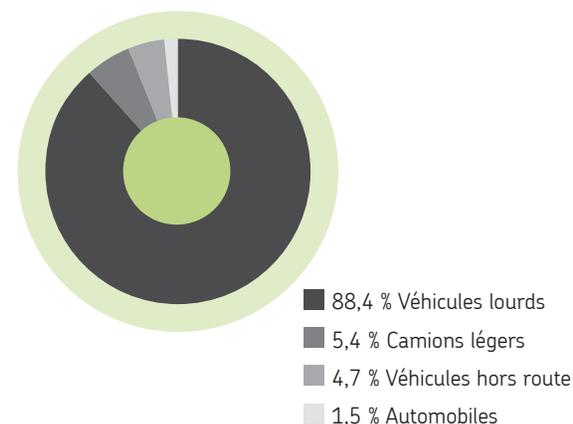


MATÉRIEL ROULANT

Les émissions de GES du matériel roulant étaient surtout attribuables aux véhicules lourds (figure 3). À l'opposé, les émissions des automobiles étaient négligeables.

Comme le montre la figure 1, les émissions de GES du matériel roulant ont augmenté de 2006 à 2008, puis ont diminué en 2009, et sont restées stables en 2010. Depuis 2008, l'utilisation de biodiesel B5 en remplacement du diesel, au printemps, à l'été et à l'automne, est responsable d'une réduction de 1,4 % des émissions de GES du matériel roulant. Les données disponibles ne permettent pas de préciser les autres causes de la réduction des émissions du matériel roulant observée entre 2008 et 2010 (par exemple, la réduction des distances parcourues ou de la durée d'utilisation des véhicules, l'acquisition de véhicules écoénergétiques, etc.).

FIGURE 3
GES ÉMIS PAR TYPE DE VÉHICULE EN 2010



BÂTIMENTS

De 2006 à 2010, les émissions de GES du secteur des bâtiments ont diminué de 9 %* (figure 4). Cette diminution est attribuable au remplacement d'une partie du mazout et du gaz naturel par de l'électricité. En effet, pour une même quantité d'énergie fournie, le mazout émet beaucoup plus de GES que l'électricité, alors que le gaz naturel en émet plus que l'électricité mais moins que le mazout. La baisse des émissions de GES des bâtiments provient également de la réduction de la consommation totale d'énergie du secteur. En 2010, les bâtiments de l'arrondissement ont consommé 5 % moins d'énergie qu'en 2006* (figure 5), et ce, pour des besoins en chauffage similaires (voir la section 4.1.1 traitant des degrés-jours de chauffage pour plus d'information à ce sujet).

ÉCLAIRAGE PUBLIC ET FEUX DE CIRCULATION

En 2010, seulement 0,5 % des émissions de GES de l'arrondissement étaient reliés à l'éclairage public et aux feux de circulation (figure 2). Puisqu'il n'y a pas eu de changement majeur dans la quantité d'énergie nécessaire à leur fonctionnement (par exemple, pas de changement majeur dans la taille du parc d'équipements et pas de remplacement généralisé d'équipements par des équipements plus écoénergétiques, etc.), la quantité de GES émise par ces activités est restée constante depuis 2006*.

* Pour faciliter la comparaison d'une année à l'autre, le facteur d'émission pour l'électricité utilisé pour les cinq années présentées est celui de 2010. Par conséquent, les émissions présentées pour les années 2006 à 2009 ne sont pas les émissions réelles. Voir la section 3.2 pour plus de détails.

Note : Les émissions de GES présentées dans cet inventaire n'incluent pas celles des activités effectuées en sous-traitance.

FIGURE 4*
GES ÉMIS PAR SOURCE D'ÉNERGIE (t éq.CO₂)

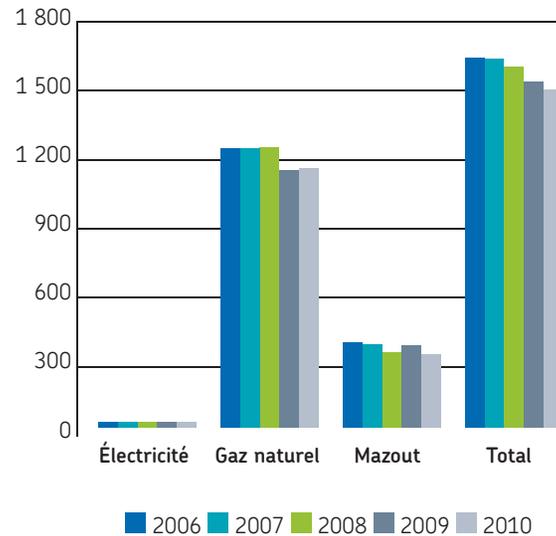
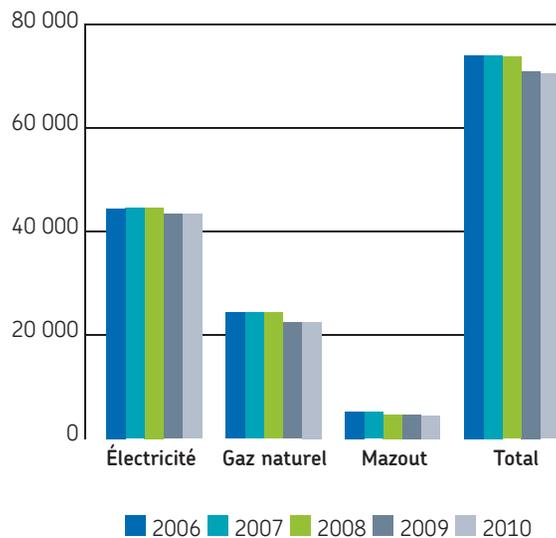


FIGURE 5
CONSOMMATION D'ÉNERGIE (GJ)



CÔTE-DES-NEIGES- NOTRE-DAME-DE-GRÂCE EN BREF

Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce est le plus peuplé des arrondissements et représente plus de 8 % de la population de l'agglomération avec ses 165 000 habitants répartis sur un territoire de 21,4 km². Il possède 228 km de rues et 449 km de trottoirs à entretenir et à déneiger. Les deux cueillettes hebdomadaires d'ordures ménagères sont effectuées pratiquement à parts égales par l'arrondissement et par un sous-traitant. La cueillette de matières recyclables est également assurée par un fournisseur externe. Le territoire est doté d'une vingtaine de parcs et d'espaces verts, de 5 jardins communautaires ainsi que de 2 arénas, 4 centres communautaires, 19 chalets de parc chauffés, 6 complexes sportifs et 4 bibliothèques municipales. L'arrondissement s'était déjà muni d'un plan vert 2008-2012 et poursuit ses efforts avec un plan local de développement durable 2012-2015.



Centre sportif de Notre-Dame-de-Grâce
Crédit : © Ville de Montréal



Inventaire 2010

Population : 18 000 habitants

Territoire : 23,6 km²

Émissions de GES en 2010 :
311 t éq. CO₂

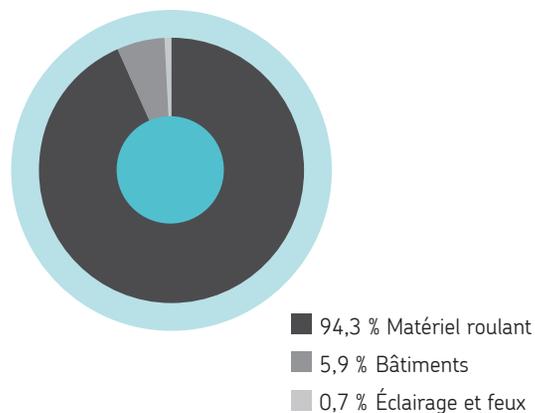
Émissions de GES estimées pour les
activités en sous-traitance en 2010 :
462 t éq. CO₂

FICHE A.4

ÉMISSIONS TOTALES DE GES

En 2010, les activités corporatives de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève ont émis 311 t éq. CO₂ (figure 1).

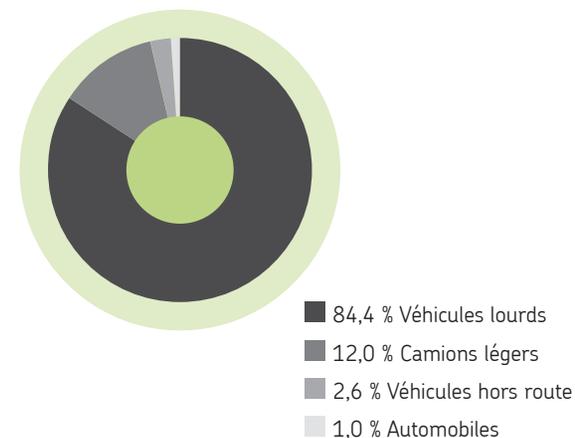
FIGURE 1
GES ÉMIS PAR SECTEUR EN 2010

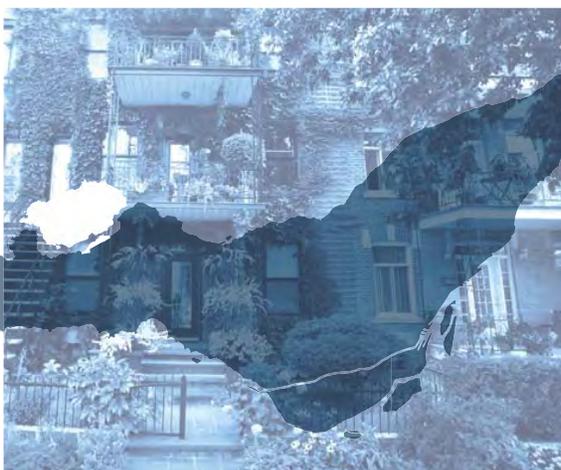


MATÉRIEL ROULANT

Les émissions de GES du matériel roulant étaient principalement attribuables aux véhicules lourds (figure 2). À l'opposé, les émissions des automobiles étaient négligeables.

FIGURE 2
GES ÉMIS PAR TYPE DE VÉHICULE EN 2010





Inventaire 2010

Population : 18 000 habitants

Territoire : 23,6 km²

Émissions de GES en 2010 :
311 t éq. CO₂

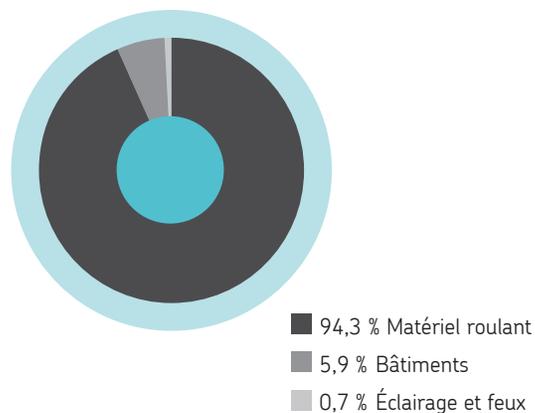
Émissions de GES estimées pour les
activités en sous-traitance en 2010 :
462 t éq. CO₂

FICHE A.4

ÉMISSIONS TOTALES DE GES

En 2010, les activités corporatives de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève ont émis 311 t éq. CO₂ (figure 1).

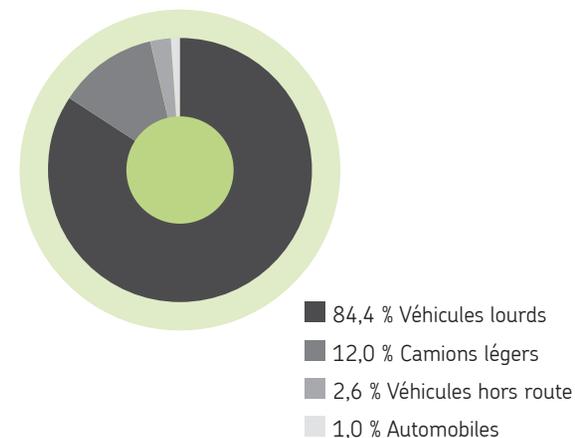
FIGURE 1
GES ÉMIS PAR SECTEUR EN 2010



MATÉRIEL ROULANT

Les émissions de GES du matériel roulant étaient principalement attribuables aux véhicules lourds (figure 2). À l'opposé, les émissions des automobiles étaient négligeables.

FIGURE 2
GES ÉMIS PAR TYPE DE VÉHICULE EN 2010



BÂTIMENTS

En 2010, les émissions de GES du secteur des bâtiments étaient attribuables à 74 % à l'utilisation du mazout, et ce, même si l'usage du mazout ne comblait que 2 % des besoins énergétiques du secteur (figures 3 et 4). Les 26 % restants des émissions de GES provenaient de l'électricité, une énergie qui comblait 98 % des besoins énergétiques des bâtiments de l'arrondissement en 2010. Ces observations découlent du fait que, pour une même quantité d'énergie fournie, le mazout émet beaucoup plus de GES que l'électricité.

ÉCLAIRAGE PUBLIC ET FEUX DE CIRCULATION

En 2010, seulement 0,7 % des émissions de GES de l'arrondissement étaient reliés à l'éclairage public et aux feux de circulation (figure 1).

Note : Les émissions de GES présentées dans cet inventaire n'incluent pas celles des activités effectuées en sous-traitance.

FIGURE 3
GES ÉMIS PAR SOURCE D'ÉNERGIE EN 2010

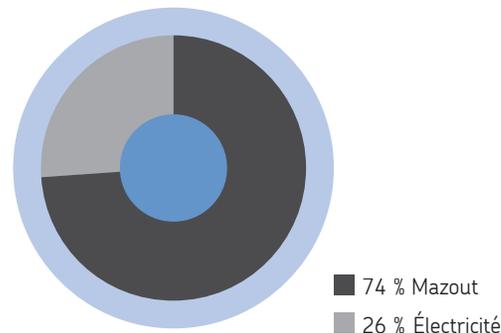
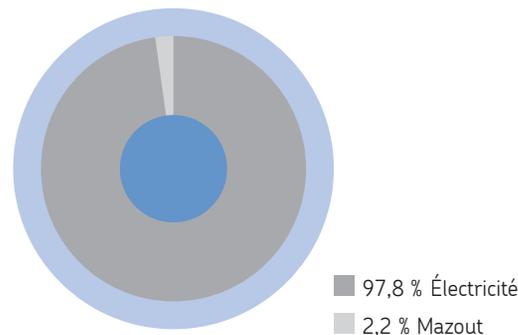


FIGURE 4
CONSOMMATION D'ÉNERGIE EN 2010



L'ÎLE-BIZARD-SAINTE-GENEVIÈVE EN BREF

L'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève est le moins peuplé de la Ville de Montréal avec ses 18 000 habitants répartis sur environ 20 % du territoire de 23,6 km², le restant étant occupé par le parc-nature et des terrains de golf. L'arrondissement procède à l'enlèvement de la neige sur un peu moins de 26 km de rues et mandate un entrepreneur contractuel pour effectuer la cueillette d'ordures ménagères et la cueillette de matières recyclables hebdomadaires. L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève offre à ses citoyens 6 parcs, dont 3 munis de chalets chauffés, 1 bibliothèque et 2 complexes sportifs. L'arrondissement s'est doté d'un plan d'action de développement durable 2010-2015.



Parc-nature du Bois-de-l'Île-Bizard
Crédit : © Ville de Montréal



Inventaire 2010

Population : 41 000 habitants

Territoire : 17,7 km²

Émissions de GES en 2010 :
1 775 t éq. CO₂

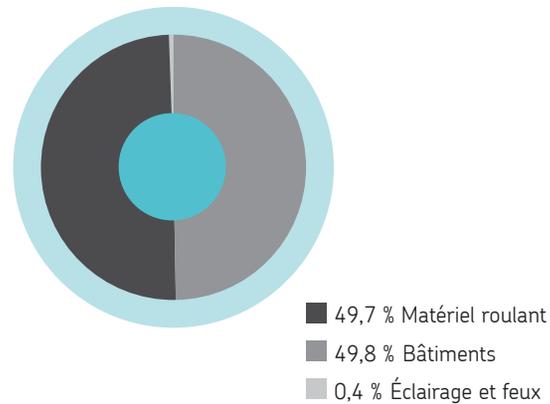
Émissions de GES estimées pour les
activités en sous-traitance en 2010 :
879 t éq. CO₂

FICHE A.5

ÉMISSIONS TOTALES DE GES

En 2010, les activités corporatives de l'arrondissement de Lachine ont émis 1 775 t éq. CO₂ (figure 1).

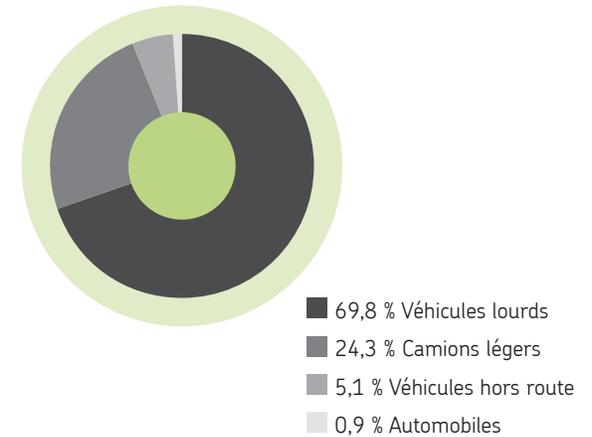
FIGURE 1
GES ÉMIS PAR SECTEUR EN 2010



MATÉRIEL ROULANT

Les émissions de GES du matériel roulant étaient surtout attribuables aux véhicules lourds (figure 2). Les camions légers constituaient la deuxième source de GES en importance du matériel roulant de Lachine.

FIGURE 2
GES ÉMIS PAR TYPE DE VÉHICULE EN 2010



BÂTIMENTS

En 2010, les émissions de GES du secteur des bâtiments étaient attribuables à 98 % à l'utilisation du gaz naturel, et ce, même si l'usage du gaz naturel ne comblait que 38 % des besoins énergétiques du secteur (figures 3 et 4). Les 2 % restants des émissions de GES provenaient de l'électricité, laquelle comblait 62 % des besoins énergétiques des bâtiments de Lachine en 2010. En effet, pour une même quantité d'énergie fournie, le gaz naturel émet plus de GES que l'électricité.

ÉCLAIRAGE PUBLIC ET FEUX DE CIRCULATION

En 2010, seulement 0,4 % des émissions de GES de l'arrondissement étaient reliés à l'éclairage public et aux feux de circulation (figure 1).

FIGURE 3
GES ÉMIS PAR SOURCE D'ÉNERGIE EN 2010

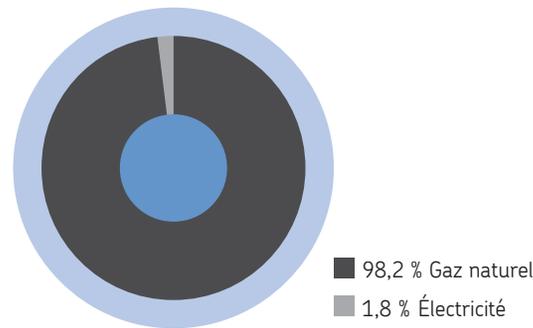
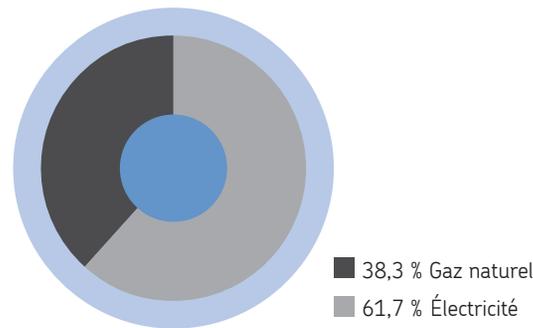


FIGURE 4
CONSOMMATION D'ÉNERGIE EN 2010



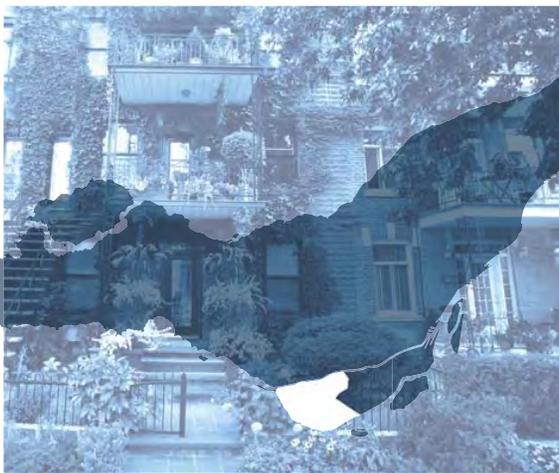
Note : Les émissions de GES présentées dans cet inventaire n'incluent pas celles des activités effectuées en sous-traitance.

LACHINE EN BREF

L'arrondissement de Lachine compte plus de 41 000 habitants, représentant 2,2 % de la population de l'agglomération, répartis sur un territoire urbanisé de 17,7 km². Il est bordé d'un espace vert riverain et possède 15 parcs et 3 jardins communautaires. L'arrondissement procède à l'enlèvement de la neige sur 119 km de rues et mandate un entrepreneur contractuel pour effectuer la cueillette d'ordures ménagères et la cueillette de matières recyclables hebdomadaires. Lachine offre à ses citoyens 2 aréna, 2 bibliothèques, 3 centres communautaires, 3 centres sportifs et 9 chalets de parc chauffés. L'arrondissement s'est doté d'un plan d'action de développement durable 2011-2015.



Aréna Martin-Lapointe
Crédit : © Ville de Montréal



LaSalle
Montréal

Inventaire 2006-2010

Population : 75 000 habitants

Territoire : 16 km²

Émissions de GES en 2010 :
2 578 t éq. CO₂

Émissions de GES estimées pour les
activités en sous-traitance en 2010 :
1 210 t éq. CO₂

FICHE A.6

ÉMISSIONS TOTALES DE GES*

En 2010, les activités corporatives de l'arrondissement de LaSalle ont émis 2 578 t éq. CO₂, une quantité similaire à celle émise en 2006 (2 534 t éq. CO₂).

FIGURE 1*
GES ÉMIS PAR SECTEUR (t éq.CO₂)

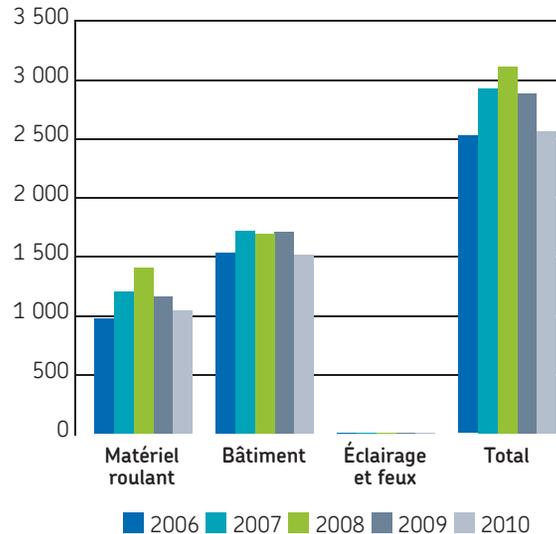
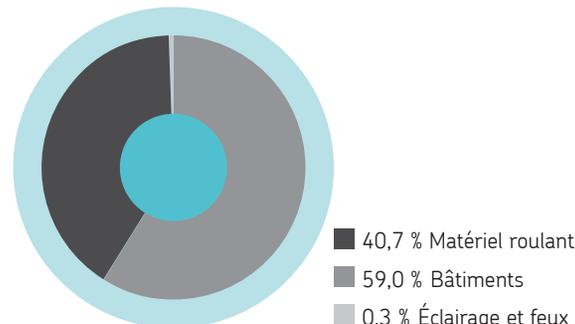


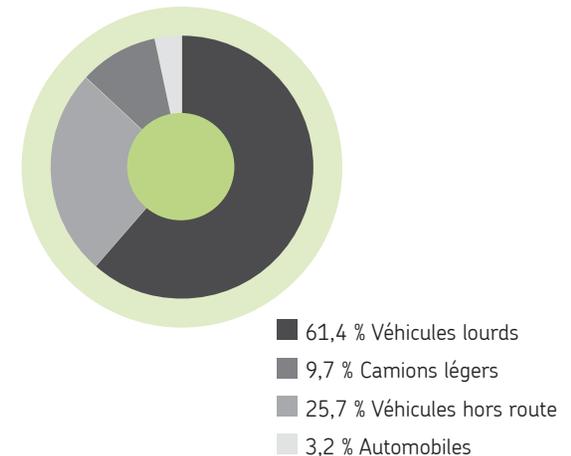
FIGURE 2
GES ÉMIS PAR SECTEUR EN 2010



MATÉRIEL ROULANT

Les émissions de GES du matériel roulant étaient surtout attribuables aux véhicules lourds et aux véhicules hors route (figure 3). À l'opposé, les émissions des automobiles ne représentaient que 3 % des émissions totales du matériel roulant en 2010.

FIGURE 3
GES ÉMIS PAR TYPE DE VÉHICULE EN 2010



* Pour faciliter la comparaison d'une année à l'autre, le facteur d'émission pour l'électricité utilisé pour les cinq années présentées est celui de 2010. Par conséquent, les émissions présentées pour les années 2006 à 2009 ne sont pas les émissions réelles. Voir la section 3.2 pour plus de détails.

Note : Les émissions de GES présentées dans cet inventaire n'incluent pas celles des activités effectuées en sous-traitance.

BÂTIMENTS

En 2010, les émissions de GES du secteur des bâtiments étaient du même ordre de grandeur que celles de 2006 (figure 4).

De 2006 à 2010, les bâtiments de LaSalle ont réduit de 20 % leur consommation d'énergie totale, et ce, grâce à des économies d'électricité importantes. Cependant, ces efforts d'économie d'énergie ne se reflètent pratiquement pas dans les émissions de GES puisque, pour une même quantité d'énergie, l'électricité émet beaucoup moins de GES que le gaz naturel, lequel comble une partie importante de la demande énergétique de LaSalle.

Soulignons que la consommation de gaz naturel et les émissions de GES qui y sont associées ont été estimées avec les données de 2010 ajustées en fonction des degrés-jours de chauffage (voir la section 4.1.1 traitant des degrés-jours de chauffage pour plus d'information à ce sujet).

ÉCLAIRAGE PUBLIC ET FEUX DE CIRCULATION

En 2010, seulement 0,3 % des émissions de GES de l'arrondissement étaient reliés à l'éclairage public et aux feux de circulation (figure 2). Puisqu'il n'y a pas eu de changement majeur dans la quantité d'énergie nécessaire à leur fonctionnement (par exemple, pas de changement majeur dans la taille du parc d'équipements et pas de remplacement généralisé d'équipements par des équipements plus écoénergétiques, etc.), la quantité de GES émise par ces activités est restée constante depuis 2006*.

FIGURE 4*
GES ÉMIS PAR SOURCE D'ÉNERGIE* (t éq.CO₂)

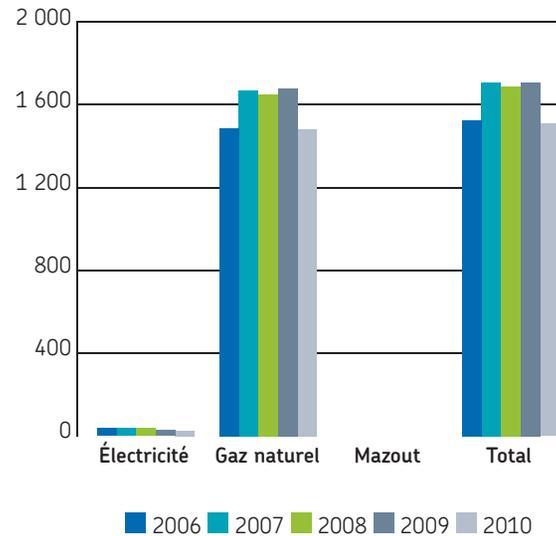
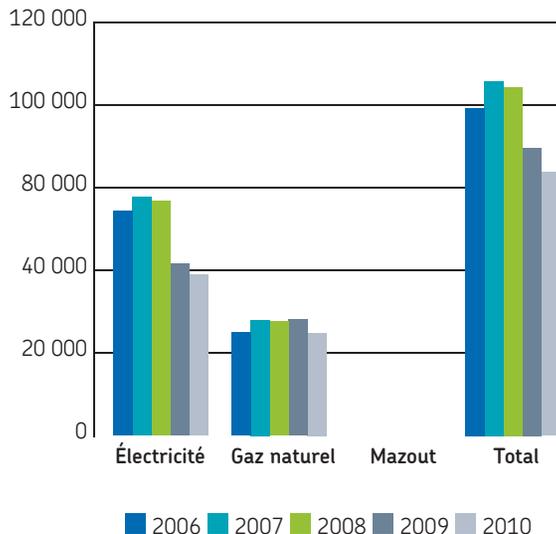


FIGURE 5
CONSOMMATION D'ÉNERGIE (GJ)



LASALLE EN BREF

L'arrondissement de LaSalle compte près de 75 000 habitants répartis sur une superficie de 16 km². Le territoire, bordé par le canal de Lachine et le fleuve Saint-Laurent, est séparé en son centre par le canal de l'Aqueduc. Sur les 37 parcs de l'arrondissement, 14 possèdent un chalet chauffé en plus des installations de 2 jardins communautaires. L'arrondissement procède à l'enlèvement de la neige sur environ 160 km de rues et mandate un entrepreneur contractuel pour effectuer les cueillettes hebdomadaires d'ordures ménagères (deux en période estivale) et la cueillette de matières recyclables. En plus de cinq infrastructures culturelles, les LaSallois peuvent bénéficier de deux arénas, d'un centre sportif et d'un aquadôme. L'arrondissement s'est doté d'un plan d'action de développement durable 2012-2015.



Écocentre LaSalle, vise la certification LEED® de niveau Or
Crédit : © Ville de Montréal



Inventaire 2006-2010

Population : 131 500 habitants

Territoire : 25,4 km²

Émissions de GES en 2010 :
3 589 t éq. CO₂

Émissions de GES estimées pour les
activités en sous-traitance en 2010 :
1 345 t éq. CO₂

FICHE A.7

ÉMISSIONS TOTALES DE GES*

En 2010, les activités corporatives de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve ont émis 3 589 t éq. CO₂. Il s'agit d'une réduction de 17 % par rapport aux émissions de l'année 2006*.

FIGURE 1*
GES ÉMIS PAR SECTEUR (t éq.CO₂)

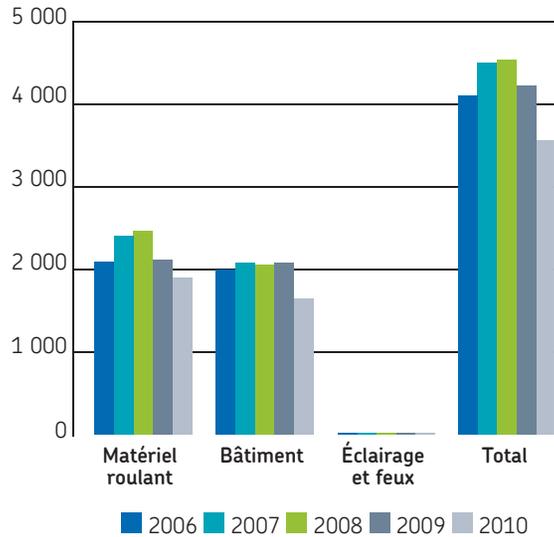
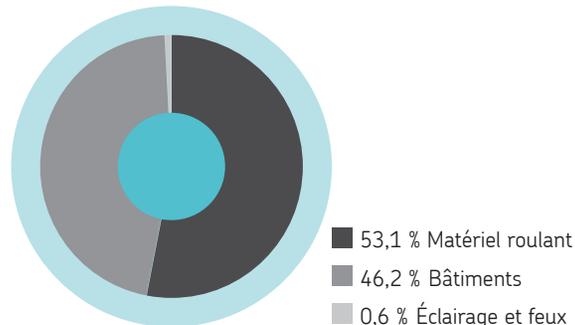


FIGURE 2
GES ÉMIS PAR SECTEUR EN 2010

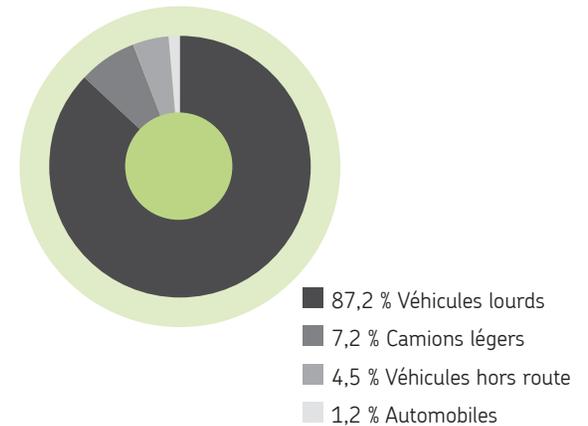


MATÉRIEL ROULANT

Les émissions de GES du matériel roulant étaient surtout attribuables aux véhicules lourds (figure 3). À l'opposé, les émissions des automobiles étaient négligeables.

Comme le montre la figure 1, les émissions de GES du matériel roulant ont augmenté de 2006 à 2008, puis ont diminué en 2009 et 2010. Depuis 2008, l'utilisation de biodiesel B5 en remplacement du diesel, au printemps, à l'été et à l'automne, est responsable d'une réduction de 1,3 % des émissions de GES du matériel roulant. Les données disponibles ne permettent pas de préciser les autres causes de la réduction des émissions du matériel roulant (par exemple, la réduction des distances parcourues ou de la durée d'utilisation des véhicules, l'acquisition de véhicules écoénergétiques, etc.).

FIGURE 3
GES ÉMIS PAR TYPE DE VÉHICULE EN 2010



BÂTIMENTS

De 2006 à 2010, les émissions de GES du secteur des bâtiments ont diminué de 23 %* (figure 4). Cette diminution est attribuable en grande partie à la diminution de la consommation de mazout et de vapeur et, dans une moindre mesure, à la réduction de la consommation totale d'énergie (figure 5). En effet, en 2010, les bâtiments de l'arrondissement ont consommé 9 % moins d'énergie qu'en 2006* (figure 5), et ce, pour des besoins en chauffage similaires (voir la section 4.1.1 traitant des degrés-jours de chauffage pour plus d'information à ce sujet).

ÉCLAIRAGE PUBLIC ET FEUX DE CIRCULATION

En 2010, seulement 0,6 % des émissions de GES de l'arrondissement étaient reliés à l'éclairage public et aux feux de circulation (figure 2). Puisqu'il n'y a pas eu de changement majeur dans la quantité d'énergie nécessaire à leur fonctionnement (par exemple, pas de changement majeur dans la taille du parc d'équipements et pas de remplacement généralisé d'équipements par des équipements plus écoénergétiques, etc.), la quantité de GES émise par ces activités est restée constante depuis 2006*.

* Pour faciliter la comparaison d'une année à l'autre, le facteur d'émission pour l'électricité utilisé pour les cinq années présentées est celui de 2010. Par conséquent, les émissions présentées pour les années 2006 à 2009 ne sont pas les émissions réelles. Voir la section 3.2 pour plus de détails.

Note : Les émissions de GES présentées dans cet inventaire n'incluent pas celles des activités effectuées en sous-traitance.

FIGURE 4*
GES ÉMIS PAR SOURCE D'ÉNERGIE (t éq.CO₂)

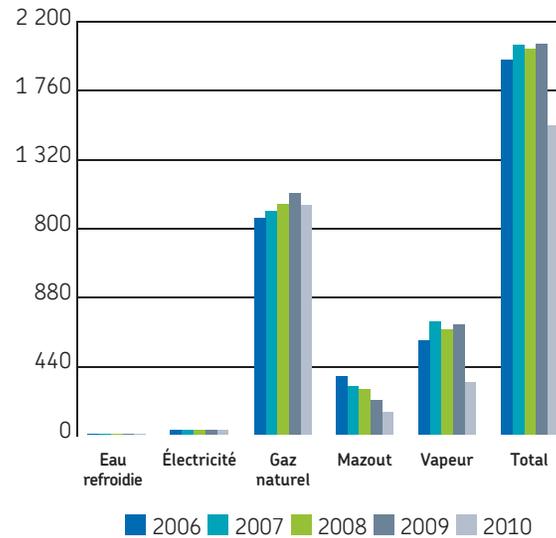
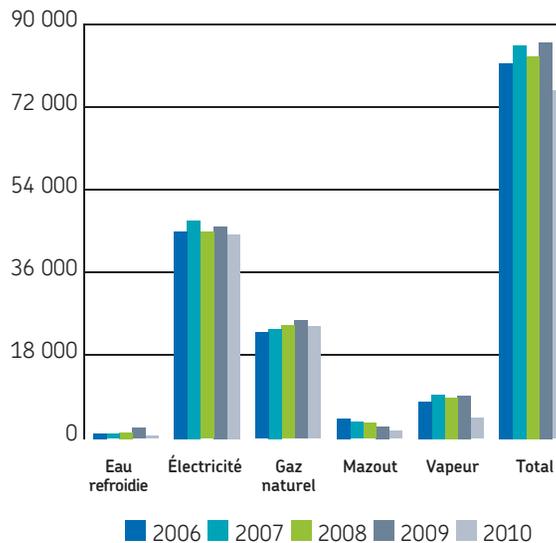


FIGURE 5
CONSOMMATION D'ÉNERGIE (GJ)



MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE EN BREF

Mercier-Hochelaga-Maisonneuve est le quatrième arrondissement le plus peuplé de la Ville de Montréal et représente près de 7 % de la population de l'agglomération avec ses 131 500 habitants répartis sur un territoire de 25,4 km². Il possède 254 km de rues et près du double de trottoirs. L'arrondissement procède à près de la moitié de la collecte d'ordures ménagères, l'autre moitié étant assurée par un sous-traitant. Un entrepreneur contractuel effectue la cueillette hebdomadaire de matières recyclables sur tout le territoire. L'arrondissement est doté d'une cinquantaine de parcs et d'espaces verts, de 11 jardins communautaires ainsi que de 3 aréas, 13 centres communautaires et tout autant de chalets de parc chauffés ainsi que 3 piscines intérieures et 4 bibliothèques municipales. Mercier-Hochelaga-Maisonneuve s'est doté d'un plan d'action de développement durable 2011-2015.



Parc Beauclerk

Crédit : © Arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve



Montréal-Nord
Montréal

Inventaire 2010

Population : 84 000 habitants

Territoire : 11,1 km²

Émissions de GES en 2010
2 376 t éq. CO₂

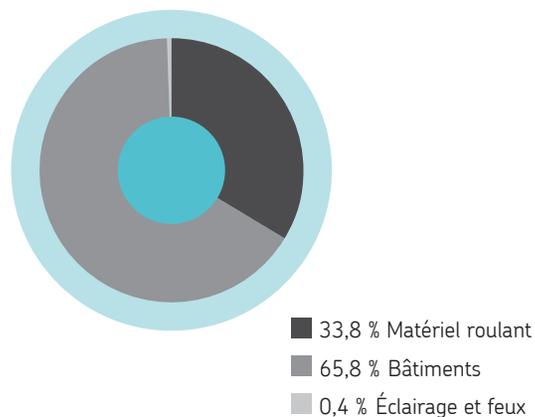
**Émissions de GES estimées pour les
activités en sous-traitance en 2010 :**
1 169 t éq. CO₂

FICHE A.8

ÉMISSIONS TOTALES DE GES

En 2010, les activités corporatives de l'arrondissement de Montréal-Nord ont émis 2 376 t éq. CO₂ (figure 1).

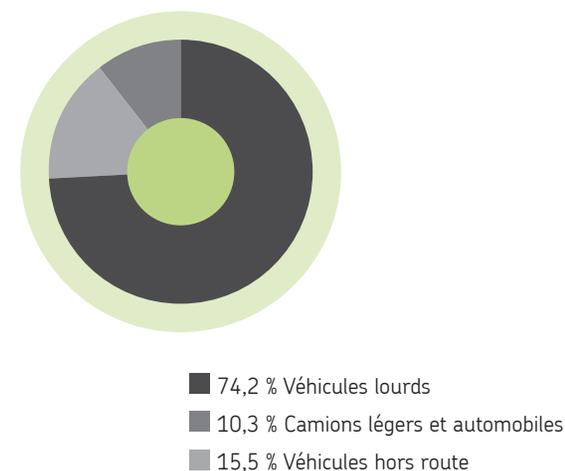
FIGURE 1
GES ÉMIS PAR SECTEUR EN 2010



MATÉRIEL ROULANT

Les émissions de GES du matériel roulant étaient surtout attribuables aux véhicules lourds (figure 2). Le reste des émissions provenaient des véhicules hors route, des automobiles et des camions légers.

FIGURE 2
GES ÉMIS PAR TYPE DE VÉHICULE EN 2010



BÂTIMENTS

En 2010, près des trois quarts des émissions de GES du secteur des bâtiments étaient attribuables à l'utilisation du gaz naturel et le quart des émissions provenait de l'utilisation du mazout (figure 3), et ce, en dépit du fait que ces deux sources d'énergie comblaient moins de la moitié des besoins énergétiques des bâtiments (figure 4). Ce constat découle du fait que, pour une même quantité d'énergie, l'électricité, qui est la principale source d'énergie consommée par les bâtiments de l'arrondissement, émet beaucoup moins de GES que le mazout et le gaz naturel.

ÉCLAIRAGE PUBLIC ET FEUX DE CIRCULATION

En 2010, seulement 0,4 % des émissions de GES de l'arrondissement étaient reliés à l'éclairage public et aux feux de circulation (figure 1).

Note : Les émissions de GES présentées dans cet inventaire n'incluent pas celles des activités effectuées en sous-traitance.

FIGURE 3
GES ÉMIS PAR SOURCE D'ÉNERGIE EN 2010

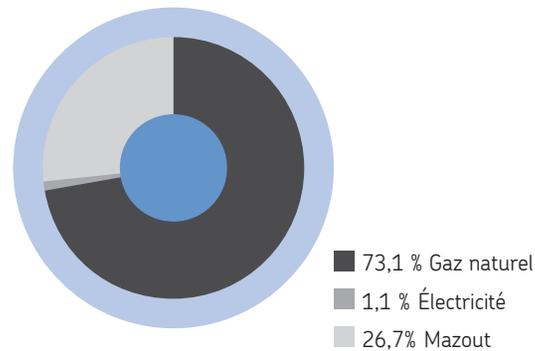
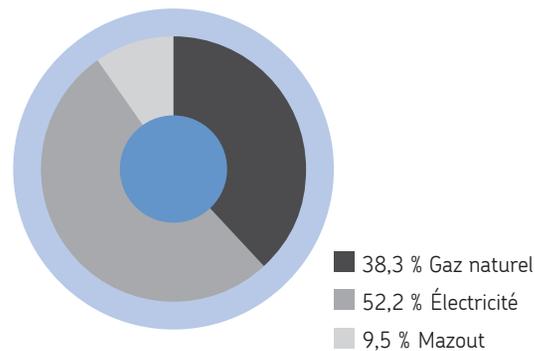


FIGURE 4
CONSOMMATION D'ÉNERGIE EN 2010



MONTRÉAL-NORD EN BREF

L'arrondissement de Montréal-Nord abrite près de 84 000 habitants répartis sur une superficie de 11,1 km². L'arrondissement procède à l'enlèvement de la neige sur environ 185 km de rues et trottoirs et mandate un entrepreneur contractuel pour effectuer, chaque semaine, les deux cueillettes d'ordures ménagères et la cueillette de matières recyclables pour près de 36 000 ménages. Montréal-Nord offre les équipements et services de 29 parcs, dont 18 équipés d'un chalet chauffé, 2 jardins communautaires, 3 arénas, 4 bibliothèques, 2 piscines intérieures et quelques centres d'activités culturelles et sportives.



Chalet du parc Saint-Laurent
Crédit : © Ville de Montréal



Outremont
Montréal

Inventaire 2010

Population : 24 000 habitants

Territoire : 3,9 km²

Émissions de GES en 2010 :
542 t éq. CO₂

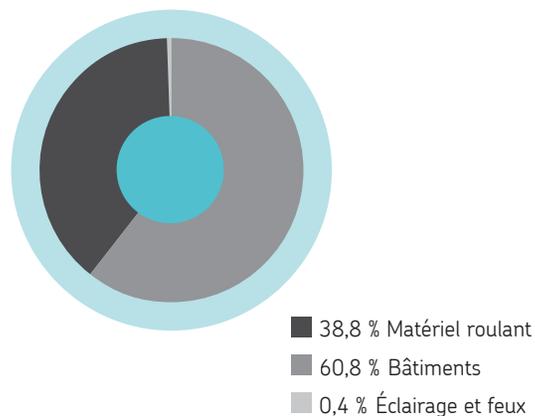
Émissions de GES estimées pour les
activités en sous-traitance en 2010 :
442 t éq. CO₂

FICHE A.9

ÉMISSIONS TOTALES DE GES

En 2010, les activités corporatives de l'arrondissement d'Outremont ont émis 542 t éq. CO₂ (figure 1).

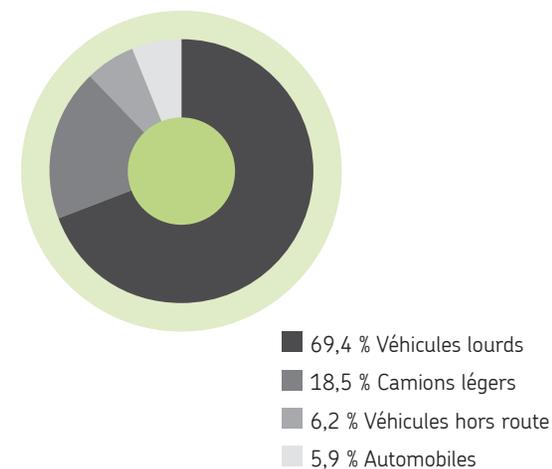
FIGURE 1
GES ÉMIS PAR SECTEUR EN 2010



MATÉRIEL ROULANT

Les émissions de GES du matériel roulant étaient surtout attribuables aux véhicules lourds (figure 2). Près du quart des émissions provenaient des camions légers et des automobiles.

FIGURE 2
GES ÉMIS PAR TYPE DE VÉHICULE EN 2010



BÂTIMENTS

En 2010, plus de 98 % des émissions de GES du secteur des bâtiments étaient attribuables à l'utilisation du mazout et du gaz naturel, et ce, malgré le fait que ces deux sources d'énergie ne comblaient que 38 % des besoins énergétiques du secteur (figures 3 et 4). Le reste des émissions de GES provenait de l'électricité, laquelle comblait 62 % des besoins énergétiques des bâtiments d'Outremont. Ce constat découle du fait que, pour une même quantité d'énergie fournie, le mazout émet beaucoup plus de GES que l'électricité, alors que le gaz naturel en émet plus que l'électricité mais moins que le mazout.

Soulignons que la consommation de mazout et les émissions de GES qui y sont associées ont été estimées selon les données fournies pour l'année 2005 en fonction des degrés-jours de chauffage (voir la section 4.1.1 traitant des degrés-jours de chauffage pour plus d'information à ce sujet).

ÉCLAIRAGE PUBLIC ET FEUX DE CIRCULATION

En 2010, seulement 0,4 % des émissions de GES de l'arrondissement étaient reliés à l'éclairage public et aux feux de circulation (figure 1).

Note : Les émissions de GES présentées dans cet inventaire n'incluent pas celles des activités effectuées en sous-traitance.

FIGURE 3
GES ÉMIS PAR SOURCE D'ÉNERGIE EN 2010

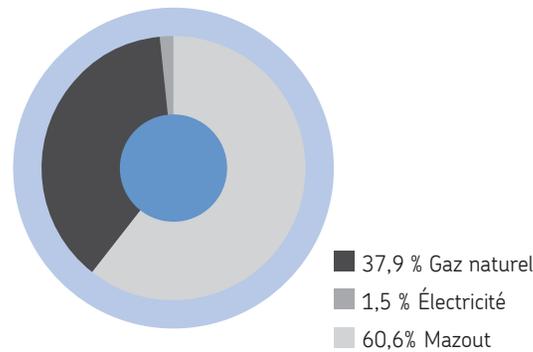
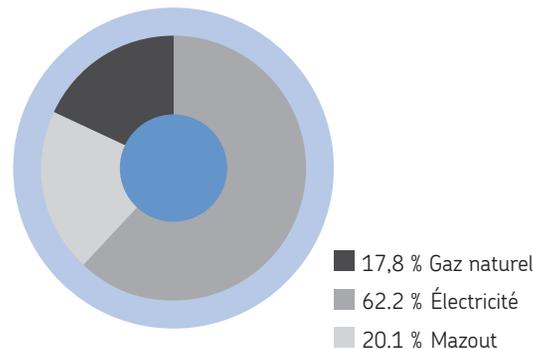


FIGURE 4
CONSOMMATION D'ÉNERGIE EN 2010



OUTREMONT EN BREF

L'arrondissement d'Outremont est le deuxième arrondissement le moins peuplé de la Ville de Montréal et représente, avec près de 24 000 d'habitants, 1,2 % de la population totale de l'agglomération. Ses habitants, répartis sur un territoire de 3,9 km² implanté au cœur de l'île, bénéficient des équipements et services d'un aréna, d'une bibliothèque, d'un centre sportif, d'un centre culturel, 27 parcs dont quatre sont munis d'un chalet chauffé et d'un jardin communautaire de plus de 60 jardinets. L'arrondissement procède à l'enlèvement de la neige sur 40 km de rues et trottoirs et mandate un sous-traitant pour effectuer, chaque semaine, les deux cueillettes d'ordures ménagères et la cueillette de matières recyclables pour près de 9 400 ménages.



Prix émérite du patrimoine 2012
Crédit : © Ville de Montréal



Inventaire 2010

Population : 68 410 habitants

Territoire : 27 km²

Émissions de GES en 2010 :
1 496 t éq. CO₂

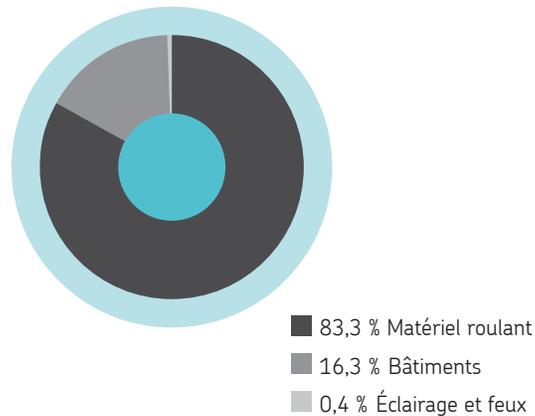
**Émissions de GES estimées pour les
activités en sous-traitance en 2010 :**
1 344 t éq. CO₂

FICHE A.10

ÉMISSIONS TOTALES DE GES

En 2010, les activités corporatives de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro ont émis 1 496 t éq. CO₂ (figure 1).

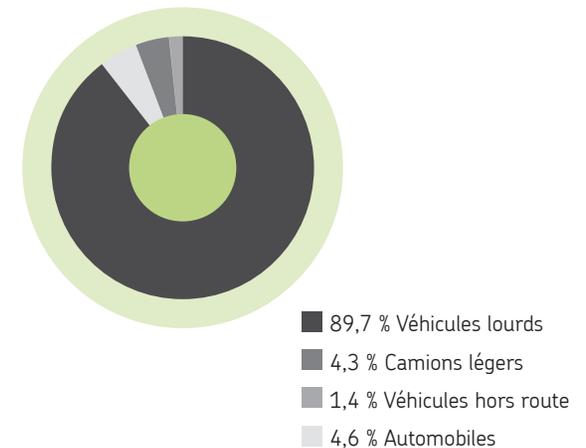
FIGURE 1
GES ÉMIS PAR SECTEUR EN 2010



MATÉRIEL ROULANT

Les émissions de GES du matériel roulant étaient surtout attribuables aux véhicules lourds (figure 2).

FIGURE 2
GES ÉMIS PAR TYPE DE VÉHICULE EN 2010



BÂTIMENTS

En 2010, les émissions de GES du secteur des bâtiments étaient attribuables à l'utilisation du mazout (19 %) et à l'usage du gaz naturel (77 %), bien que ces sources d'énergie ne comblaient respectivement que 3 % et 16 % des besoins énergétiques du secteur (figures 3 et 4). Le reste des émissions, soit seulement 4 % du total, provenait de l'électricité, laquelle comblait 81 % des besoins énergétiques des bâtiments de Pierrefonds-Roxboro en 2010. Ce constat découle du fait que, pour une même quantité d'énergie fournie, le mazout et le gaz naturel émettent beaucoup plus de GES que l'électricité.

ÉCLAIRAGE PUBLIC ET FEUX DE CIRCULATION

En 2010, à peine 0,4 % des émissions de GES de l'arrondissement étaient reliés à l'éclairage public et aux feux de circulation (figure 1).

Note : Les émissions de GES présentées dans cet inventaire n'incluent pas celles des activités effectuées en sous-traitance.

FIGURE 3
GES ÉMIS PAR SOURCE D'ÉNERGIE EN 2010

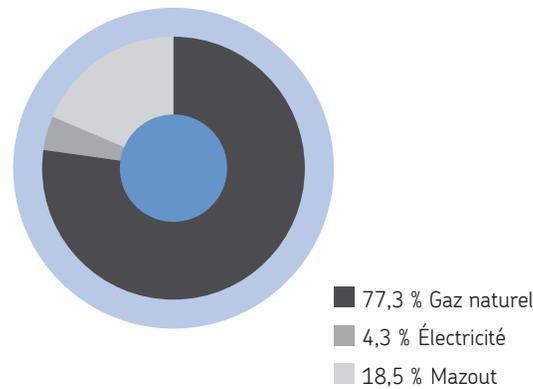
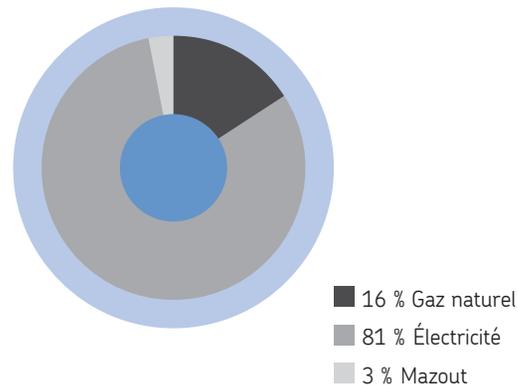


FIGURE 4
CONSOMMATION D'ÉNERGIE EN 2010



PIERREFONDS-ROXBORO EN BREF

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro compte 68 410 habitants répartis sur un territoire principalement résidentiel de 27 km². Pierrefonds-Roxboro est doté d'un patrimoine vert impressionnant, marqué par la présence de trois parcs-nature et de nombreux parcs qui parsèment la rive longeant la rivière des Prairies sur une distance de 29,5 km. La collecte des ordures ménagères a lieu une ou deux fois par semaine, selon les usages et le nombre d'occupants des bâtiments. Une collecte des matières recyclables est effectuée par semaine. Toutes les collectes sont effectuées par un entrepreneur contractuel. Les services de deux bibliothèques et de trois centres culturels sont offerts sur le territoire. L'arrondissement s'est doté d'un plan d'action de développement durable 2012-2015.



Centre communautaire de l'Est
Crédit : © Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro



Le Plateau-Mont-Royal
Montréal

Inventaire 2006-2010

Population : 100 000 habitants

Territoire : 8,1 km²

Émissions de GES en 2010 :
 3 088 t éq. CO₂

Émissions de GES estimées pour les
 activités en sous-traitance en 2010 :
 1 018 t éq. CO₂

FICHE A.11

ÉMISSIONS TOTALES DE GES*

En 2010, les activités corporatives de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal ont émis 3 088 t éq. CO₂. Ces émissions sont du même ordre de grandeur que celles de 2006*, soit 3 137 t éq. CO₂.

FIGURE 1*
 GES ÉMIS PAR SECTEUR (t éq.CO₂)

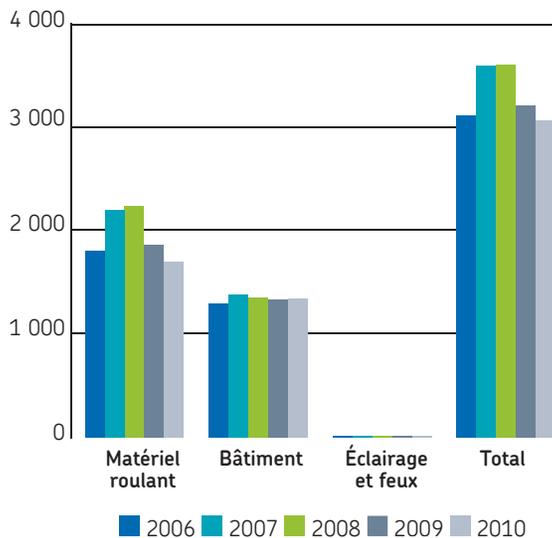
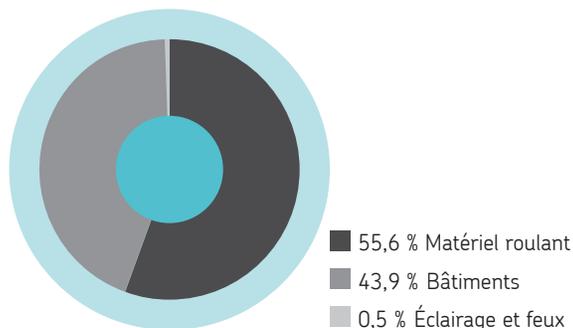


FIGURE 2
 GES ÉMIS PAR SECTEUR EN 2010

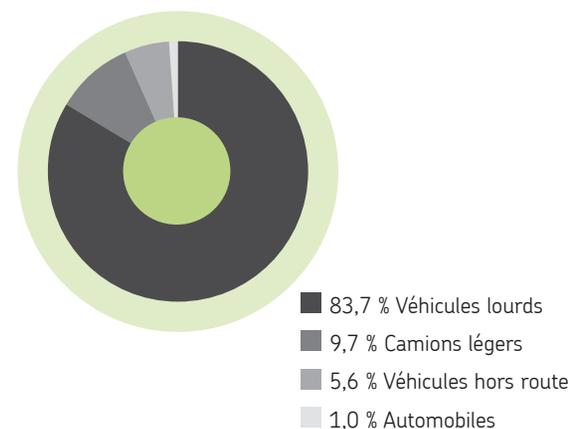


MATÉRIEL ROULANT

Les émissions de GES du matériel roulant étaient surtout attribuables aux véhicules lourds (figure 3). À l'opposé, les émissions des automobiles étaient négligeables.

Comme le montre la figure 1, les émissions de GES du matériel roulant ont augmenté de 2006 à 2008, puis ont diminué jusqu'en 2010. Depuis 2008, l'utilisation de biodiesel B5 en remplacement du diesel, au printemps, à l'été et à l'automne, est responsable d'une réduction de 1,5 % des émissions de GES du matériel roulant. Les données disponibles ne permettent pas de préciser les autres causes de la réduction des émissions du matériel roulant (par exemple, la réduction des distances parcourues ou de la durée d'utilisation des véhicules, l'acquisition de véhicules écoénergétiques, etc.).

FIGURE 3
 GES ÉMIS PAR TYPE DE VÉHICULE EN 2010



BÂTIMENTS

De 2006 à 2010, les émissions de GES du secteur des bâtiments ont augmenté de 4 %* (figure 4). Cette hausse est attribuable à l'augmentation de consommation de gaz naturel. Cette dernière annule tous les gains réalisés par la diminution de consommation d'électricité (figure 5), étant donné que, pour une même quantité d'énergie fournie, le gaz naturel émet beaucoup plus de GES que l'électricité. La quantité d'énergie consommée, toutes sources d'énergie confondues, est demeurée presque égale en 2006 et 2010, et ce, pour des besoins en chauffage similaires (voir la section 4.1.1 traitant des degrés-jours de chauffage pour plus d'information à ce sujet).

ÉCLAIRAGE PUBLIC ET FEUX DE CIRCULATION

En 2010, seulement 0,5 % des émissions de GES de l'arrondissement étaient reliés à l'éclairage public et aux feux de circulation (figure 2). Puisqu'il n'y a pas eu de changement majeur dans la quantité d'énergie nécessaire à leur fonctionnement (par exemple, pas de changement majeur dans la taille du parc d'équipements et pas de remplacement généralisé d'équipements par des équipements plus écoénergétiques, etc.), la quantité de GES émise par ces activités est restée constante depuis 2006*.

* Pour faciliter la comparaison d'une année à l'autre, le facteur d'émission pour l'électricité utilisé pour les cinq années présentées est celui de 2010. Par conséquent, les émissions présentées pour les années 2006 à 2009 ne sont pas les émissions réelles. Voir la section 3.2 pour plus de détails.

Note : Les émissions de GES présentées dans cet inventaire n'incluent pas celles des activités effectuées en sous-traitance.

FIGURE 4*
GES ÉMIS PAR SOURCE D'ÉNERGIE (t éq.CO₂)

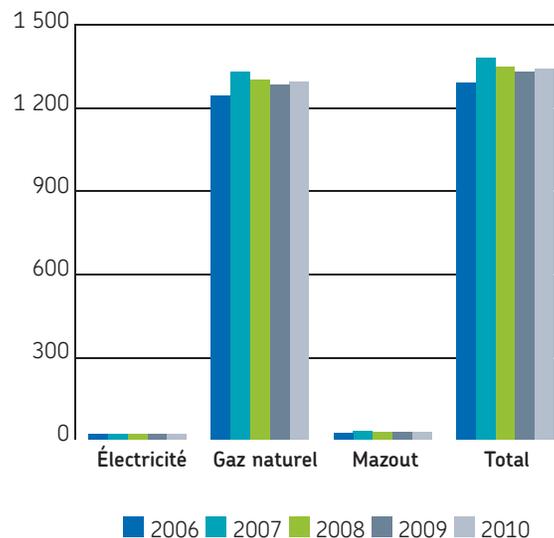
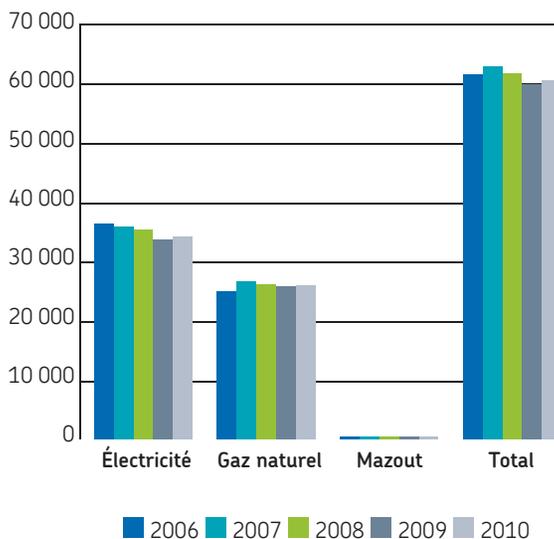


FIGURE 5
CONSOMMATION D'ÉNERGIE (GJ)



LE PLATEAU-MONT-ROYAL EN BREF

L'arrondissement du Plateau-Mont-Royal possède la plus forte densité de population à Montréal avec plus de 100 000 habitants répartis sur un territoire de 8,1 km². Ce petit territoire comporte tout de même 136 km de rues, 262 km de trottoirs et 53 km de ruelles à entretenir et, pour la plupart, à déneiger. Les deux collectes hebdomadaires d'ordures ménagères sont réalisées par une firme privée, tandis que la collecte des matières recyclables est assurée par le personnel de l'arrondissement. En 2008, il a été le premier arrondissement à procéder à la cueillette des matières organiques (5 %). Le territoire est recouvert de plus de 50 parcs et espaces verts et offre les services de 2 aréas, 2 bibliothèques, 5 centres culturels et sportifs, 2 piscines intérieures et 5 chalets chauffés.



Bistro culturel Espace La Fontaine situé dans le parc La Fontaine
Crédit : © Ville de Montréal



Rivière-des-Prairies
Pointe-aux-Trembles

Montréal

Inventaire 2006-2010

Population : 106 407 habitants

Territoire : 42,3 km²

Émissions de GES en 2010 :
3 087 t éq. CO₂

Émissions de GES estimées pour les
activités en sous-traitance en 2010 :
1 543 t éq. CO₂

FICHE A.12

ÉMISSIONS TOTALES DE GES*

En 2010, les activités corporatives de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles ont émis 3 087 t éq. CO₂. Il s'agit d'une réduction de 10 % par rapport aux émissions de l'année 2006*.

FIGURE 1*
GES ÉMIS PAR SECTEUR (t éq.CO₂)

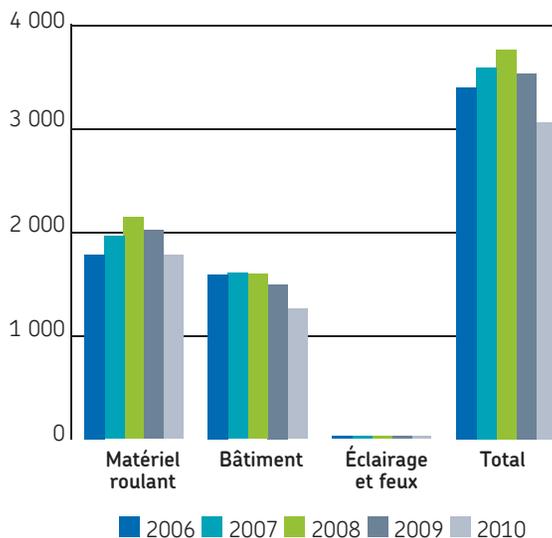
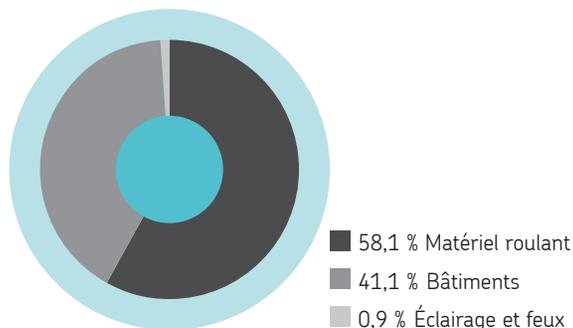


FIGURE 2
GES ÉMIS PAR SECTEUR EN 2010

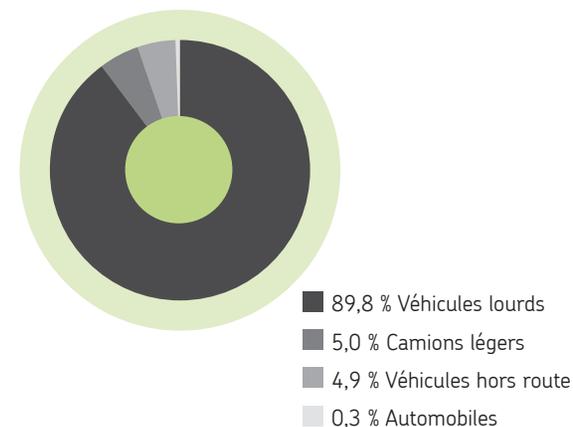


MATÉRIEL ROULANT

Les émissions de GES du matériel roulant étaient en grande partie attribuables aux véhicules lourds (figure 3). À l'opposé, les émissions des automobiles étaient négligeables.

Comme le montre la figure 1, les émissions de GES du matériel roulant ont augmenté de 2006 à 2008, puis ont diminué jusqu'en 2010. Depuis 2008, l'utilisation de biodiesel B5 en remplacement du diesel, au printemps, à l'été et à l'automne, est responsable d'une réduction de 1,4 % des émissions de GES du matériel roulant. Les données disponibles ne permettent pas de préciser les autres causes de la réduction des émissions du matériel roulant observée entre 2008 et 2010 (par exemple, la réduction des distances parcourues ou de la durée d'utilisation des véhicules, l'acquisition de véhicules écoénergétiques, etc.).

FIGURE 3
GES ÉMIS PAR TYPE DE VÉHICULE EN 2010



BÂTIMENTS

De 2006 à 2010, les émissions de GES du secteur des bâtiments ont diminué de 21 %* (figure 4). Cette diminution est attribuable en grande partie au remplacement du gaz naturel par de l'électricité et, dans une moindre mesure, par l'élimination du mazout (figures 4 et 5). Par ailleurs, la baisse observée provient également de la réduction de la consommation totale d'énergie. En effet, en 2010, les bâtiments de l'arrondissement ont consommé 11 % moins d'énergie qu'en 2006 (figure 5), et ce, pour des besoins en chauffage similaires (voir la section 4.1.1 traitant des degrés-jours de chauffage) pour plus d'information à ce sujet).

ÉCLAIRAGE PUBLIC ET FEUX DE CIRCULATION

En 2010, seulement 0,9 % des émissions de GES de l'arrondissement étaient reliés à l'éclairage public et aux feux de circulation (figure 2). Puisqu'il n'y a pas eu de changement majeur dans la quantité d'énergie nécessaire à leur fonctionnement (par exemple, pas de changement majeur dans la taille du parc d'équipements et pas de remplacement généralisé d'équipements par des équipements plus écoénergétiques, etc.), la quantité de GES émise par ces activités est restée constante depuis 2006*.

* Pour faciliter la comparaison d'une année à l'autre, le facteur d'émission pour l'électricité utilisé pour les cinq années présentées est celui de 2010. Par conséquent, les émissions présentées pour les années 2006 à 2009 ne sont pas les émissions réelles. Voir la section 3.2 pour plus de détails.

Note : Les émissions de GES présentées dans cet inventaire n'incluent pas celles des activités effectuées en sous-traitance.

FIGURE 4*
GES ÉMIS PAR SOURCE D'ÉNERGIE (t éq.CO₂)

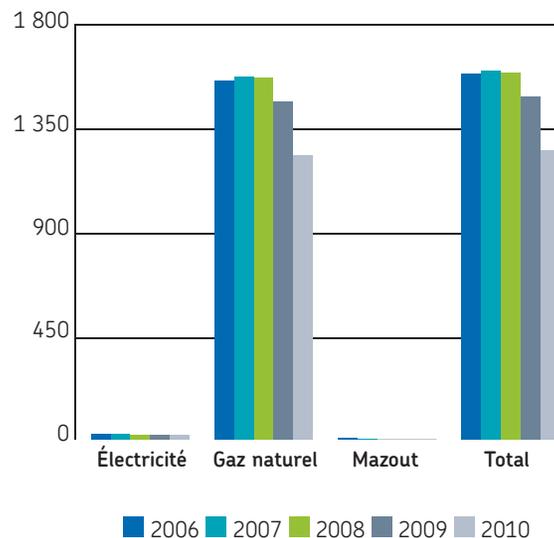
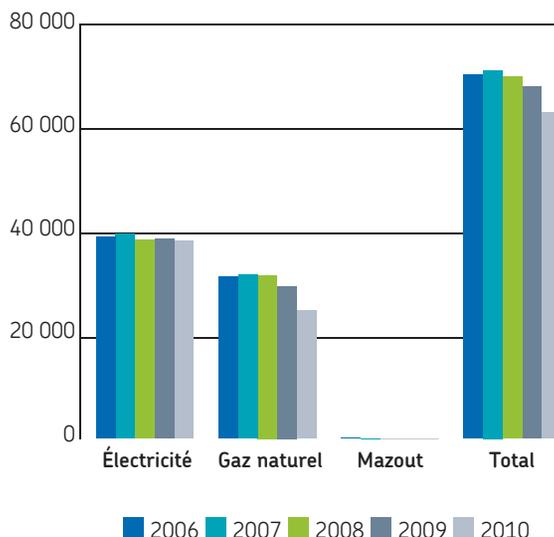


FIGURE 5
CONSOMMATION D'ÉNERGIE (GJ)



RIVIÈRE-DES-PRAIRIES- POINTE-AUX-TREMBLES EN BREF

L'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles compte 106 407 citoyens sur une superficie de 42,3 km². Il est le deuxième plus grand territoire de l'agglomération et, malgré sa faible densité, il représente plus de 5 % de la population totale de l'île. L'arrondissement se démarque avec ses 138 parcs en plus de 2 parcs régionaux et de 6 jardins communautaires. L'enlèvement de la neige est requis sur plus de 335 km de rues. L'arrondissement partage à parts égales les deux cueillettes d'ordures ménagères hebdomadaires avec un entrepreneur contractuel et engage un sous-traitant pour réaliser la cueillette hebdomadaire de matières recyclables. Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles offre à ses citoyens 2 aréas, 2 bibliothèques, 6 centres communautaires, 2 centres sportifs et 9 chalets de parc chauffés. L'arrondissement s'est doté d'un plan d'action de développement durable 2013-2015.



Descente pour mise à l'eau à Pointe-aux-Trembles
Crédit : © Ville de Montréal



Rosemont
La Petite-Patrie
Montréal

Inventaire 2006-2010

Population : 134 000 habitants

Territoire : 15,9 km²

Émissions de GES en 2010 :
3 155 t éq. CO₂

Émissions de GES estimées pour les
activités en sous-traitance en 2010 :
1 727 t éq. CO₂

FICHE A.13

ÉMISSIONS TOTALES DE GES*

En 2010, les activités corporatives de l'arrondissement de Rosemont–La Petite–Patrie ont émis 3 155 t éq. CO₂. Il s'agit d'une réduction de 7 % par rapport aux émissions de l'année 2006*.

FIGURE 1*
GES ÉMIS PAR SECTEUR (t éq.CO₂)

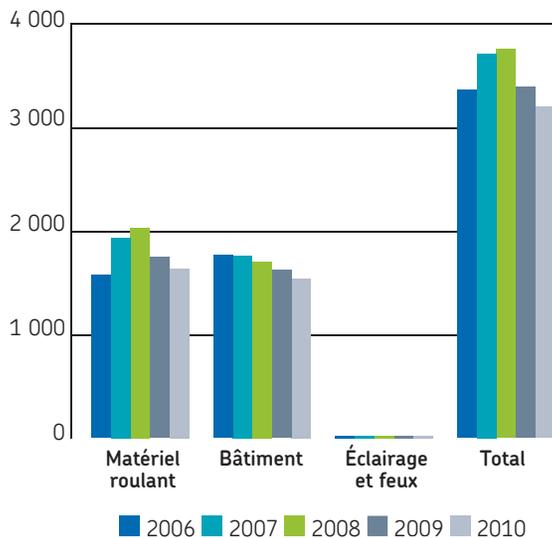
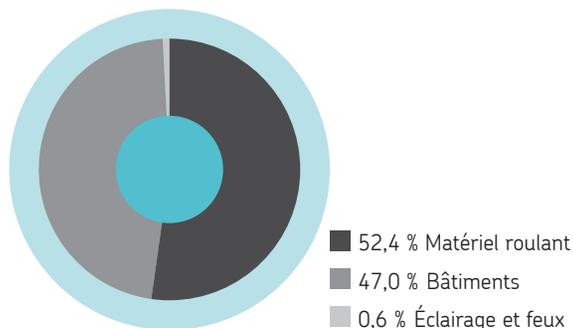


FIGURE 2
GES ÉMIS PAR SECTEUR EN 2010

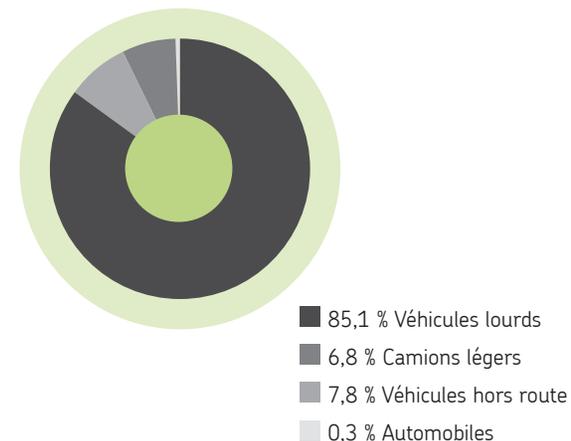


MATÉRIEL ROULANT

Les émissions de GES du matériel roulant étaient surtout attribuables aux véhicules lourds (figure 3). À l'opposé, les émissions des automobiles étaient négligeables.

Comme le montre la figure 1, les émissions de GES du matériel roulant ont augmenté de 2006 à 2008, puis ont diminué en 2009 et en 2010. Depuis 2008, l'utilisation de biodiesel B5 en remplacement du diesel, au printemps, à l'été et à l'automne, est responsable d'une réduction de 2,3 % des émissions de GES du matériel roulant. Les données disponibles ne permettent pas de préciser les autres causes de la réduction des émissions du matériel roulant observée de 2008 à 2010 (par exemple, la réduction des distances parcourues ou de la durée d'utilisation des véhicules, l'acquisition de véhicules écoénergétiques, etc.).

FIGURE 3
GES ÉMIS PAR TYPE DE VÉHICULE EN 2010



BÂTIMENTS

De 2006 à 2010, les émissions de GES du secteur des bâtiments ont diminué de 17 %* (figure 4). Cette baisse est attribuable, en grande partie, au remplacement du mazout par de l'électricité et, dans une moindre mesure, par le remplacement du gaz naturel par de l'électricité (figures 4 et 5). En effet, pour une même quantité d'énergie fournie, le mazout émet beaucoup plus de GES que l'électricité, alors que le gaz naturel en émet plus que l'électricité mais moins que le mazout. Il est à noter que les données de 2006 et de 2010 peuvent facilement être comparées, puisque les besoins en chauffage des deux années ont été similaires (voir la section 4.1.1 traitant des degrés-jours de chauffage pour plus d'information à ce sujet).

ÉCLAIRAGE PUBLIC ET FEUX DE CIRCULATION

En 2010, seulement 0,6 % des émissions de GES de l'arrondissement étaient dues à l'éclairage public et aux feux de circulation (figure 2). Puisqu'il n'y a pas eu de changement majeur dans la quantité d'énergie nécessaire à leur fonctionnement (par exemple, pas de changement majeur dans la taille du parc d'équipements et pas de remplacement généralisé d'équipements par des équipements plus écoénergétiques, etc.), la quantité de GES émise par ces activités est restée constante depuis 2006*.

* Pour faciliter la comparaison d'une année à l'autre, le facteur d'émission pour l'électricité utilisé pour les cinq années présentées est celui de 2010. Par conséquent, les émissions présentées pour les années 2006 à 2009 ne sont pas les émissions réelles. Voir la section 3.2 pour plus de détails.

Note : Les émissions de GES présentées dans cet inventaire n'incluent pas celles des activités effectuées en sous-traitance.

FIGURE 4*
GES ÉMIS PAR SOURCE D'ÉNERGIE (t éq.CO₂)

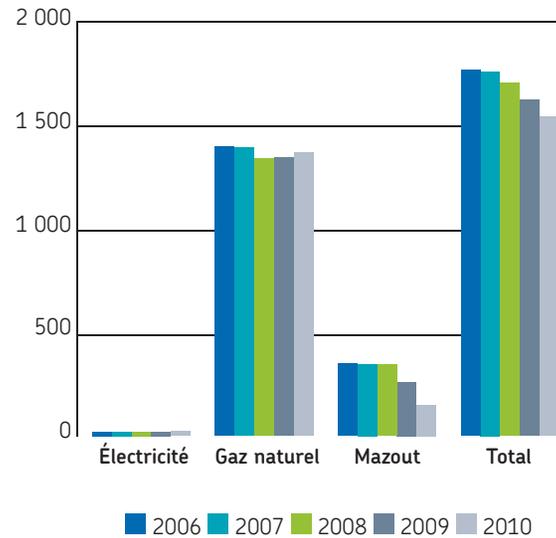
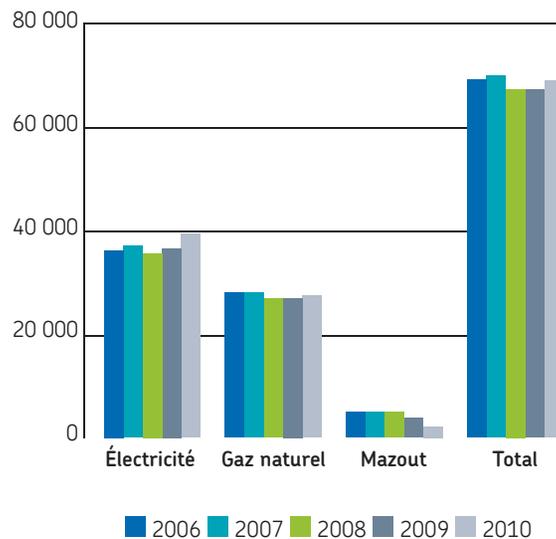


FIGURE 5
CONSOMMATION D'ÉNERGIE (GJ)



ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE EN BREF

L'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie est le troisième arrondissement le plus peuplé avec plus de 134 000 d'habitants, soit 7,1 % de la population totale de l'agglomération de Montréal. Ses habitants, qui forment plus de 75 000 ménages, sont répartis sur un territoire de 15,9 km². L'enlèvement de la neige est requis sur plus de 194 km de rues. En 2010, il y avait deux collectes hebdomadaires des ordures ménagères effectuées à 40 % par l'arrondissement. L'année 2010 marquait aussi le début d'une collecte des matières organiques offerte à 2 000 résidents. Les matières recyclables sont collectées une fois par semaine par l'entremise d'une firme privée. L'arrondissement offre les équipements et services de 55 parcs, dont 17 équipés d'un chalet chauffé, 10 jardins communautaires, 2 arènes, 1 bibliothèque, 3 piscines intérieures et quelques centres d'activités culturelles et sportives.



Prix émérite du patrimoine 2012
Crédit : © Ville de Montréal



**Saint-Laurent
Montréal**

Inventaire 2006-2010

Population : 91 000 habitants

Territoire : 42,8 km²

Émissions de GES en 2010 :
2 480 t éq. CO₂

Émissions de GES estimées pour les
activités en sous-traitance en 2010 :
1 466 t éq. CO₂

FICHE A.14

ÉMISSIONS TOTALES DE GES*

En 2010, les activités corporatives de l'arrondissement de Saint-Laurent ont émis 2 480 t éq. CO₂. Il s'agit d'une réduction de 5 % par rapport aux émissions de l'année 2006*.

FIGURE 1*
GES ÉMIS PAR SECTEUR (t éq.CO₂)

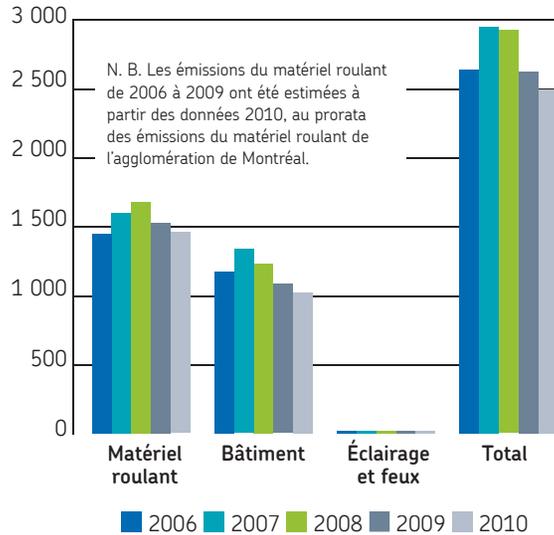
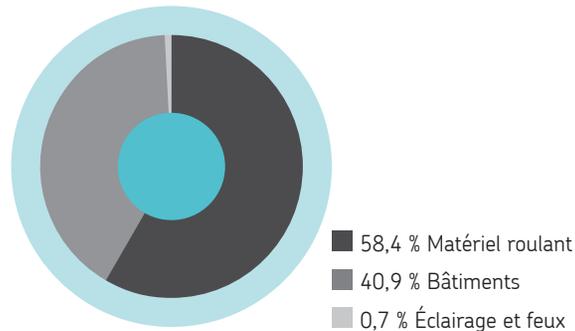


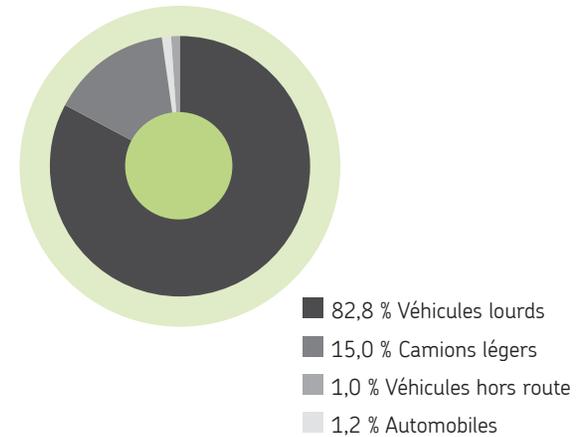
FIGURE 2
GES ÉMIS PAR SECTEUR EN 2010



MATÉRIEL ROULANT

En 2010, les émissions de GES du matériel roulant étaient surtout attribuables aux véhicules lourds (figure 3). À l'opposé, les émissions des automobiles et des véhicules hors route étaient très faibles.

FIGURE 3
GES ÉMIS PAR TYPE DE VÉHICULE EN 2010



BÂTIMENTS

De 2006 à 2010, les émissions de GES du secteur des bâtiments ont diminué de 13 %* (figure 4). Cette diminution est surtout attribuable à la diminution de l'utilisation du gaz naturel (figure 5). Quant à la légère diminution de 4 % de la consommation d'électricité, elle a eu très peu d'impact sur les émissions de GES. En effet, pour une même quantité d'énergie fournie, le gaz naturel émet beaucoup plus de GES que l'électricité. Entre 2006 et 2010, l'arrondissement a diminué sa consommation d'énergie totale de 8 % (figure 5), et ce, pour des besoins en chauffage similaires (voir la section 4.1.1 traitant des degrés-jours de chauffage pour plus d'information à ce sujet).

ÉCLAIRAGE PUBLIC ET FEUX DE CIRCULATION

En 2010, seulement 0,7 % des émissions de GES de l'arrondissement étaient reliés à l'éclairage public et aux feux de circulation (figure 2). Puisqu'il n'y a pas eu de changement majeur dans la quantité d'énergie nécessaire à leur fonctionnement (par exemple, pas de changement majeur dans la taille du parc d'équipements et pas de remplacement généralisé d'équipements par des équipements plus écoénergétiques, etc.), la quantité de GES émise par ces activités est restée constante depuis 2006*.

* Pour faciliter la comparaison d'une année à l'autre, le facteur d'émission pour l'électricité utilisé pour les cinq années présentées est celui de 2010. Par conséquent, les émissions présentées pour les années 2006 à 2009 ne sont pas les émissions réelles. Voir la section 3.2 pour plus de détails.

Note : Les émissions de GES présentées dans cet inventaire n'incluent pas celles des activités effectuées en sous-traitance.

FIGURE 4*
GES ÉMIS PAR SOURCE D'ÉNERGIE (t éq.CO₂)

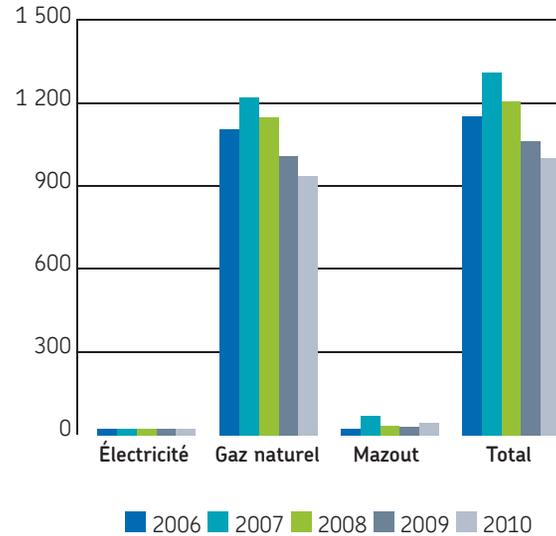
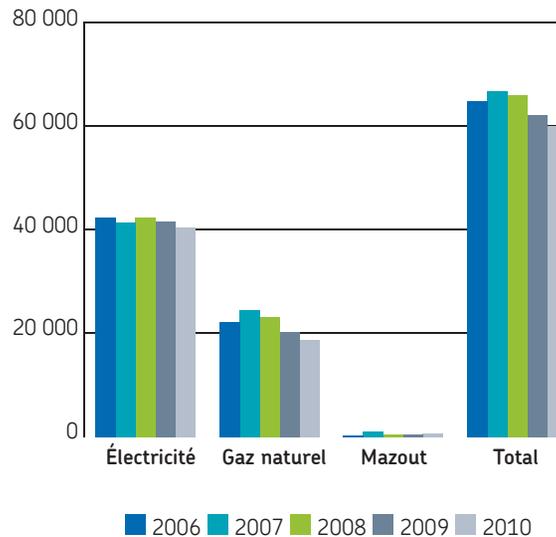


FIGURE 5
CONSOMMATION D'ÉNERGIE (GJ)



SAINT-LAURENT EN BREF

Situé au cœur de Montréal sur une superficie de 42,8 km², l'arrondissement de Saint-Laurent héberge une population de plus de 91 000 habitants. L'arrondissement possède 252 km de rues, près du double de trottoirs et mandate un entrepreneur contractuel pour effectuer la cueillette d'ordures ménagères et la cueillette de matières recyclables hebdomadaires. En plus d'un grand boisé et d'un parc-nature, le territoire est doté d'une quarantaine de parcs, dont 17 munis de chalets, de 6 jardins communautaires ainsi que d'un aréna double, 2 centres culturels et communautaires et une bibliothèque. L'arrondissement s'est doté d'un plan d'action de développement durable 2011-2015.



Projet de Revitalisation urbaine intégrée (RUI)
Crédit : © Arrondissement de Saint-Laurent



Inventaire 2006-2010

Population : 75 000 habitants

Territoire : 13,5 km²

Émissions de GES en 2010 :
1 156 t éq. CO₂

Émissions de GES estimées pour les
activités en sous-traitance en 2010 :
1 172 t éq. CO₂

FICHE A.15

ÉMISSIONS TOTALES DE GES*

En 2010, les activités corporatives de l'arrondissement de Saint-Léonard ont émis 1 156 t éq. CO₂. Il s'agit d'une augmentation de 19 % par rapport aux émissions de l'année 2006*.

FIGURE 1*
GES ÉMIS PAR SECTEUR (t éq.CO₂)

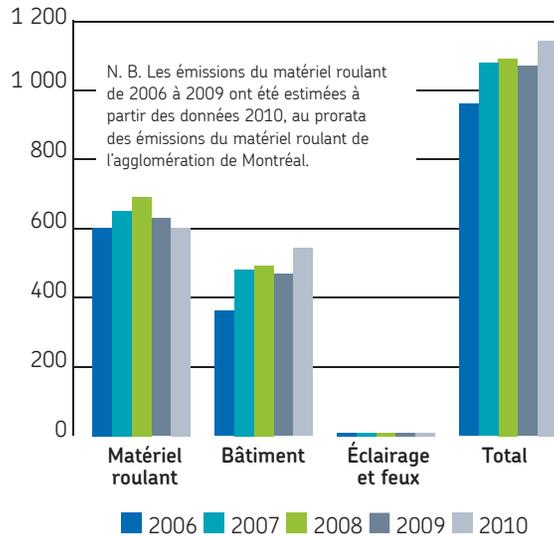
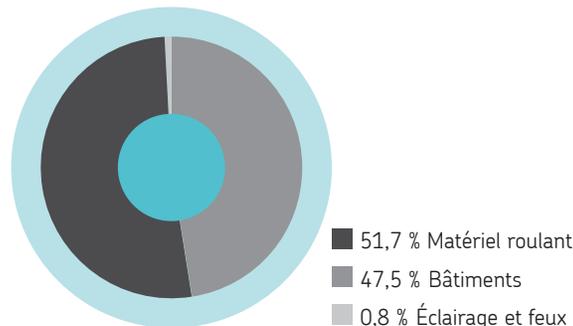


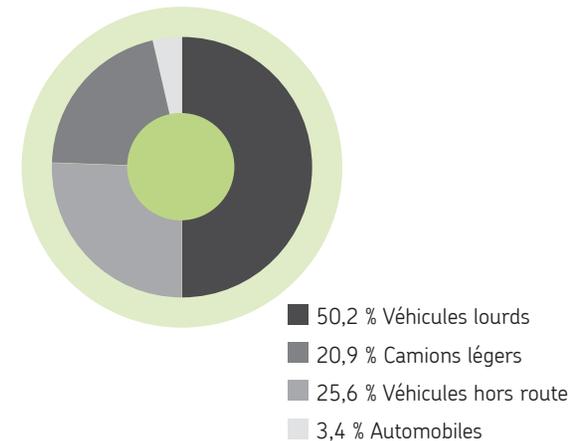
FIGURE 2
GES ÉMIS PAR SECTEUR EN 2010



MATÉRIEL ROULANT

En 2010, les émissions de GES du matériel roulant étaient surtout attribuables aux véhicules lourds et aux véhicules hors route (figure 3). À l'opposé, les émissions des automobiles ne représentaient que 3 % de l'ensemble des émissions du matériel roulant.

FIGURE 3
GES ÉMIS PAR TYPE DE VÉHICULE EN 2010



BÂTIMENTS

De 2006 à 2010, les émissions de GES du secteur des bâtiments ont augmenté de 50 %* (figure 4). Cette importante hausse est essentiellement attribuable à l'augmentation de l'utilisation du gaz naturel. Cinq bâtiments de l'arrondissement sont responsables de 83 % de l'augmentation observée. Il s'agit des garages et ateliers numéro 3457, de la piscine intérieure Saint-Léonard, du complexe sportif du parc Hébert et des arénas Roberto-Luongo et Martin-Brodeur. Quant à la consommation d'énergie totale, elle est restée relativement constante en 2006 et 2010 (figure 5). En effet, la baisse de consommation d'électricité a été compensée par l'augmentation de la consommation du gaz naturel.

ÉCLAIRAGE PUBLIC ET FEUX DE CIRCULATION

En 2010, seulement 0,8 % des émissions de GES de l'arrondissement étaient reliés à l'éclairage public et aux feux de circulation (figure 2). Puisqu'il n'y a pas eu de changement majeur dans la quantité d'énergie nécessaire à leur fonctionnement (par exemple, pas de changement majeur dans la taille du parc d'équipements et pas de remplacement généralisé d'équipements par des équipements plus écoénergétiques, etc.), la quantité de GES émise par ces activités est restée constante depuis 2006*.

* Pour faciliter la comparaison d'une année à l'autre, le facteur d'émission pour l'électricité utilisé pour les cinq années présentées est celui de 2010. Par conséquent, les émissions présentées pour les années 2006 à 2009 ne sont pas les émissions réelles. Voir la section 3.2 pour plus de détails.

Note : Les émissions de GES présentées dans cet inventaire n'incluent pas celles des activités effectuées en sous-traitance.

FIGURE 4*
GES ÉMIS PAR SOURCE D'ÉNERGI* (t éq.CO₂)

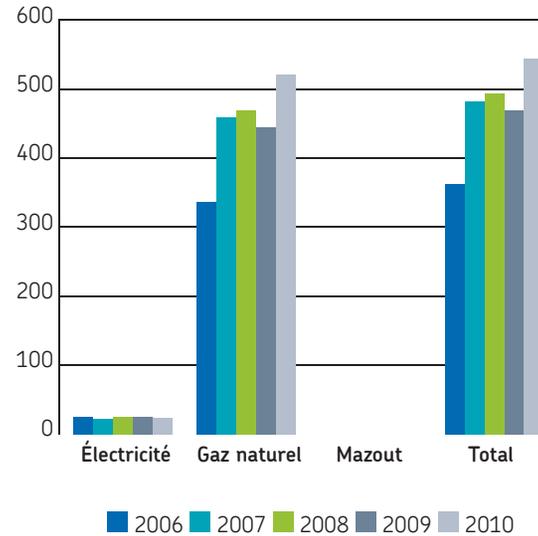
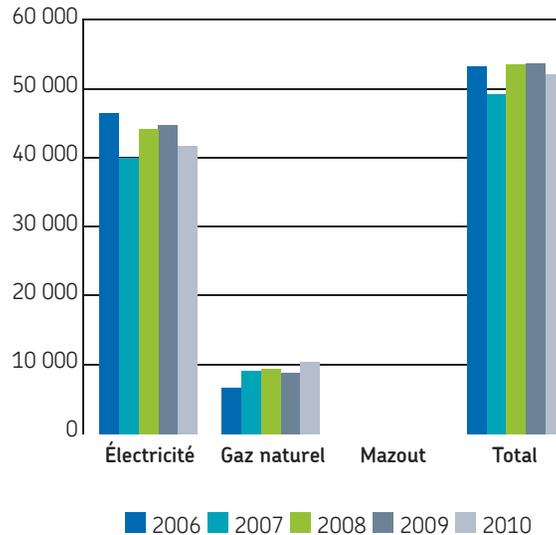


FIGURE 5
CONSOMMATION D'ÉNERGIE (GJ)



SAINT-LÉONARD EN BREF

L'arrondissement de Saint-Léonard héberge plus de 75 000 habitants répartis sur une superficie de 13,5 km². L'arrondissement procède à l'enlèvement de la neige sur 162 km de rues et trottoirs et mandate un entrepreneur contractuel pour effectuer, chaque semaine, les deux cueillettes d'ordures ménagères et la cueillette de matières recyclables pour plus de 30 600 ménages. Saint-Léonard offre à ses citoyens les équipements et services de 9 parcs, dont 7 équipés d'un pavillon, ainsi que 2 arénas, 1 bibliothèque, 1 piscine intérieure et quelques centres d'activités culturelles et un centre sportif. L'arrondissement s'est doté d'un plan d'action de développement durable 2011-2015.



Voiture hybride « Chevrolet Volt 2013 »
Crédit : © Arrondissement de Saint-Léonard



Le Sud-Ouest
Montréal

Inventaire 2006-2010

Population : 70 000 habitants

Territoire : 15 km²

Émissions de GES en 2010 :
3 717 t éq. CO₂

Émissions de GES estimées pour les
activités en sous-traitance en 2010 :
1 122 t éq. CO₂

FICHE A.16

ÉMISSIONS TOTALES DE GES*

En 2010, les activités corporatives de l'arrondissement du Sud-Ouest ont émis 3 717 t éq. CO₂. Il s'agit d'une réduction de 9 % par rapport aux émissions de l'année 2006*.

FIGURE 1*
GES ÉMIS PAR SECTEUR (t éq.CO₂)

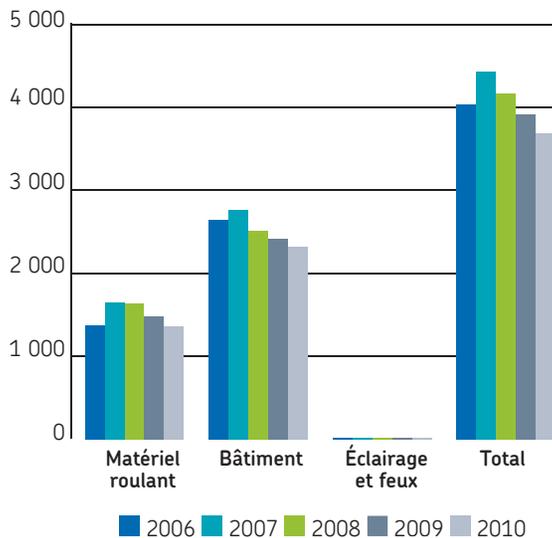
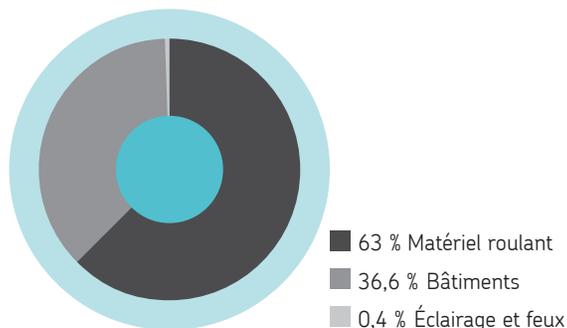


FIGURE 2
GES ÉMIS PAR SECTEUR EN 2010

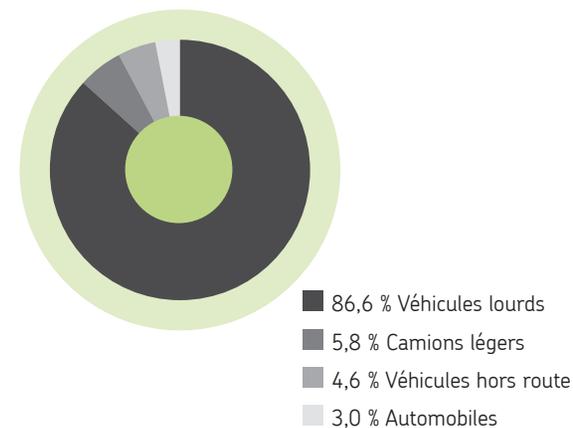


MATÉRIEL ROULANT

Les émissions de GES du matériel roulant étaient en très grande partie attribuables aux camions lourds (figure 3).

Comme le montre la figure 1, les émissions de GES du matériel roulant ont augmenté de 2006 à 2007, sont restées stables en 2008, puis ont diminué jusqu'en 2010. Depuis 2008, l'utilisation de biodiesel B5 en remplacement du diesel, au printemps, à l'été et à l'automne, est responsable d'une réduction de 1,4 % des émissions de GES du matériel roulant. Les données disponibles ne permettent pas de préciser les autres causes de la réduction des émissions du matériel roulant observée de 2008 à 2010 (par exemple, la réduction des distances parcourues ou de la durée d'utilisation des véhicules, l'acquisition de véhicules écoénergétiques, etc.).

FIGURE 3
GES ÉMIS PAR TYPE DE VÉHICULE EN 2010



BÂTIMENTS

De 2006 à 2010, les émissions de GES du secteur des bâtiments ont diminué de 12 %* (figure 4). Cette baisse est attribuable au remplacement du mazout et du gaz naturel par de l'électricité (figures 4 et 5) ainsi qu'à la réduction de la consommation totale d'énergie. En 2010, les bâtiments de l'arrondissement ont consommé 10 % moins d'énergie qu'en 2006 (figure 5), et ce, pour des besoins en chauffage similaires (voir la section 4.1.1 traitant des degrés-jours de chauffage pour plus d'information à ce sujet).

ÉCLAIRAGE PUBLIC ET FEUX DE CIRCULATION

En 2010, seulement 0,4 % des émissions de GES de l'arrondissement étaient reliés à l'éclairage public et aux feux de circulation (figure 2). Puisqu'il n'y a pas eu de changement majeur dans la quantité d'énergie nécessaire à leur fonctionnement (par exemple, pas de changement majeur dans la taille du parc d'équipements et pas de remplacement généralisé d'équipements par des équipements plus écoénergétiques, etc.), la quantité de GES émise par ces activités est restée constante depuis 2006*.

* Pour faciliter la comparaison d'une année à l'autre, le facteur d'émission pour l'électricité utilisé pour les cinq années présentées est celui de 2010. Par conséquent, les émissions présentées pour les années 2006 à 2009 ne sont pas les émissions réelles. Voir la section 3.2 pour plus de détails.

Note : Les émissions de GES présentées dans cet inventaire n'incluent pas celles des activités effectuées en sous-traitance.

FIGURE 4*
GES ÉMIS PAR SOURCE D'ÉNERGIE (t éq.CO₂)

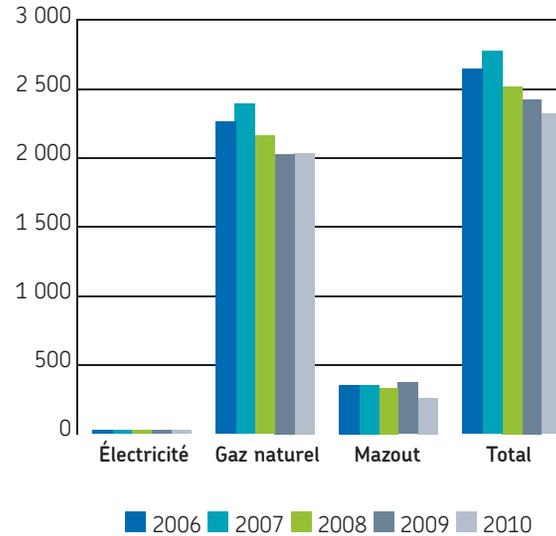
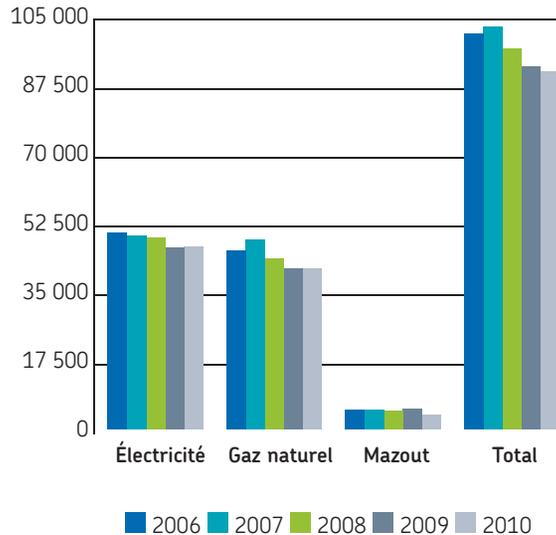


FIGURE 5
CONSOMMATION D'ÉNERGIE (GJ)



LE SUD-OUEST EN BREF

Berceau de l'industrialisation au Canada, l'arrondissement du Sud-Ouest couvre une superficie d'un peu plus de 15 km². Il se compose de six quartiers où résident près de 70 000 habitants. Le Sud-Ouest procède à l'enlèvement de la neige sur 157 km de rues et près du double de trottoirs. Les cueillettes hebdomadaires d'ordures ménagères et de matières recyclables sont effectuées par l'arrondissement sur le tiers du territoire et par des sous-traitants sur les deux tiers restants. Outre les magnifiques espaces boisés et sauvages du parc Angrignon, le Sud-Ouest dénombre près d'une centaine de parcs et espaces verts, 6 jardins communautaires et 2 parcs linéaires totalisant 278 hectares. La population peut également bénéficier de 3 arénas, de nombreux centres culturels et communautaires, 12 chalets de parc chauffés, 3 complexes sportifs et 4 bibliothèques municipales. L'arrondissement s'est doté d'un plan d'action de développement durable 2013-2015.



Événement « En ville sans ma voiture 2012 »
Crédit : © Arrondissement du Sud-Ouest



Inventaire 2006-2010

Population : 66 000 habitants

Territoire : 9,7 km²

Émissions de GES en 2010 :
1 840 t éq. CO₂

Émissions de GES estimées pour les
activités en sous-traitance en 2010 :
657 t éq. CO₂

FICHE A.17

ÉMISSIONS TOTALES DE GES*

En 2010, les activités corporatives de l'arrondissement de Verdun ont émis 1 840 t éq. CO₂. Il s'agit d'une réduction de 2 % par rapport aux émissions de l'année 2006*.

FIGURE 1*
GES ÉMIS PAR SECTEUR (t éq.CO₂)

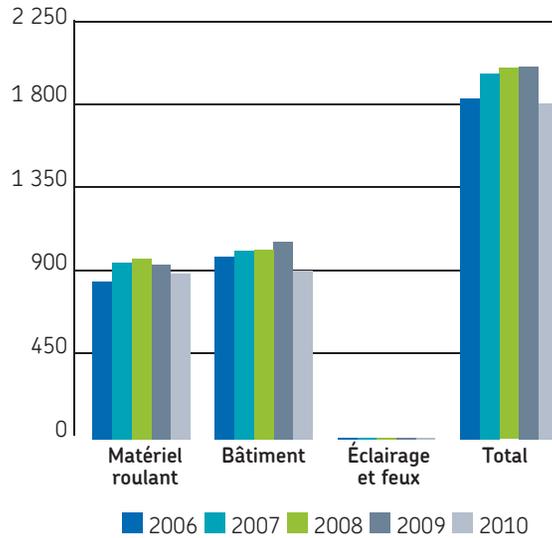
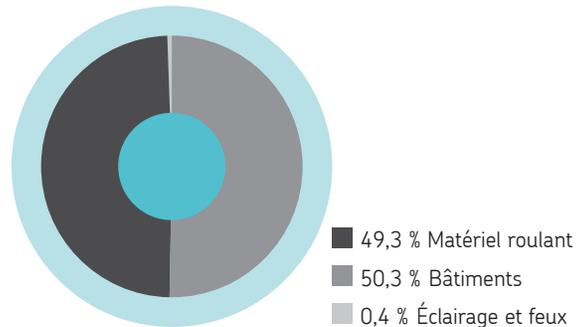


FIGURE 2
GES ÉMIS PAR SECTEUR EN 2010

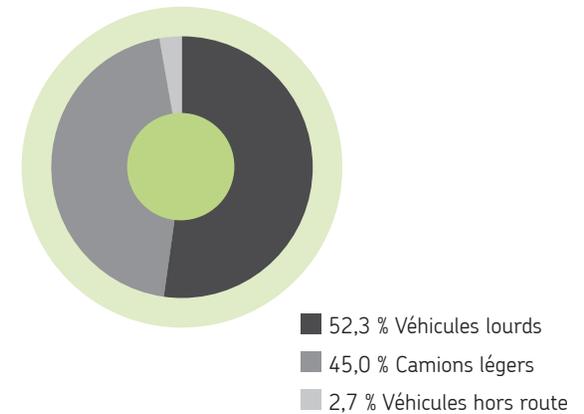


MATÉRIEL ROULANT

Environ la moitié des émissions de GES du matériel roulant étaient attribuables aux véhicules lourds et l'autre moitié aux camions légers (figure 3).

Comme le montre la figure 1, les émissions de GES du matériel roulant ont augmenté légèrement, soit de 5 %, de 2006 à 2010. Les données disponibles ne permettent pas de préciser les causes des légères variations annuelles observées.

FIGURE 3
GES ÉMIS PAR TYPE DE VÉHICULE EN 2010



BÂTIMENTS

De 2006 à 2010, les émissions de GES du secteur des bâtiments ont diminué de 7 %* (figure 4). Cette baisse est attribuable, en grande partie, au remplacement du gaz naturel par de l'électricité et, dans une moindre mesure, par le remplacement du mazout par de l'électricité (figures 4 et 5). En effet, pour une même quantité d'énergie fournie, le mazout émet beaucoup plus de GES que l'électricité, alors que le gaz naturel en émet plus que l'électricité mais moins que le mazout. Une mince partie de la réduction observée est attribuable à la diminution de la consommation totale d'énergie. En 2010, les bâtiments de l'arrondissement ont consommé 11 % moins d'énergie qu'en 2006 (figure 5), et ce, pour des besoins en chauffage similaires (voir la section 4.1.1 traitant des degrés-jours de chauffage pour plus d'information à ce sujet).

ÉCLAIRAGE PUBLIC ET FEUX DE CIRCULATION

En 2010, seulement 0,4 % des émissions de GES de l'arrondissement étaient reliés à l'éclairage public et aux feux de circulation (figure 2). Puisqu'il n'y a pas eu de changement majeur dans la quantité d'énergie nécessaire à leur fonctionnement (par exemple, pas de changement majeur dans la taille du parc d'équipements et pas de remplacement généralisé d'équipement par des équipements plus écoénergétiques, etc.), la quantité de GES émise par ces activités est restée constante depuis 2006*.

* Pour faciliter la comparaison d'une année à l'autre, le facteur d'émission pour l'électricité utilisé pour les cinq années présentées est celui de 2010. Par conséquent, les émissions présentées pour les années 2006 à 2009 ne sont pas les émissions réelles. Voir la section 3.2 pour plus de détails.

Note : Les émissions de GES présentées dans cet inventaire n'incluent pas celles des activités effectuées en sous-traitance.

FIGURE 4*
GES ÉMIS PAR SOURCE D'ÉNERGIE (t éq.CO₂)

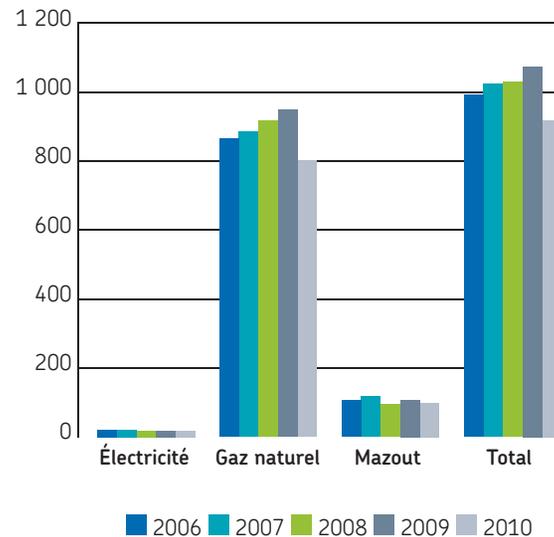
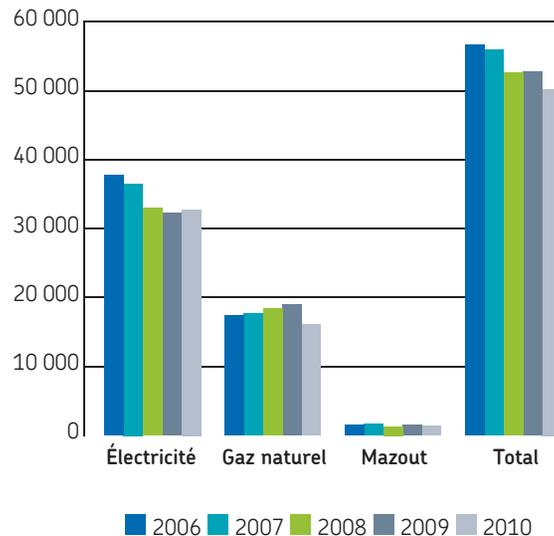


FIGURE 5
CONSOMMATION D'ÉNERGIE (GJ)



VERDUN EN BREF

L'arrondissement de Verdun compte plus de 66 000 habitants répartis sur une superficie de 9,7 km². Le territoire est bordé par le canal de l'Aqueduc et le fleuve Saint-Laurent, sans compter les rives et espaces verts de l'île des Soeurs pour un total de 45 parcs et 3 jardins communautaires. L'arrondissement procède à l'enlèvement de la neige sur environ 90 km de rues et mandate un sous-traitant pour effectuer les cueillettes hebdomadaires d'ordures ménagères et de matières recyclables. En plus de 7 infrastructures culturelles et communautaires, les citoyens de Verdun bénéficient des services et équipements de 2 arénas, 1 bibliothèque et 4 chalets de parc. L'arrondissement s'est doté d'un plan d'action de développement durable 2011-2015.



Quai flottant du Natatorium
Crédit : © Ville de Montréal



Ville-Marie
Montréal

Inventaire 2006-2010

Population : 84 000 habitants

Territoire : 16,5 km²

Émissions de GES en 2010 :
3 211 t éq. CO₂

Émissions de GES estimées pour les
activités en sous-traitance en 2010 :
870 t éq. CO₂

FICHE A.18

ÉMISSIONS TOTALES DE GES*

En 2010, les activités corporatives de l'arrondissement de Ville-Marie ont émis 3 211 t éq. CO₂. Il s'agit d'une augmentation de 3 % par rapport aux émissions de l'année 2006*.

FIGURE 1*
GES ÉMIS PAR SECTEUR (t éq.CO₂)

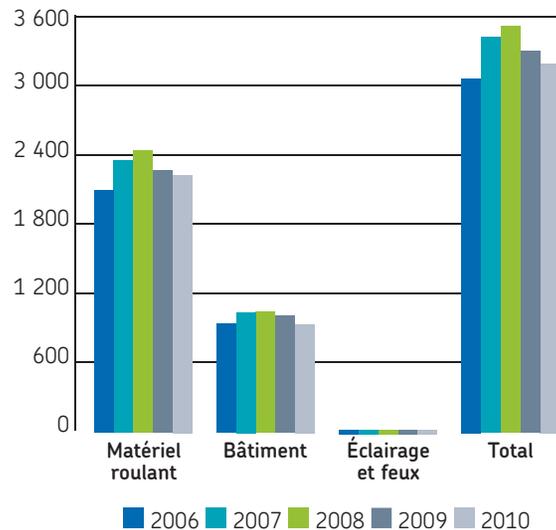
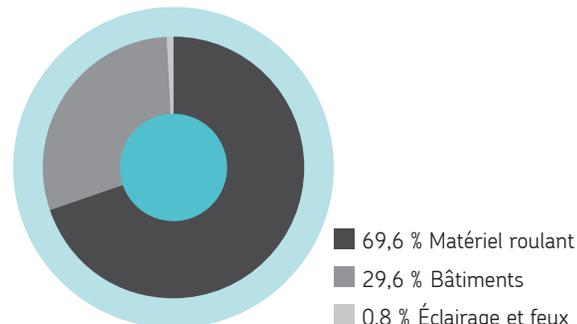


FIGURE 2
GES ÉMIS PAR SECTEUR EN 2010

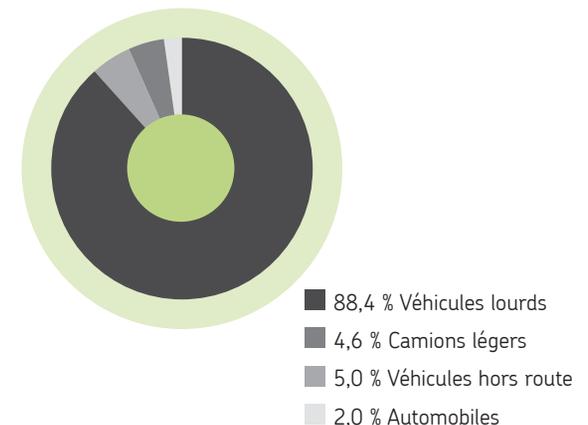


MATÉRIEL ROULANT

Les émissions de GES du matériel roulant étaient surtout attribuables aux véhicules lourds (figure 3). À l'opposé, les émissions des automobiles étaient négligeables.

Comme le montre la figure 1, les émissions de GES du matériel roulant ont augmenté de 2006 à 2008, puis ont diminué jusqu'en 2010. Depuis 2008, l'utilisation de biodiesel B5 en remplacement du diesel, au printemps, à l'été et à l'automne, est responsable d'une réduction de 1,4 % des émissions de GES du matériel roulant. Les données disponibles ne permettent pas de préciser les autres causes de la réduction des émissions du matériel roulant observée de 2008 à 2010 (par exemple, la réduction des distances parcourues ou de la durée d'utilisation des véhicules, l'acquisition de véhicules écoénergétiques, etc.).

FIGURE 3
GES ÉMIS PAR TYPE DE VÉHICULE EN 2010



BÂTIMENTS

De 2006 à 2010, la consommation d'énergie du secteur des bâtiments a diminué de 9 % (figure 5), et ce, pour des besoins en chauffage similaires (voir la section 4.1.1 traitant des degrés-jours de chauffage pour plus d'information à ce sujet). Cependant, les émissions de GES ont été semblables en 2006 et en 2010 (figure 4). En effet, les émissions évitées principalement par l'élimination du mazout et, dans une moindre mesure, par la diminution de la consommation d'électricité ont été annulées par les émissions supplémentaires attribuables à la légère hausse de consommation du gaz naturel.

ÉCLAIRAGE PUBLIC ET FEUX DE CIRCULATION

En 2010, seulement 0,8 % des émissions de GES de l'arrondissement étaient reliés à l'éclairage public et aux feux de circulation (figure 2). Puisqu'il n'y a pas eu de changement majeur dans la quantité d'énergie nécessaire à leur fonctionnement (par exemple, pas de changement majeur dans la taille du parc d'équipements et pas de remplacement généralisé d'équipements par des équipements plus écoénergétiques, etc.), la quantité de GES émise par ces activités est restée constante depuis 2006*.

* Pour faciliter la comparaison d'une année à l'autre, le facteur d'émission pour l'électricité utilisé pour les cinq années présentées est celui de 2010. Par conséquent, les émissions présentées pour les années 2006 à 2009 ne sont pas les émissions réelles. Voir la section 3.2 pour plus de détails.

Note : Les émissions de GES présentées dans cet inventaire n'incluent pas celles des activités effectuées en sous-traitance.

FIGURE 4*
GES ÉMIS PAR SOURCE D'ÉNERGIE (t éq.CO₂)

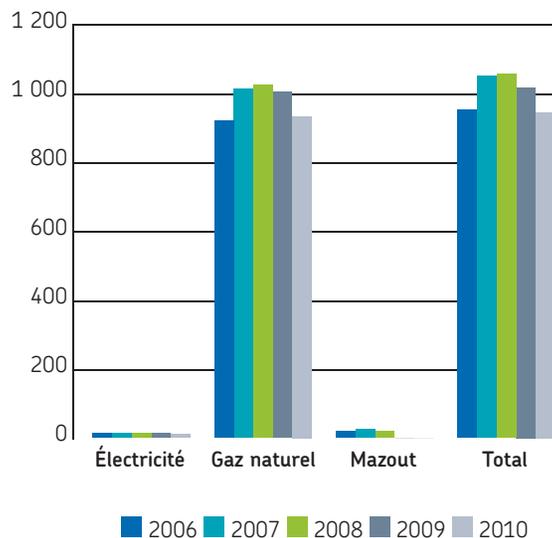
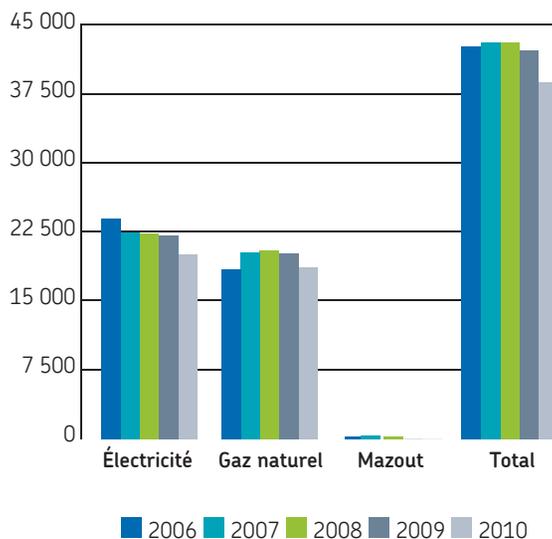


FIGURE 5
CONSOMMATION D'ÉNERGIE (GJ)

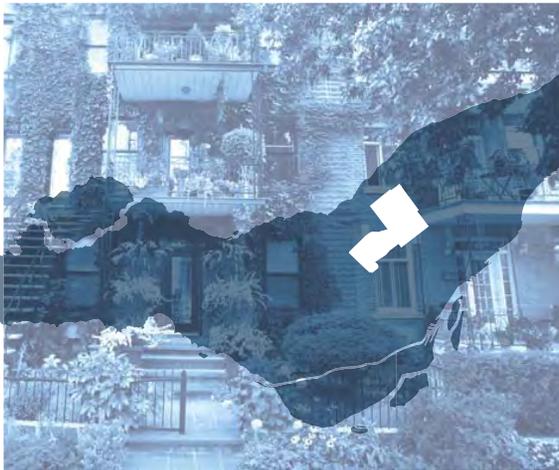


VILLE-MARIE EN BREF

L'arrondissement de Ville-Marie abrite 84 000 habitants répartis sur un territoire de 16,5 km². Situé au cœur de Montréal, entre le fleuve Saint-Laurent et le mont Royal, Ville-Marie est reconnu comme le centre des affaires, le cœur des activités économiques et de divertissement de Montréal. L'enlèvement de la neige est requis sur plus de 200 km de rues et 320 km de trottoirs. L'arrondissement procède à deux cueillettes d'ordures ménagères et une cueillette de matières recyclables hebdomadaires effectuées à plus de 80 % par un entrepreneur contractuel. En plus du parc du Mont-Royal, le territoire est doté de 129 parcs et espaces verts, 12 jardins communautaires, 1 aréna, 6 centres culturels et communautaires et 1 piscine intérieure. L'arrondissement s'est doté d'un plan d'action de développement durable 2010-2015.



Station de vélos BIXI
Crédit : © Ville de Montréal



Villeray
Saint-Michel
Parc-Extension
Montréal

Inventaire 2006-2010

Population : 142 000 habitants

Territoire : 16,5 km²

Émissions de GES en 2010 :
4 323 t éq. CO₂

Émissions de GES estimées pour les
activités en sous-traitance en 2010 :
1 226 t éq. CO₂

FICHE A.19

ÉMISSIONS TOTALES DE GES*

En 2010, les activités corporatives de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension ont émis 4 323 t éq. CO₂. Il s'agit d'une réduction de 8 % par rapport aux émissions de l'année 2006*.

FIGURE 1*
GES ÉMIS PAR SECTEUR (t éq.CO₂)

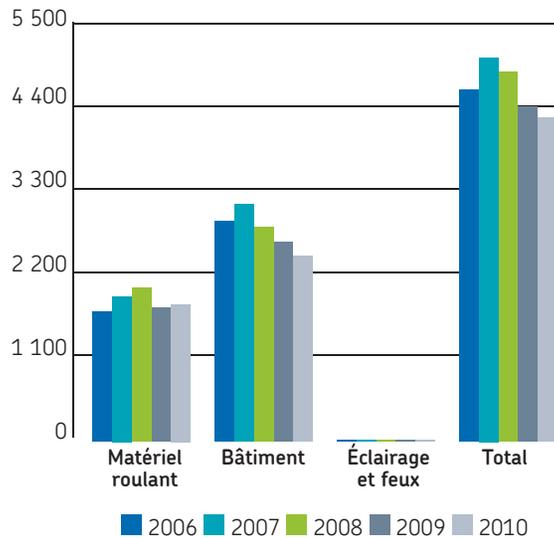
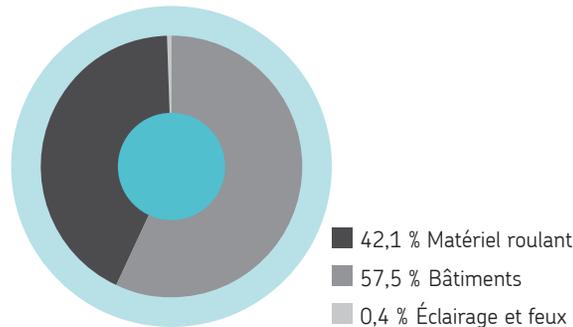


FIGURE 2
GES ÉMIS PAR SECTEUR EN 2010

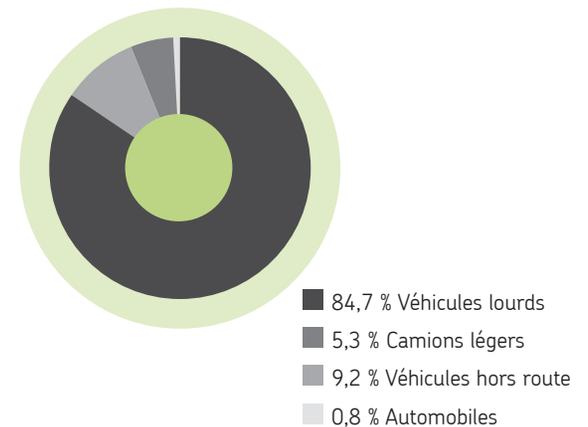


MATÉRIEL ROULANT

Les émissions de GES du matériel roulant étaient surtout attribuables aux véhicules lourds (figure 3). À l'opposé, les émissions des automobiles étaient négligeables.

Comme le montre la figure 1, les émissions de GES du matériel roulant ont augmenté de 2006 à 2008, puis ont diminué en 2009 et sont restées pratiquement stables en 2010. Depuis 2008, l'utilisation de biodiesel B5 en remplacement du diesel, au printemps, à l'été et à l'automne, est responsable d'une réduction de 1,5 % des émissions de GES du matériel roulant. Les données disponibles ne permettent pas de préciser les autres causes de la variation annuelle des émissions du matériel roulant (par exemple, la variation des distances parcourues ou de la durée d'utilisation des véhicules, l'acquisition de véhicules écoénergétiques, etc.).

FIGURE 3
GES ÉMIS PAR TYPE DE VÉHICULE EN 2010



BÂTIMENTS

De 2006 à 2010, les émissions de GES du secteur des bâtiments ont diminué de 16 %* (figure 4). Cette réduction est attribuable à une baisse de la consommation totale d'énergie et, plus particulièrement, à une diminution des quantités de mazout et de gaz naturel consommées (figures 4 et 5). En effet, pour une même quantité d'énergie fournie, le mazout émet beaucoup plus de GES que l'électricité, alors que le gaz naturel en émet plus que l'électricité mais moins que le mazout. Plus précisément, en 2010 les bâtiments de l'arrondissement ont consommé 11 % moins d'énergie qu'en 2006 (figure 5), et ce, pour des besoins en chauffage similaires (voir la section 4.1.1 traitant des degrés-jours de chauffage pour plus d'information à ce sujet).

ÉCLAIRAGE PUBLIC ET FEUX DE CIRCULATION

En 2010, seulement 0,4 % des émissions de GES de l'arrondissement étaient reliés à l'éclairage public et aux feux de circulation (figure 2). Puisqu'il n'y a pas eu de changement majeur dans la quantité d'énergie nécessaire à leur fonctionnement (par exemple, pas de changement majeur dans la taille du parc d'équipements et pas de remplacement généralisé d'équipements par des équipements plus écoénergétiques, etc.), la quantité de GES émise par ces activités est restée constante depuis 2006*.

* Pour faciliter la comparaison d'une année à l'autre, le facteur d'émission pour l'électricité utilisé pour les cinq années présentées est celui de 2010. Par conséquent, les émissions présentées pour les années 2006 à 2009 ne sont pas les émissions réelles. Voir la section 3.2 pour plus de détails.

Note : Les émissions de GES présentées dans cet inventaire n'incluent pas celles des activités effectuées en sous-traitance.

FIGURE 4*
GES ÉMIS PAR SOURCE D'ÉNERGIE (t éq.CO₂)

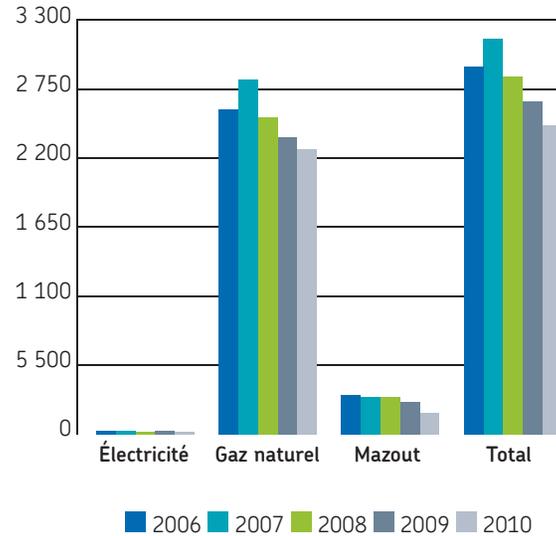
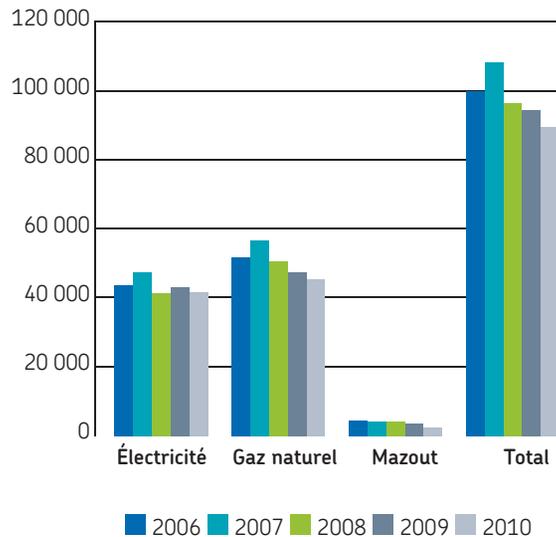


FIGURE 5
CONSOMMATION D'ÉNERGIE (GJ)



VILLERAY-SAINTE-MICHEL-PARC-EXTENSION EN BREF

Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension est le deuxième arrondissement le plus peuplé de la Ville de Montréal et représente 7,5 % de la population de l'agglomération avec plus de 142 000 habitants répartis sur un territoire de 16,5 km². L'arrondissement procède à l'enlèvement de la neige sur plus de 210 km de rues et trottoirs et mandate un entrepreneur contractuel pour effectuer, chaque semaine, les deux cueillettes d'ordures ménagères. Quant à la cueillette de matières recyclables pour plus de 64 000 ménages, elle est assurée par les employés de l'arrondissement. Celui-ci offre aux citoyens les équipements et services de 155 parcs et espaces verts, dont 9 équipés d'un chalet, ainsi que 3 arénas, 3 bibliothèques, 3 piscines intérieures et 9 centres d'activités culturelles et communautaires. L'arrondissement s'est doté d'un plan d'action de développement durable 2011-2015.



Opération de verdissement de l'édifice Avenue B
Crédit : © Arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension



Ville de
Baie-D'Urfé

Inventaire 2010

Population : 3 850 habitants

Territoire : 6 km²

Émissions de GES en 2010 :
189 t éq. CO₂

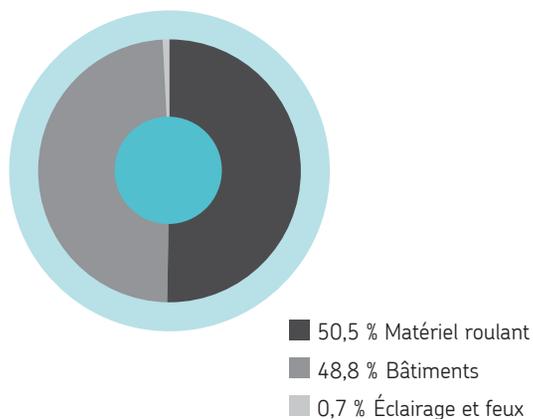
**Émissions de GES estimées pour les
activités en sous-traitance en 2010 :**
191 t éq. CO₂

FICHE A.20

ÉMISSIONS TOTALES DE GES

En 2010, les activités corporatives de la ville de Baie-D'Urfé ont émis 189 t éq. CO₂ (figure 1).

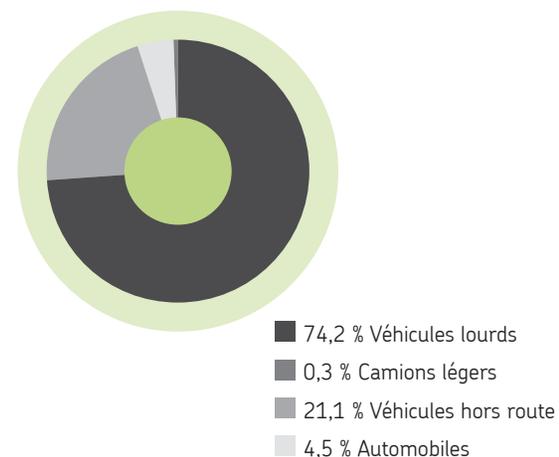
FIGURE 1
GES ÉMIS PAR SECTEUR EN 2010



MATÉRIEL ROULANT

Les émissions de GES du matériel roulant étaient surtout attribuables aux véhicules lourds et aux véhicules hors route (figure 2). Quant aux émissions des automobiles et des camions légers, elles ne représentaient que 5 % des émissions totales du secteur du matériel roulant.

FIGURE 2
GES ÉMIS PAR TYPE DE VÉHICULE EN 2010



BÂTIMENTS

En 2010, les émissions de GES du secteur des bâtiments étaient presque entièrement attribuables à l'utilisation du gaz naturel, et ce, même si cette source d'énergie ne comblait que 55 % des besoins énergétiques du secteur (figures 3 et 4). Ce constat découle du fait que, pour une même quantité d'énergie fournie, le gaz naturel émet plus de GES que l'électricité.

ÉCLAIRAGE PUBLIC ET FEUX DE CIRCULATION

En 2010, seulement 0,7 % des émissions de GES de la ville étaient reliés à l'éclairage public et aux feux de circulation (figure 1).

FIGURE 3
GES ÉMIS PAR SOURCE D'ÉNERGIE EN 2010

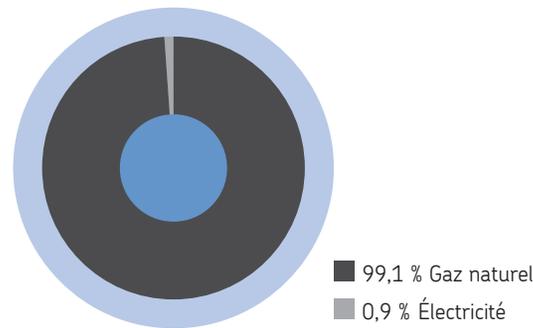
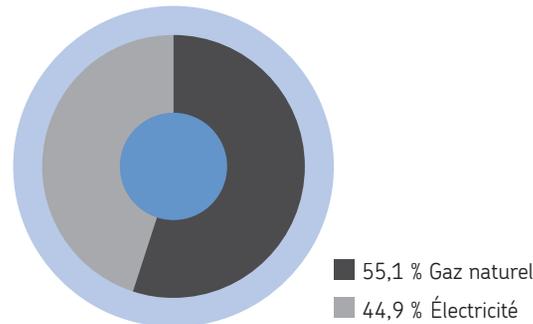


FIGURE 4
CONSOMMATION D'ÉNERGIE EN 2010



Note : Les émissions de GES présentées dans cet inventaire n'incluent pas celles des activités effectuées en sous-traitance.

BAIE-D'URFÉ EN BREF

La ville de Baie-D'Urfé abrite 3 850 habitants et compte pour 0,2 % de la population totale de l'agglomération de Montréal. Ses citoyens, répartis sur un territoire de 6 km² qui longe la rive nord du lac Saint-Louis, bénéficient d'une vingtaine de parcs et d'espaces verts, de deux centres culturels et d'un centre de curling. La ville procède à l'enlèvement de la neige sur des rues sans trottoirs. La ville mandate un entrepreneur contractuel pour effectuer les cueillettes hebdomadaires d'ordures ménagères et de matières recyclables pour près de 1 400 ménages. Baie-D'Urfé s'est dotée d'un plan d'action de développement durable 2010-2015.



Hôtel de ville
Crédit : © Ville de Baie-D'Urfé



Ville de
Beaconsfield

Inventaire 2007-2010

Population : 19 517 habitants

Territoire : 10,7 km²

Émissions de GES en 2010
855 t éq. CO₂

Émissions de GES estimées pour les
activités en sous-traitance en 2010 :
679 t éq. CO₂

FICHE A.21

ÉMISSIONS TOTALES DE GES*

En 2010, les activités corporatives de la ville de Beaconsfield ont émis 855 t éq. CO₂. Il s'agit d'une augmentation de 30 % par rapport aux émissions de l'année 2007*.

FIGURE 1*
GES ÉMIS PAR SECTEUR (t éq.CO₂)

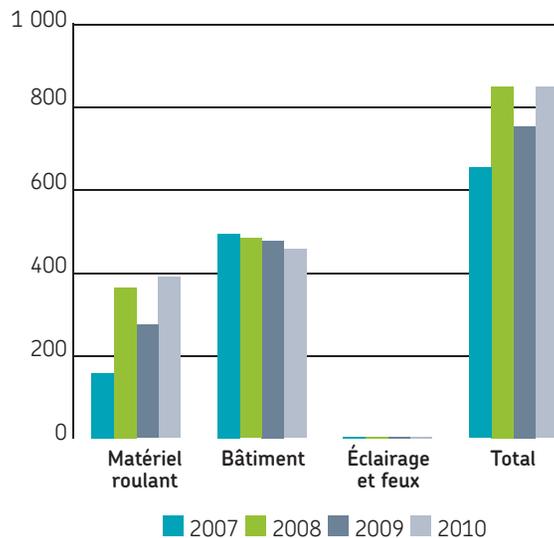
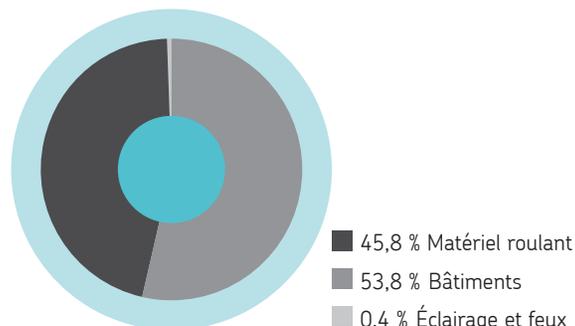


FIGURE 2
GES ÉMIS PAR SECTEUR EN 2010

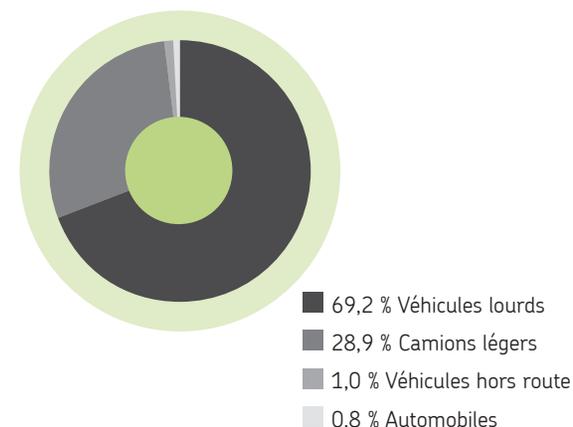


MATÉRIEL ROULANT

Les émissions de GES du matériel roulant étaient surtout attribuables aux véhicules lourds (figure 3). À l'opposé, les émissions des automobiles et des véhicules hors route étaient très faibles.

Comme le montre la figure 1, les émissions de GES du matériel roulant varient beaucoup d'une année à l'autre et sont les principales responsables de la hausse observée dans les émissions totales de GES. Les données disponibles ne permettent pas de préciser les causes des changements dans les émissions du matériel roulant d'une année à l'autre (par exemple, la variation des distances parcourues, la durée d'utilisation des véhicules ou l'acquisition de véhicules écoénergétiques).

FIGURE 3
GES ÉMIS PAR TYPE DE VÉHICULE EN 2010



* Pour faciliter la comparaison d'une année à l'autre, le facteur d'émission pour l'électricité utilisé pour les cinq années présentées est celui de 2010. Par conséquent, les émissions présentées pour les années 2007 à 2009 ne sont pas les émissions réelles. Voir la section 3.2 pour plus de détails.

Note : Les émissions de GES présentées dans cet inventaire n'incluent pas celles des activités effectuées en sous-traitance.

BÂTIMENTS

De 2007 à 2010, les émissions de GES du secteur des bâtiments ont diminué de 8 %* (figure 4). Cette baisse est attribuable à la réduction de la consommation de gaz naturel et de mazout (figures 4 et 5), et ce, même si cette dernière est partiellement compensée par une augmentation de la demande en électricité. En effet, pour une même quantité d'énergie fournie, le mazout émet beaucoup plus de GES que l'électricité, alors que le gaz naturel en émet plus que l'électricité mais moins que le mazout. La diminution des émissions de GES est également attribuable à la réduction de la consommation totale d'énergie. En 2010, les bâtiments de la Ville ont consommé 5 % moins d'énergie qu'en 2007 (figure 5). Il est à noter que l'hiver 2007 a été plus rigoureux que l'hiver 2010, ce qui peut expliquer la réduction de la consommation d'énergie observée (voir la section 4.1.1 traitant des degrés-jours de chauffage pour plus d'information à ce sujet).

ÉCLAIRAGE PUBLIC ET FEUX DE CIRCULATION

En 2010, seulement 0,4 % des émissions de GES de la ville étaient reliés à l'éclairage public et aux feux de circulation (figure 2). Puisqu'il n'y a pas eu de changement majeur dans la quantité d'énergie nécessaire à leur fonctionnement (par exemple, pas de changement majeur dans la taille du parc d'équipements et pas de remplacement généralisé d'équipements par des équipements plus écoénergétiques, etc.), la quantité de GES émise par ces activités est restée constante depuis 2007.*

FIGURE 4*
GES ÉMIS PAR SOURCE D'ÉNERGIE (t éq.CO₂)

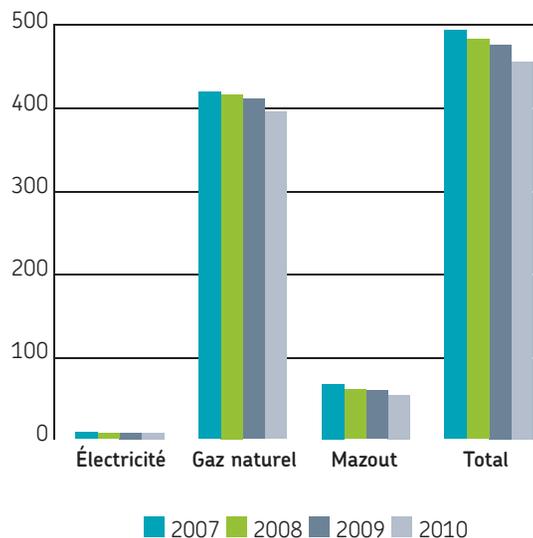
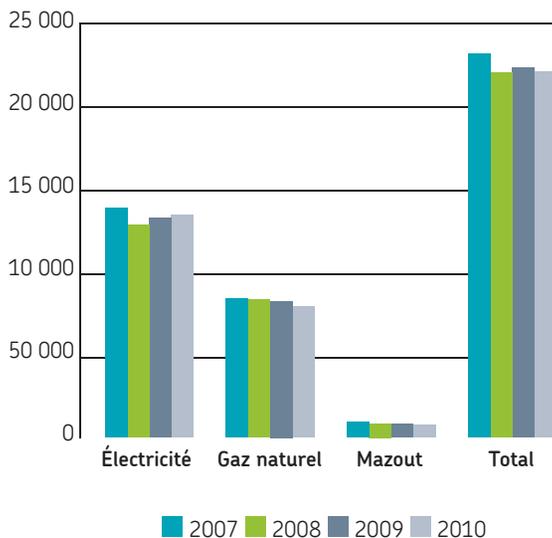


FIGURE 5
CONSOMMATION D'ÉNERGIE (GJ)



BEACONSFIELD EN BREF

La ville de Beaconsfield compte 19 517 habitants, représentant 1 % de la population de l'agglomération. Ses habitants, répartis sur un territoire de 10,7 km² qui longe la rive nord du lac Saint-Louis, bénéficient de 25 parcs et espaces verts, dont 8 sont munis d'un chalet. La ville mandate un entrepreneur contractuel pour effectuer la cueillette hebdomadaire d'ordures ménagères et la cueillette de matières recyclables pour près de 6 900 ménages. Beaconsfield offre à ses citoyens un centre récréatif doté d'une patinoire, d'une piscine, d'un gymnase et d'un centre pour les jeunes ainsi qu'une bibliothèque municipale. Beaconsfield s'est dotée d'un plan d'action de développement durable 2010-2015.



Foire d'animaux au Village Beurepaire
Crédit : © Ville de Beaconsfield



Inventaire 2010

Population : 32 321 habitants

Territoire : 6,9 km²

Émissions de GES en 2010 :
1 104 t éq. CO₂

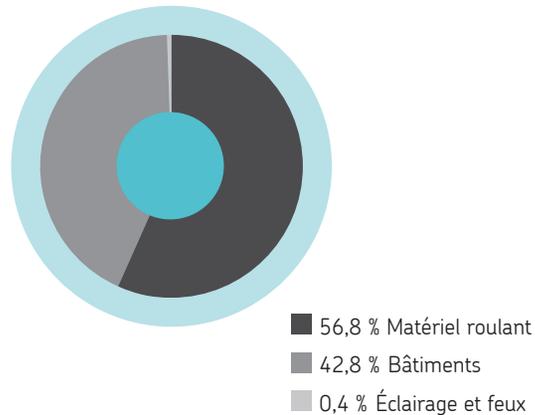
Émissions de GES estimées pour les
activités en sous-traitance en 2010 :
20 t éq. CO₂

FICHE A.22

ÉMISSIONS TOTALES DE GES

En 2010, les activités corporatives de la ville de Côte-Saint-Luc ont émis 1 104 t éq. CO₂ (figure 1).

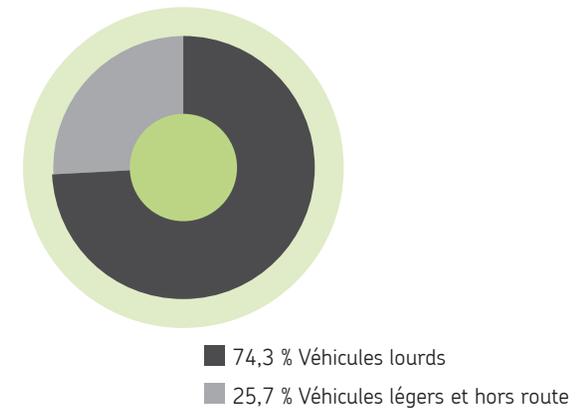
FIGURE 1
GES ÉMIS PAR SECTEUR EN 2010



MATÉRIEL ROULANT

Environ les trois quarts des émissions de GES du matériel roulant étaient attribuables aux véhicules lourds. L'autre quart provenait des émissions des véhicules légers et hors-route (figure 2).

FIGURE 2
GES ÉMIS PAR TYPE DE VÉHICULE EN 2010



BÂTIMENTS

En 2010, les émissions de GES du secteur des bâtiments étaient presque entièrement attribuables à l'utilisation du mazout et du gaz naturel, et ce, même si ces deux sources d'énergie ne comblaient que 21 % des besoins énergétiques du secteur (figures 3 et 4). En effet, pour une même quantité d'énergie fournie, le mazout émet beaucoup plus de GES que l'électricité, alors que le gaz naturel en émet plus que l'électricité mais moins que le mazout.

ÉCLAIRAGE PUBLIC ET FEUX DE CIRCULATION

En 2010, seulement 0,4 % des émissions de GES de la ville étaient reliés à l'éclairage public et aux feux de circulation (figure 1).

FIGURE 3
GES ÉMIS PAR SOURCE D'ÉNERGIE EN 2010

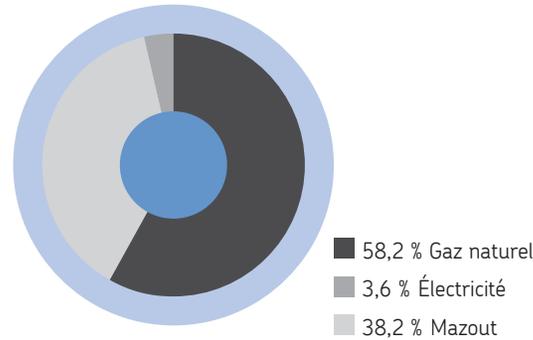
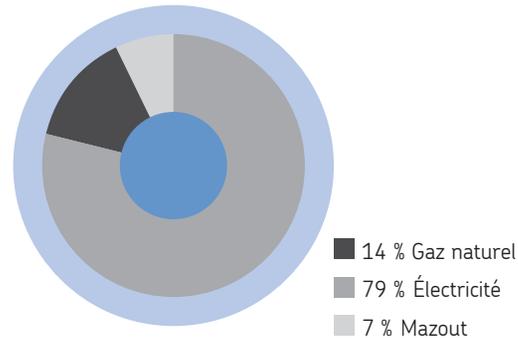


FIGURE 4
CONSOMMATION D'ÉNERGIE EN 2010



Note : Les émissions de GES présentées dans cet inventaire n'incluent pas celles des activités effectuées en sous-traitance.

CÔTE-SAINT-LUC EN BREF

La ville de Côte-Saint-Luc abrite 32 321 habitants et compte pour 1,7 % de la population totale de l'agglomération de Montréal. Ses habitants sont répartis sur un territoire de 6,9 km² et profitent d'une trentaine de parcs et espaces verts, dont 8 sont munis d'un chalet chauffé. Les employés de la ville se chargent d'effectuer toutes les collectes de matières résiduelles, soit les ordures ménagères, les matières recyclables ainsi que les matières organiques qui ont toutes lieu une fois par semaine. Côte-Saint-Luc offre également les services et installations d'un centre pour personnes âgées, de trois centres de loisirs et de sports, d'une bibliothèque et d'un aréna.



Les jardins Ashkelon
Crédit : © Ville de Côte-Saint-Luc



dbb Ville de Dollard-Des Ormeaux

Inventaire 2006-2010

Population : 49 637 habitants

Territoire : 15,2 km²

Émissions de GES en 2010 :
943 t éq. CO₂

Émissions de GES estimées pour les
activités en sous-traitance en 2010 :
943 t éq. CO₂

FICHE A.23

ÉMISSIONS TOTALES DE GES*

En 2010, les activités corporatives de la ville de Dollard-Des Ormeaux ont émis 943 t éq. CO₂. Il s'agit d'une réduction de 9 % par rapport aux émissions de l'année 2006*.

FIGURE 1*
GES ÉMIS PAR SECTEUR (t éq.CO₂)

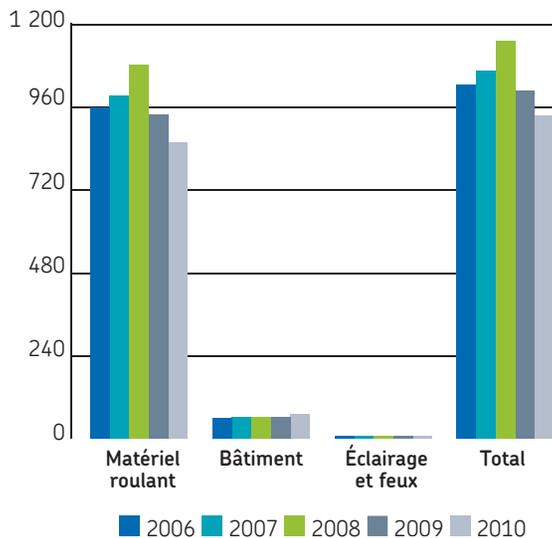
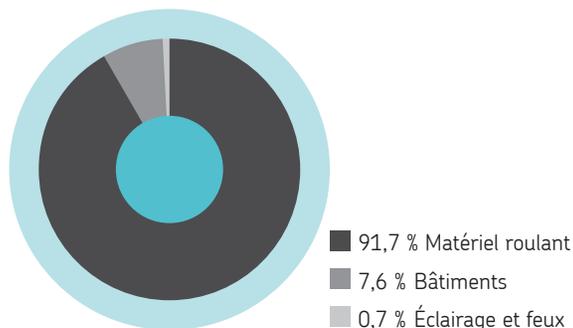


FIGURE 2
GES ÉMIS PAR SECTEUR EN 2010

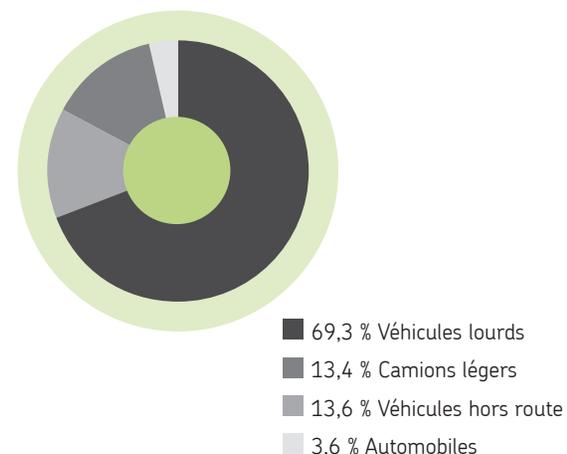


MATÉRIEL ROULANT

Les émissions de GES du matériel roulant étaient surtout attribuables aux véhicules lourds et aux véhicules hors route (figure 3). À l'opposé, les émissions des automobiles étaient très faibles.

Comme le montre la figure 1, les émissions de GES du matériel roulant ont augmenté de 2006 à 2008, puis ont considérablement diminué jusqu'en 2010. Les données disponibles ne permettent pas de préciser les causes de la réduction globale des émissions du matériel roulant de 2006 à 2010 (par exemple, la réduction des distances parcourues ou de la durée d'utilisation des véhicules, l'acquisition de véhicules écoénergétiques, etc.).

FIGURE 3
GES ÉMIS PAR TYPE DE VÉHICULE EN 2010



BÂTIMENTS

De 2006 à 2010, les émissions de GES du secteur des bâtiments ont augmenté de 22 %* (figure 4). Cette augmentation est attribuable, en grande partie, à l'augmentation de consommation de gaz naturel (figure 5). L'augmentation de la consommation d'électricité, quant à elle, a eu peu d'effet sur les émissions de GES. En effet, pour une même quantité d'énergie fournie, le gaz naturel émet plus de GES que l'électricité. Au total, la consommation d'énergie de la ville a augmenté de 4 % de 2006 à 2010, et ce, pour des besoins en chauffage similaires (voir la section 4.1.1 traitant des degrés-jours de chauffage pour plus d'information à ce sujet).

ÉCLAIRAGE PUBLIC ET FEUX DE CIRCULATION

En 2010, seulement 0,7 % des émissions de GES de la ville étaient reliés à l'éclairage public et aux feux de circulation (figure 2). Puisqu'il n'y a pas eu de changement majeur dans la quantité d'énergie nécessaire à leur fonctionnement (par exemple, pas de changement majeur dans la taille du parc d'équipements et pas de remplacement généralisé d'équipements par des équipements plus écoénergétiques, etc.), la quantité de GES émise par ces activités est restée constante depuis 2006*.

* Pour faciliter la comparaison d'une année à l'autre, le facteur d'émission pour l'électricité utilisé pour les cinq années présentées est celui de 2010. Par conséquent, les émissions présentées pour les années 2006 à 2009 ne sont pas les émissions réelles. Voir la section 3.2 pour plus de détails.

Note : Les émissions de GES présentées dans cet inventaire n'incluent pas celles des activités effectuées en sous-traitance.

FIGURE 4*
GES ÉMIS PAR SOURCE D'ÉNERGIE (t éq.CO₂)

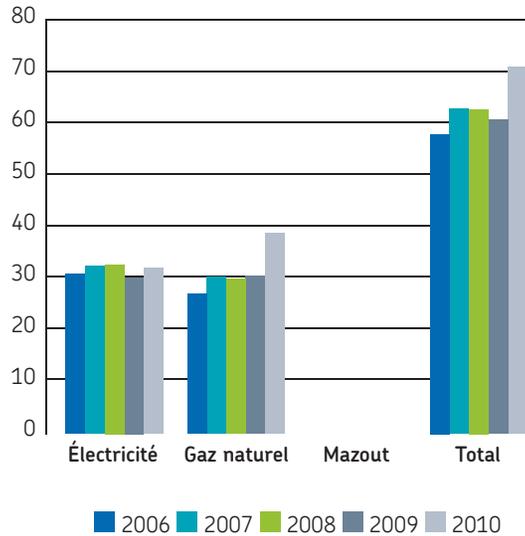
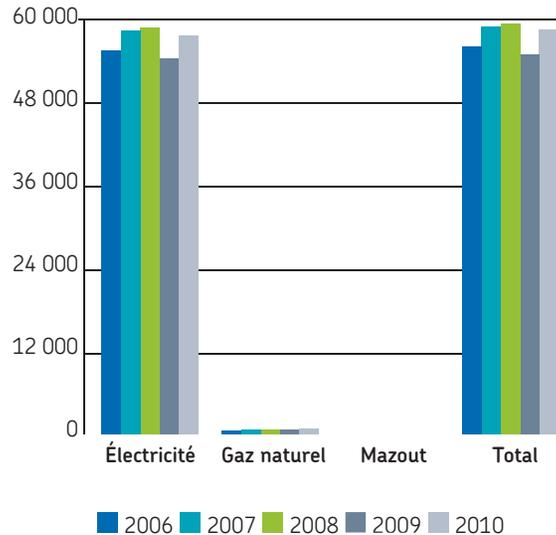


FIGURE 5
CONSOMMATION D'ÉNERGIE (GJ)

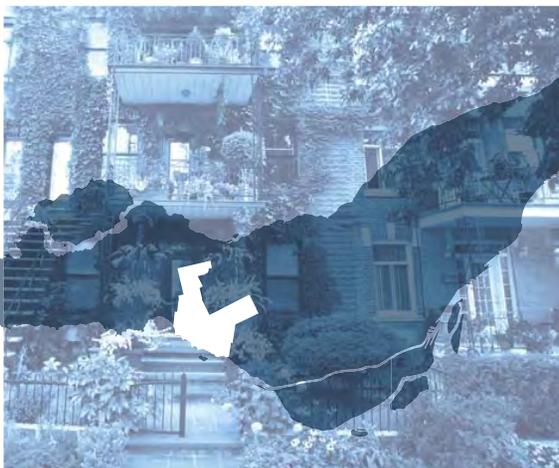


DOLLARD-DES ORMEAUX EN BREF

La ville de Dollard-Des Ormeaux abrite 49 637 d'habitants et compte pour 2,6 % de la population totale de l'agglomération de Montréal. Ses habitants, répartis sur un territoire de 15,2 km², forment plus de 17 000 ménages. L'enlèvement de la neige est requis sur plus de 600 km de rues et 80 km de trottoirs. La ville mandate un sous-traitant pour effectuer la cueillette hebdomadaire des ordures ménagères et la cueillette des matières recyclables. La ville offre les équipements et services de 30 parcs, dont 11 équipés d'un chalet chauffé, et d'un centre civique comprenant une bibliothèque, deux piscines, trois patinoires, un centre culturel, le Centre des Arts de Dollard et un centre communautaire.



Hôtel de ville
Crédit : © Ville de Dollard-Des Ormeaux



**Cité de
Dorval**

Inventaire 2007-2010

Population : 18 208 habitants

Territoire : 20,9 km²

Émissions de GES en 2010 :
1 062 t éq. CO₂

Émissions de GES estimées pour les
activités en sous-traitance en 2010 :
570 t éq. CO₂

FICHE A.24

ÉMISSIONS TOTALES DE GES*

En 2010, les activités corporatives de la cité de Dorval ont émis 1 062 t éq. CO₂. Il s'agit d'une diminution de 3 % par rapport aux émissions de l'année 2007*.

FIGURE 1*
GES ÉMIS PAR SECTEUR (t éq.CO₂)

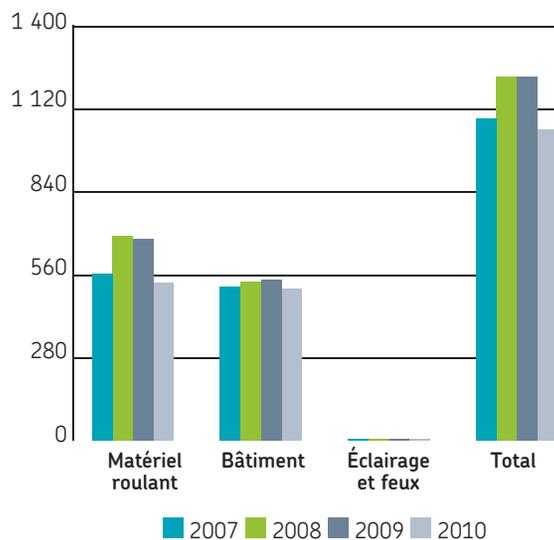
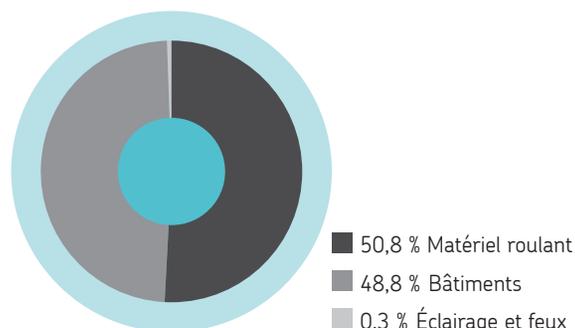


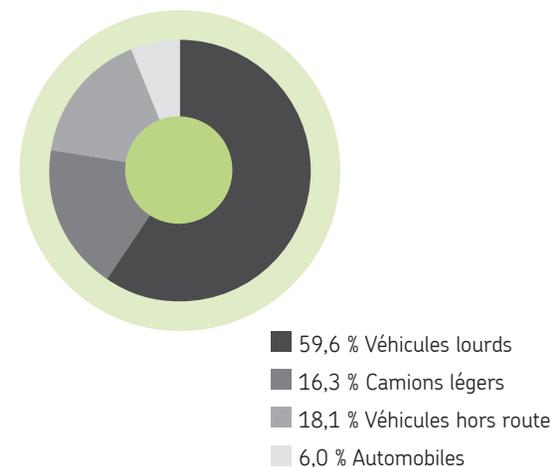
FIGURE 2
GES ÉMIS PAR SECTEUR EN 2010



MATÉRIEL ROULANT

Les émissions de GES du matériel roulant étaient surtout attribuables aux véhicules lourds et aux véhicules hors route (figure 3). Les émissions des automobiles ne représentaient que 6 % des émissions du secteur du matériel roulant.

FIGURE 3
GES ÉMIS PAR TYPE DE VÉHICULE EN 2010



* Pour faciliter la comparaison d'une année à l'autre, le facteur d'émission pour l'électricité utilisé pour les cinq années présentées est celui de 2010. Par conséquent, les émissions présentées pour les années 2007 à 2009 ne sont pas les émissions réelles. Voir la section 3.2 pour plus de détails.

Note : Les émissions de GES présentées dans cet inventaire n'incluent pas celles des activités effectuées en sous-traitance.

BÂTIMENTS

En 2010, les émissions de GES du secteur des bâtiments ont émis 519 t éq. CO₂. Ces émissions sont du même ordre de grandeur que celles de 2007, qui étaient alors de 523 t éq. CO₂ (figure 4).

En termes généraux, la consommation d'électricité et du gaz naturel a été constante pendant la période 2007-2010 (voir la figure 5). La consommation d'électricité a augmenté de 3 % en 2010 par rapport à 2007 et le gaz naturel a diminué de 2 % pendant la même période. L'augmentation de consommation d'électricité a, quant à elle, eu peu d'effet sur les émissions de GES. En effet, pour une même quantité d'énergie fournie, le gaz naturel émet beaucoup plus de GES que l'électricité. Au total, la consommation d'énergie des bâtiments de la ville a augmenté de 2 % de 2007 à 2010, alors que l'hiver de 2007 a été plus rigoureux que celui de 2010 (voir la section 4.1.1 traitant des degrés-jours de chauffage pour plus d'information à ce sujet).

ÉCLAIRAGE PUBLIC ET FEUX DE CIRCULATION

En 2010, à peine 0,3 % des émissions de GES de la ville étaient reliés à l'éclairage public et aux feux de circulation (figure 2). Puisqu'il n'y a pas eu de changement majeur dans la quantité d'énergie nécessaire à leur fonctionnement (par exemple, pas de changement majeur dans la taille du parc d'équipements et pas de remplacement généralisé d'équipements par des équipements plus écoénergétiques, etc.), la quantité de GES émise par ces activités est restée constante depuis 2007*.

FIGURE 4
GES ÉMIS PAR SOURCE D'ÉNERGIE* (t éq.CO₂)

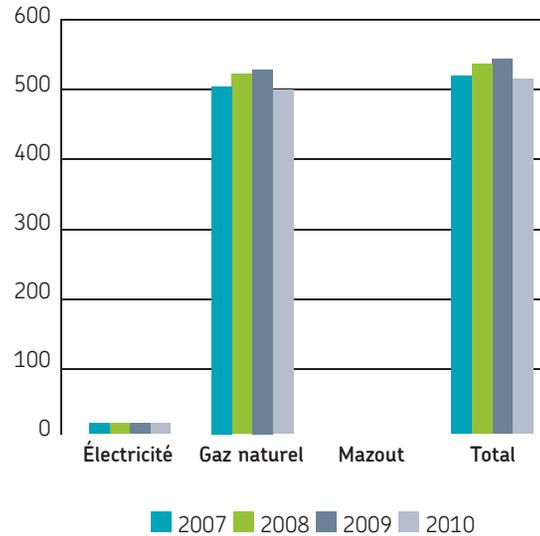
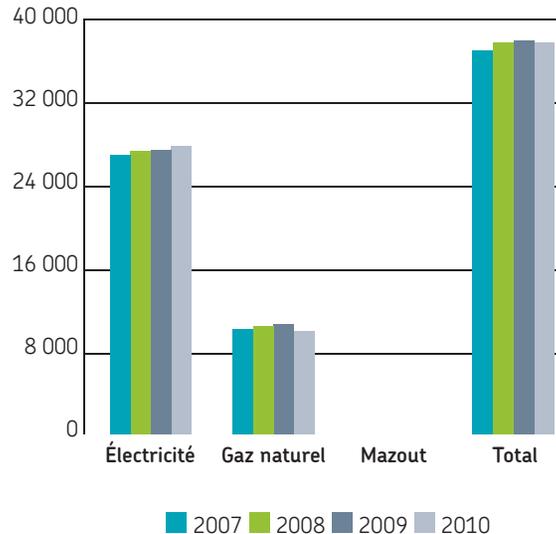


FIGURE 5
CONSOMMATION D'ÉNERGIE (GJ)



DORVAL EN BREF

La cité de Dorval abrite 18 208 habitants établis sur un territoire de 20,9 km² et compte pour 1 % de la population totale de l'agglomération de Montréal. Dorval procède à l'entretien de 123 km de rues, 115 km de trottoirs et mandate un entrepreneur contractuel pour effectuer deux cueillettes d'ordures ménagères et une cueillette de matières recyclables hebdomadaires. Le territoire est doté de 15 parcs et d'une vingtaine d'édifices municipaux.



Centre communautaire Sarto-Desnoyers
Crédit : © Cité de Dorval



Ville de
Hampstead

Inventaire 2010

Population : 7 153 habitants

Territoire : 1,8 km²

Émissions de GES en 2010 :
441 t éq. CO₂

Émissions de GES estimées pour les
activités en sous-traitance en 2010 :
109 t éq. CO₂

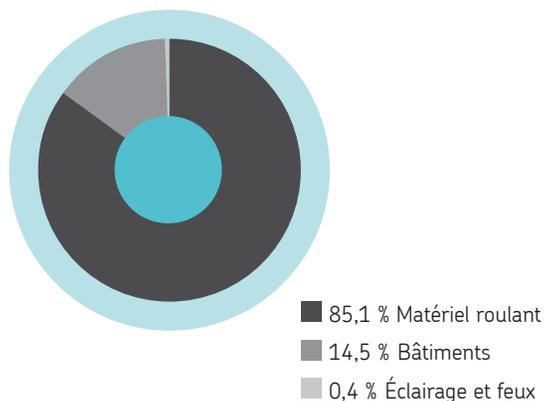
FICHE A.25

ÉMISSIONS TOTALES DE GES

En 2010, les activités corporatives de la ville de Hampstead ont émis 441 t éq. CO₂ (figure 1).

Il est à noter que les données présentées sont des estimations basées sur les données de l'année 2009 évaluées par une firme externe de consultants embauchée par la ville de Hampstead. La consommation d'énergie des bâtiments et les émissions de GES qui y sont associées ont été estimées à partir des données de 2009 et en fonction des degrés-jours de chauffage (voir la section 4.1.1 traitant des degrés-jours de chauffage pour plus d'information à ce sujet).

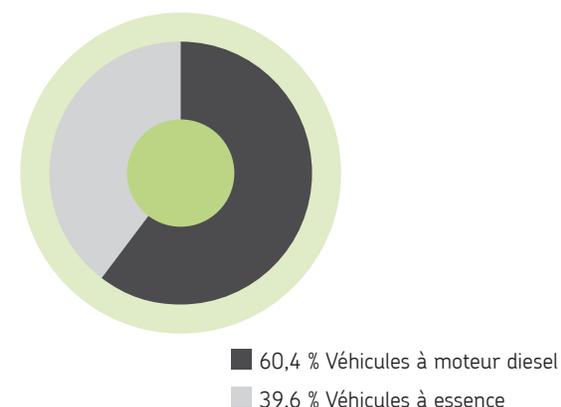
FIGURE 1
GES ÉMIS PAR SECTEUR EN 2010



MATÉRIEL ROULANT

Les deux tiers des émissions de GES du matériel roulant étaient surtout attribuables aux véhicules à moteur diesel, alors que l'autre tiers provenait des véhicules à essence (figure 2). La répartition par type de véhicule n'a pu être réalisée en raison d'un manque de données à ce sujet.

FIGURE 2
GES ÉMIS PAR TYPE DE VÉHICULE EN 2010



BÂTIMENTS

En 2010, les émissions de GES du secteur des bâtiments étaient attribuables à 90,5 % à l'utilisation du gaz naturel et à 5,4 % à l'utilisation du mazout, et ce, même si ces sources d'énergie ne comblaient respectivement que 20 % et 1 % des besoins énergétiques du secteur (figures 3 et 4).

Les 4 % restants des émissions de GES provenaient de l'électricité, une énergie qui comblait 80 % des besoins énergétiques des bâtiments de Hampstead. En effet, pour une même quantité d'énergie fournie, le mazout émet beaucoup plus de GES que l'électricité, alors que le gaz naturel en émet plus que l'électricité mais moins que le mazout.

ÉCLAIRAGE PUBLIC ET FEUX DE CIRCULATION

En 2010, à peine 0,4 % des émissions de GES de la ville étaient reliés à l'éclairage public et aux feux de circulation (figure 1).

Note : Les émissions de GES présentées dans cet inventaire n'incluent pas celles des activités effectuées en sous-traitance.

FIGURE 3
GES ÉMIS PAR SOURCE D'ÉNERGIE EN 2010

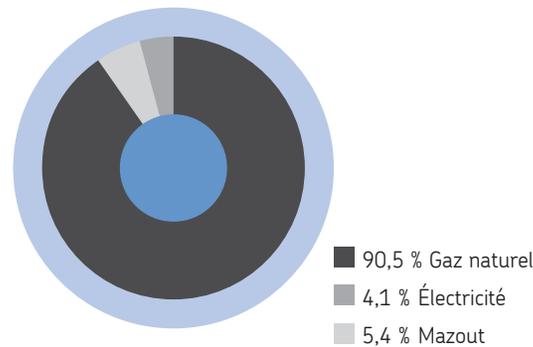
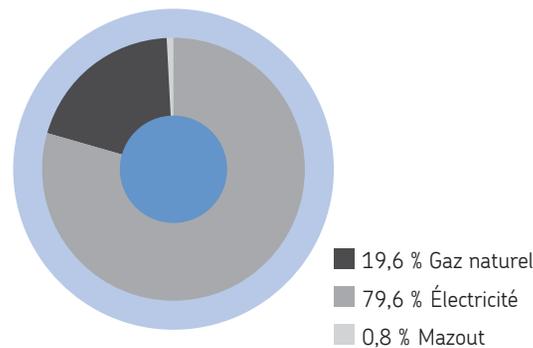


FIGURE 4
CONSOMMATION D'ÉNERGIE EN 2010



HAMPSTEAD EN BREF

La ville de Hampstead abrite 7 153 habitants. Sa superficie de 1,8 km² en fait la deuxième plus petite ville de l'île de Montréal. Hampstead mandate un entrepreneur contractuel pour effectuer, chaque semaine, la cueillette d'ordures ménagères et la cueillette de matières recyclables pour 2 667 ménages. La ville de Hampstead offre les équipements et services de quelques parcs, d'un aréna et d'une bibliothèque. Hampstead s'est dotée d'un plan d'action 2012-2020 pour la réduction des émissions de GES corporatives et de la collectivité.



Hôtel de ville
Crédit : © Ville de Hampstead



Ville de
Kirkland

KIRKLAND

Inventaire 2006-2010

Population : 21 253 habitants

Territoire : 9,6 km²

Émissions de GES en 2010 :
741 t éq. CO₂

Émissions de GES estimées pour les
activités en sous-traitance en 2010 :
502 t éq. CO₂

FICHE A.26

ÉMISSIONS TOTALES DE GES*

En 2010, les activités corporatives de la ville de Kirkland ont émis 741 t éq. CO₂. Les émissions étaient pratiquement égales à celles de 2006*, lesquelles étaient de 757 t éq. CO₂. En effet, la hausse observée dans le secteur du matériel roulant a été compensée par la baisse dans le secteur des bâtiments.

FIGURE 1*
GES ÉMIS PAR SECTEUR (t éq.CO₂)

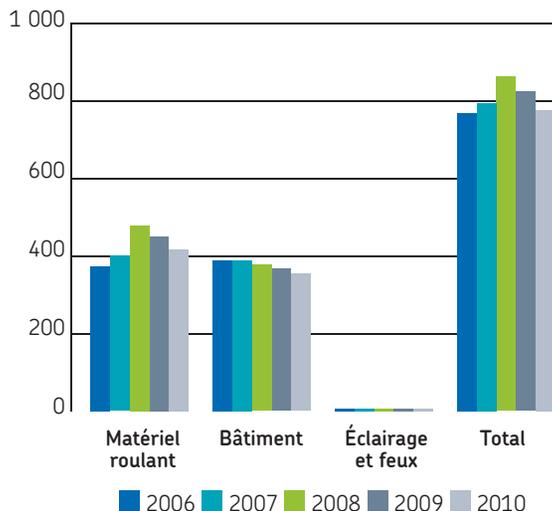
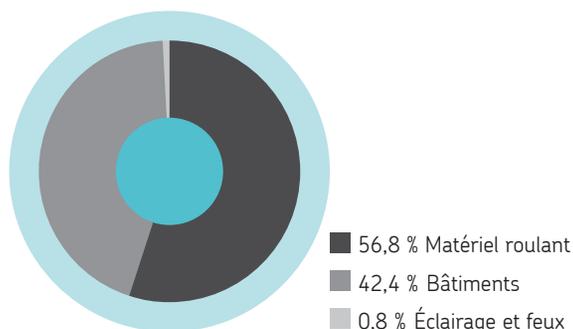


FIGURE 2
GES ÉMIS PAR SECTEUR EN 2010

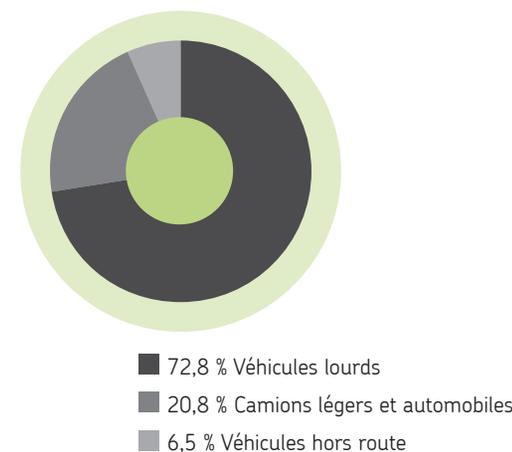


MATÉRIEL ROULANT

Environ les trois quarts des émissions de GES du matériel roulant étaient attribuables aux camions lourds et 21 % provenaient des automobiles et camions légers (figure 3).

Comme le montre la figure 1, les émissions de GES du matériel roulant ont augmenté de 2006 à 2008, puis ont progressivement diminué chaque année de 2008 à 2010. Les données disponibles ne permettent pas de préciser les causes de ces variations (par exemple, la variation des distances parcourues ou de la durée d'utilisation des véhicules, l'acquisition de véhicules écoénergétiques, etc.).

FIGURE 3
GES ÉMIS PAR TYPE DE VÉHICULE EN 2010



BÂTIMENTS

De 2006 à 2010, les émissions de GES du secteur des bâtiments ont diminué de 15 %* (figure 4). Cette baisse est attribuable à la réduction de la consommation de gaz naturel (figure 5). Quant à la légère diminution de 4 % de la consommation d'électricité, elle a eu très peu d'impact sur les émissions de GES. En effet, pour une même quantité d'énergie fournie, le gaz naturel émet beaucoup plus de GES que l'électricité. Entre 2006 et 2010, la ville a diminué sa consommation d'énergie totale de 8 % (figure 5), et ce, pour des besoins en chauffage similaires (voir la section 4.1.1 traitant des degrés-jours de chauffage pour plus d'information à ce sujet).

ÉCLAIRAGE PUBLIC ET FEUX DE CIRCULATION

En 2010, seulement 0,8 % des émissions de GES de la ville étaient reliés à l'éclairage public et aux feux de circulation (figure 2). Puisqu'il n'y a pas eu de changement majeur dans la quantité d'énergie nécessaire à leur fonctionnement (par exemple, pas de changement majeur dans la taille du parc d'équipements et pas de remplacement généralisé d'équipements par des équipements plus écoénergétiques, etc.), la quantité de GES émise par ces activités est restée constante depuis 2006*.

* Pour faciliter la comparaison d'une année à l'autre, le facteur d'émission pour l'électricité utilisé pour les cinq années présentées est celui de 2010. Par conséquent, les émissions présentées pour les années 2006 à 2009 ne sont pas les émissions réelles. Voir la section 3.2 pour plus de détails.

Note : Les émissions de GES présentées dans cet inventaire n'incluent pas celles des activités effectuées en sous-traitance.

FIGURE 4*
GES ÉMIS PAR SOURCE D'ÉNERGIE (t éq.CO₂)

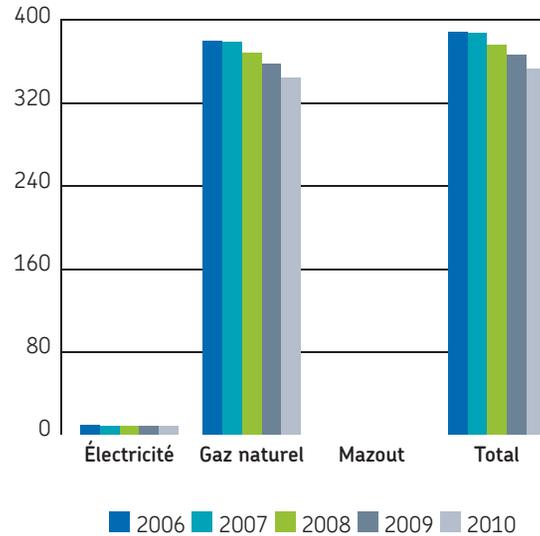
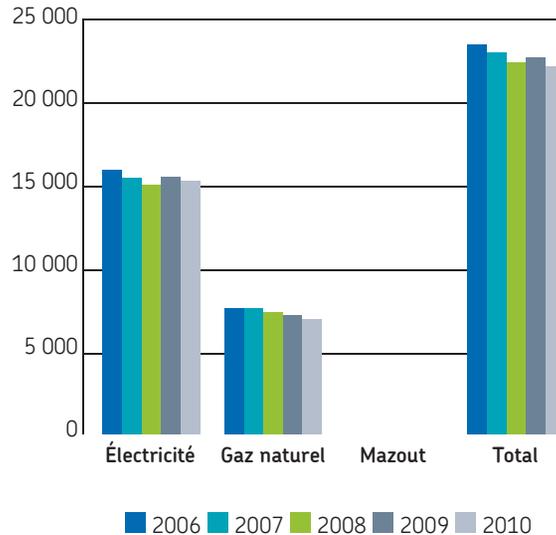


FIGURE 5
CONSOMMATION D'ÉNERGIE (GJ)

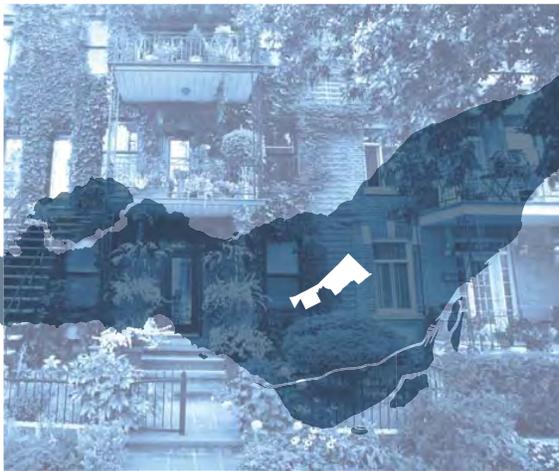


KIRKLAND EN BREF

La ville de Kirkland abrite 21 253 habitants répartis sur 9,6 km² et compte pour 1,1 % de la population totale de l'agglomération de Montréal. L'enlèvement de la neige est requis sur 114 km de rues et 36 km de trottoirs. La ville mandate un sous-traitant pour effectuer la cueillette hebdomadaire des ordures ménagères et la cueillette des matières recyclables pour 6 925 adresses. Les citoyens de Kirkland profitent de 25 parcs, dont 7 sont équipés d'un chalet chauffé, ainsi que d'une bibliothèque et un aréna. Kirkland s'est dotée d'un plan d'action de développement durable 2012-2015.



Bibliothèque de Kirkland
Crédit : © Ville de Kirkland



Inventaire 2010

Population : 19 503 habitants

Territoire : 7,6 km²

Émissions de GES en 2010 :
1 425 t éq. CO₂

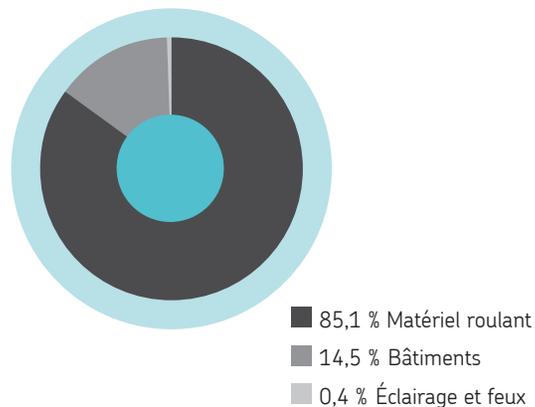
**Émissions de GES estimées pour les
activités en sous-traitance en 2010 :**
264 t éq. CO₂

FICHE A.27

ÉMISSIONS TOTALES DE GES

En 2010, les activités corporatives de la ville de Mont-Royal ont émis 1 425 t éq. CO₂ (figure 1).

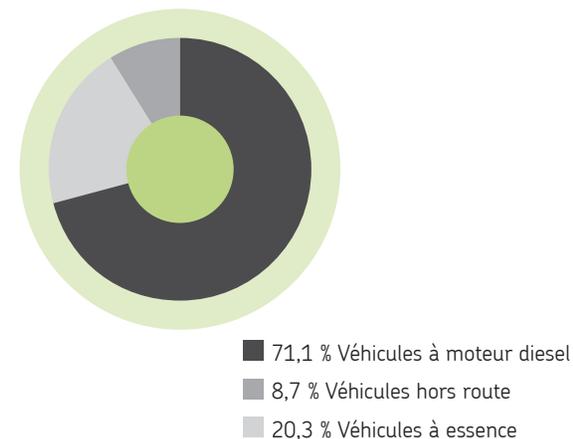
FIGURE 1
GES ÉMIS PAR SECTEUR EN 2010



MATÉRIEL ROULANT

La majorité des émissions de GES du matériel roulant étaient attribuables aux véhicules à moteur diesel (figure 2). Environ 20 % et 9 % provenaient des véhicules à essence et des véhicules hors route, respectivement.

FIGURE 2
GES ÉMIS PAR TYPE DE VÉHICULE EN 2010



BÂTIMENTS

En 2010, les émissions de GES du secteur des bâtiments étaient attribuables à 96 % à l'utilisation du gaz naturel, et ce, même si cette source d'énergie ne comblait que 54 % des besoins énergétiques du secteur (figures 3 et 4). En comparaison, 1 % des émissions de GES provenait de l'électricité, alors que cette source d'énergie comblait 45 % des besoins énergétiques des bâtiments de la ville. Ce constat découle du fait que, pour une même quantité d'énergie fournie, le gaz naturel émet plus de GES que l'électricité.

ÉCLAIRAGE PUBLIC ET FEUX DE CIRCULATION

En 2010, seulement 0,4 % des émissions de GES de la ville étaient reliés à l'éclairage public et aux feux de circulation (figure 1).

FIGURE 3
GES ÉMIS PAR SOURCE D'ÉNERGIE EN 2010

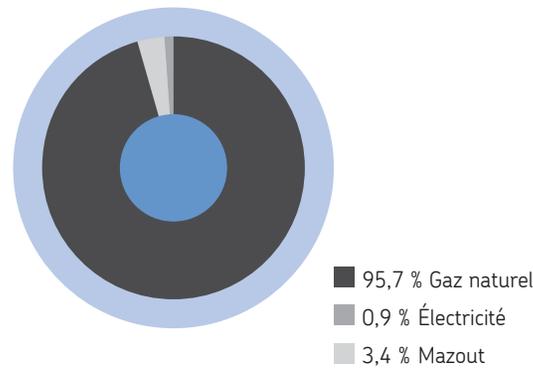
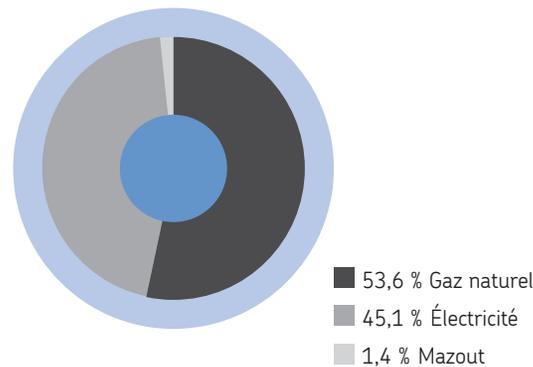


FIGURE 4
CONSOMMATION D'ÉNERGIE EN 2010



Note : Les émissions de GES présentées dans cet inventaire n'incluent pas celles des activités effectuées en sous-traitance.

MONT-ROYAL EN BREF

La ville de Mont-Royal compte près de 19 503 habitants, soit 1 % de la population totale de l'agglomération de Montréal, répartis sur un territoire enclavé dans la ville de Montréal de 7,6 km². L'entretien est requis sur 98 km de rues et 170 km de trottoirs. La ville mandate un entrepreneur contractuel pour effectuer la cueillette hebdomadaire des ordures ménagères et la cueillette des matières recyclables. Les citoyens de la ville bénéficient d'une trentaine de parcs, dont 4 équipés d'un chalet chauffé, de 70 autres espaces verts, d'un aréna, d'un centre de curling ainsi que d'une bibliothèque et un centre de loisirs communautaire. La ville de Mont-Royal s'est dotée d'un second plan de développement durable 2010-2015, le premier ayant couvert la période 2007-2010.



Train de banlieue
Crédit : © Ville de Mont-Royal



Ville de
Montréal-Est

Inventaire 2010

Population : 3 728 habitants

Territoire : 12,5 km²

Émissions de GES en 2010 :
816 t éq. CO₂

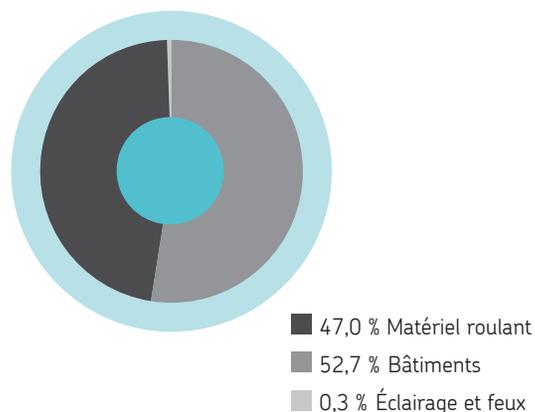
**Émissions de GES estimées pour les
activités en sous-traitance en 2010 :**
134 t éq. CO₂

FICHE A.28

ÉMISSIONS TOTALES DE GES

En 2010, les activités corporatives de la ville de Montréal-Est ont émis 816 t éq. CO₂ (figure 1).

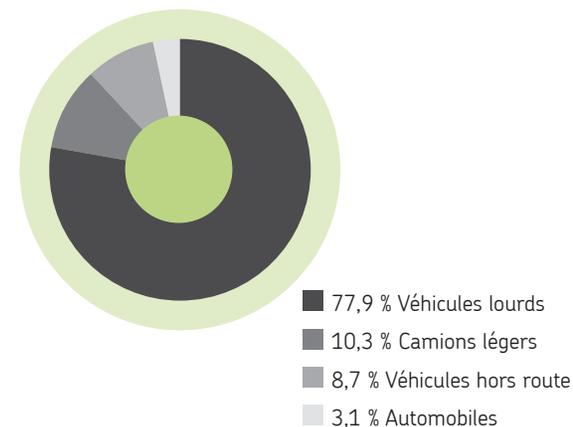
FIGURE 1
GES ÉMIS PAR SECTEUR EN 2010



MATÉRIEL ROULANT

Les émissions de GES du matériel roulant étaient surtout attribuables aux véhicules lourds (figure 2). À l'opposé, les émissions des automobiles ne représentaient que 3 % des émissions totales du matériel roulant.

FIGURE 2
GES ÉMIS PAR TYPE DE VÉHICULE EN 2010



BÂTIMENTS

En 2010, les émissions de GES du secteur des bâtiments étaient attribuables à 98 % à l'utilisation du gaz naturel, et ce, même si cette source d'énergie ne comblait que 36 % des besoins énergétiques du secteur (figures 3 et 4). Ce constat découle du fait que, pour une même quantité d'énergie fournie, le gaz naturel émet plus de GES que l'électricité.

ÉCLAIRAGE PUBLIC ET FEUX DE CIRCULATION

En 2010, seulement 0,3 % des émissions de GES de la ville étaient reliés à l'éclairage public et aux feux de circulation (figure 1).

FIGURE 3
GES ÉMIS PAR SOURCE D'ÉNERGIE EN 2010

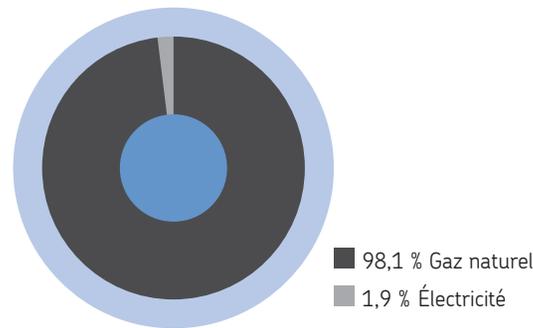
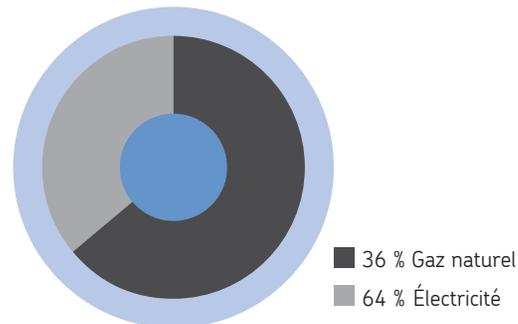


FIGURE 4
CONSOMMATION D'ÉNERGIE EN 2010



Note : Les émissions de GES présentées dans cet inventaire n'incluent pas celles des activités effectuées en sous-traitance.

MONTRÉAL-EST EN BREF

La ville de Montréal-Est abrite 3 728 habitants et compte pour 0,2 % de la population totale de l'agglomération de Montréal. Ses citoyens sont répartis sur environ un dixième du territoire de 12,5 km², le restant étant occupé par une importante zone industrielle. Montréal-Est mandate un entrepreneur contractuel pour effectuer, chaque semaine, les deux cueillettes d'ordures ménagères et la cueillette de matières recyclables pour 1 751 adresses résidentielles. La ville offre les équipements et services de 10 parcs, dont 6 sont équipés d'un chalet chauffé, et d'un centre récréatif. Montréal-Est s'est dotée d'un plan d'action de développement durable 2013-2015.



Bibliothèque Micheline-Gagnon
Crédit : © Ville de Montréal-Est



Ville de
Montréal-Ouest

Inventaire 2010

Population : 5 085 habitants

Territoire : 1,4 km²

Émissions de GES en 2010 :
619 t éq. CO₂

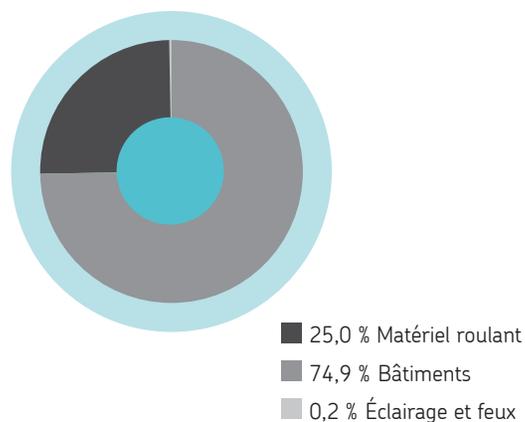
**Émissions de GES estimées pour les
activités en sous-traitance en 2010 :**
99 t éq. CO₂

FICHE A.29

ÉMISSIONS TOTALES DE GES

En 2010, les activités corporatives de la ville de Montréal-Ouest ont émis 619 t éq. CO₂ (figure 1).

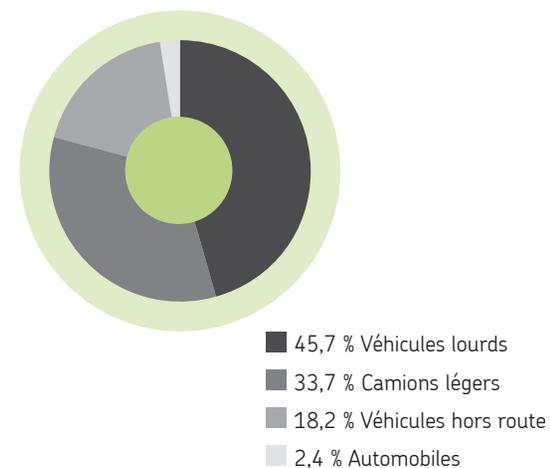
FIGURE 1
GES ÉMIS PAR SECTEUR EN 2010



MATÉRIEL ROULANT

Un peu moins de la moitié des émissions de GES du matériel roulant étaient attribuables aux véhicules lourds, environ un tiers aux camions légers et 18 % aux véhicules hors route (figure 2). Les émissions des automobiles, quant à elles, étaient beaucoup moins importantes, car elles ne représentaient que 2,4 % des émissions du matériel roulant.

FIGURE 2
GES ÉMIS PAR TYPE DE VÉHICULE EN 2010



BÂTIMENTS

En 2010, 97 % des émissions de GES du secteur des bâtiments étaient attribuables à l'utilisation du gaz naturel, et ce, même si cette source d'énergie comblait seulement 74 % des besoins énergétiques du secteur (figures 3 et 4). Ce constat découle du fait que, pour une même quantité d'énergie fournie, le gaz naturel émet plus de GES que l'électricité.

ÉCLAIRAGE PUBLIC ET FEUX DE CIRCULATION

En 2010, seulement 0,2 % des émissions de GES de la ville étaient reliés à l'éclairage public et aux feux de circulation (figure 1).

FIGURE 3
GES ÉMIS PAR SOURCE D'ÉNERGIE EN 2010

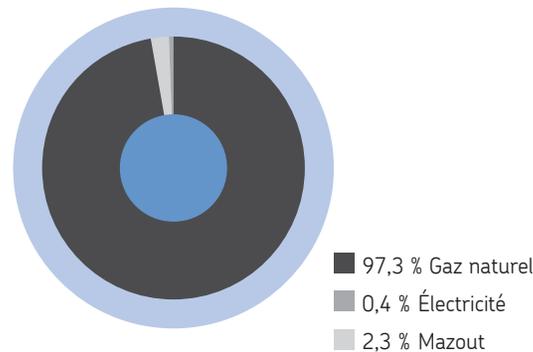
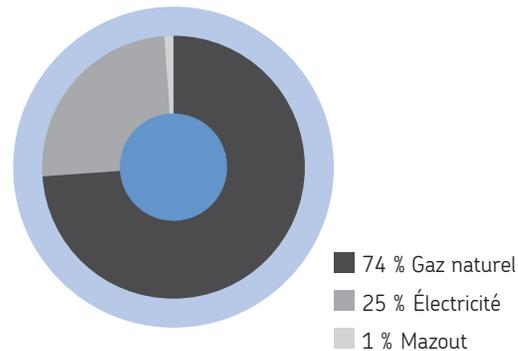


FIGURE 4
CONSOMMATION D'ÉNERGIE EN 2010



Note : Les émissions de GES présentées dans cet inventaire n'incluent pas celles des activités effectuées en sous-traitance.

MONTRÉAL-OUEST EN BREF

La ville de Montréal-Ouest abrite 5 085 habitants et compte pour 0,3 % de la population totale de l'agglomération de Montréal. Ses habitants sont répartis sur un territoire de 1,4 km². Le Service des travaux publics est responsable de l'entretien et de l'aménagement d'un réseau de rues, d'aqueduc, d'égouts et d'éclairage sur plus de 20 km. Il est également responsable de l'entretien des édifices municipaux comprenant un aréna, deux bibliothèques, un centre communautaire et un musée. Montréal-Ouest procède actuellement au développement d'un plan d'action de développement durable.



Hôtel de ville
Crédit : © Stacey Bindman



Ville de
Pointe-Claire

Inventaire 2006-2010

Population : 30 790 habitants

Territoire : 18,8 km²

Émissions de GES en 2010 :
3 001 t éq. CO₂

Émissions de GES estimées pour les
activités en sous-traitance en 2010 :
719 t éq. CO₂

FICHE A.30

ÉMISSIONS TOTALES DE GES*

En 2010, les activités corporatives de la ville de Pointe-Claire ont émis 3 001 t éq. CO₂. Il s'agit d'une augmentation de 20 % par rapport aux émissions de l'année 2006*.

FIGURE 1*
GES ÉMIS PAR SECTEUR (t éq.CO₂)

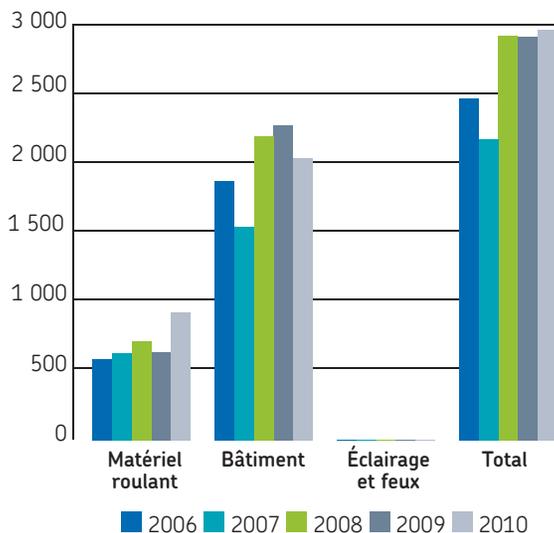
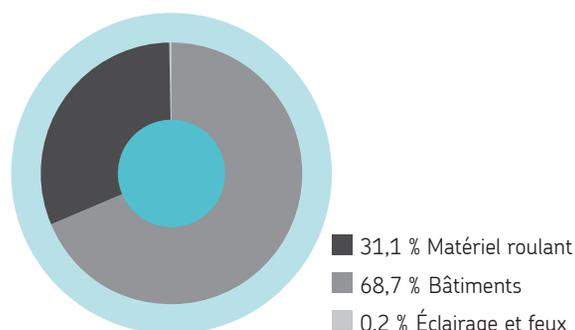


FIGURE 2
GES ÉMIS PAR SECTEUR EN 2010

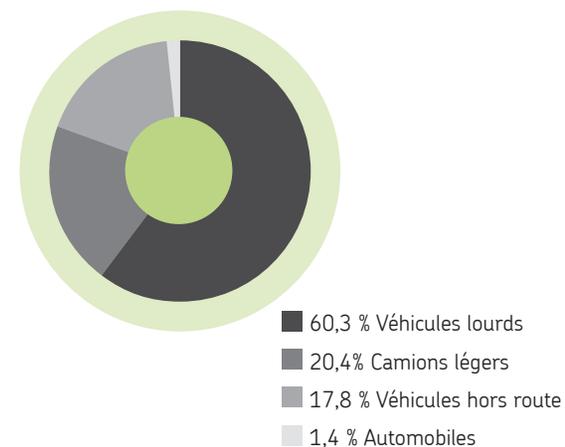


MATÉRIEL ROULANT

Les émissions de GES du matériel roulant étaient surtout attribuables aux véhicules lourds (figure 3). À l'opposé, les émissions des automobiles étaient négligeables.

Comme le montre la figure 1, les émissions de GES du matériel roulant sont demeurées relativement stables de 2006 à 2009, puis elles ont augmenté d'environ 50 % en 2010. Les données disponibles ne permettent pas de préciser les causes de cette augmentation des émissions du matériel roulant (par exemple, l'augmentation des distances parcourues ou de la durée d'utilisation des véhicules, l'acquisition de nouveaux véhicules, etc.).

FIGURE 3
GES ÉMIS PAR TYPE DE VÉHICULE EN 2010



* Pour faciliter la comparaison d'une année à l'autre, le facteur d'émission pour l'électricité utilisé pour les cinq années présentées est celui de 2010. Par conséquent, les émissions présentées pour les années 2006 à 2009 ne sont pas les émissions réelles. Voir la section 3.2 pour plus de détails.

Note : Les émissions de GES présentées dans cet inventaire n'incluent pas celles des activités effectuées en sous-traitance.

BÂTIMENTS

De 2006 à 2010, les émissions de GES du secteur des bâtiments ont augmenté de 9 %* (figure 4). Les variations observées dans les émissions de GES sont directement reliées aux variations dans la consommation de gaz naturel (figure 5). Deux édifices ont particulièrement augmenté leur consommation de gaz naturel et leurs émissions de GES de 2006 à 2010. Il s'agit de l'aréna Douglas Shand et du complexe aquatique Pointe-Claire. Ensemble, ces édifices sont responsables de 46 % des émissions de la ville et de près de la moitié de l'augmentation des émissions observée entre 2006 et 2010.

En 2010, les bâtiments de la ville ont consommé 7 % plus d'énergie qu'en 2006 (figure 5), et ce, pour des besoins en chauffage similaires (voir la section 4.1.1 traitant des degrés-jours de chauffage pour plus d'information à ce sujet).

ÉCLAIRAGE PUBLIC ET FEUX DE CIRCULATION

En 2010, seulement 0,2 % des émissions de GES de la ville étaient reliés à l'éclairage public et aux feux de circulation (figure 2). Puisqu'il n'y a pas eu de changement majeur dans la quantité d'énergie nécessaire à leur fonctionnement (par exemple, pas de changement majeur dans la taille du parc d'équipements et pas de remplacement généralisé d'équipements par des équipements plus écoénergétiques, etc.), la quantité de GES émise par ces activités est restée constante depuis 2006*.

FIGURE 4*
GES ÉMIS PAR SOURCE D'ÉNERGIE (t éq.CO₂)

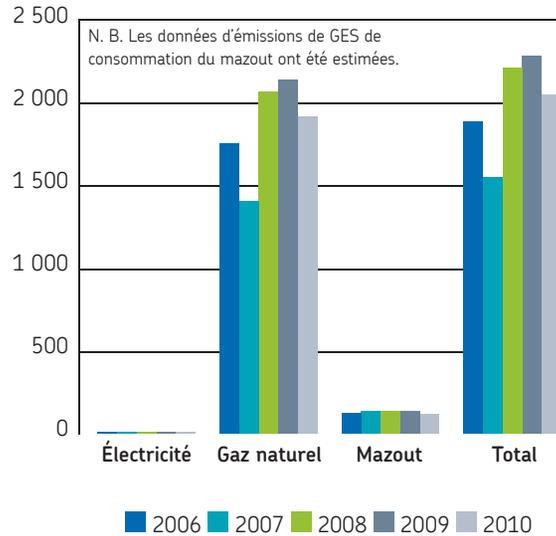
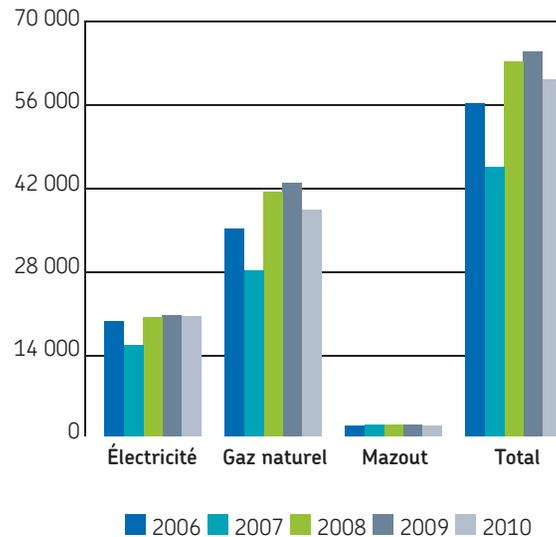


FIGURE 5
CONSOMMATION D'ÉNERGIE (GJ)



POINTE-CLAIRE EN BREF

La ville de Pointe-Claire abrite 30 790 habitants et compte pour 1,6 % de la population totale de l'agglomération de Montréal. Ses habitants sont répartis sur un territoire de 18,8 km² bordant le lac Saint-Louis. La ville procède à l'entretien et au déneigement de 126 km de trottoirs, 185 km de chaussées et 16 km de sentier. Pointe-Claire mandate un entrepreneur contractuel pour effectuer la cueillette hebdomadaire d'ordures ménagères et la cueillette de matières recyclables aux 12 318 adresses du territoire. La ville possède deux bibliothèques ainsi qu'un vaste centre sportif comprenant un aréna et trois piscines. On y retrouve également 14 grands parcs, la plupart avec chalets et installations sportives extérieures. Près de 10 % du territoire est aménagé en parcs et en espaces verts.



Club de canoë de Pointe-Claire
Crédit : © Ville de Montréal



Ville de
**Sainte-Anne-
de-Bellevue**

Inventaire 2008-2010

Population : 5 073 habitants

Territoire : 10,6 km²

Émissions de GES en 2010 :
138 t éq. CO₂

Émissions de GES estimées pour les
activités en sous-traitance en 2010 :
128 t éq. CO₂

FICHE A.31

ÉMISSIONS TOTALES DE GES*

En 2010, les activités corporatives de la ville de Sainte-Anne-de-Bellevue ont émis 138 t éq. CO₂. Il s'agit d'une réduction de 45 % par rapport aux émissions de l'année 2008*.

FIGURE 1*
GES ÉMIS PAR SECTEUR (t éq.CO₂)

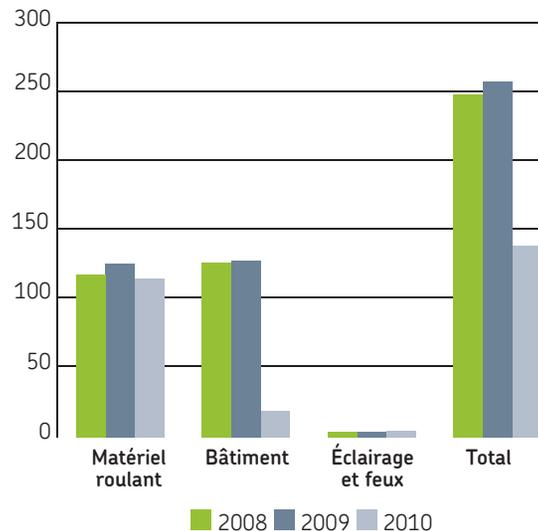
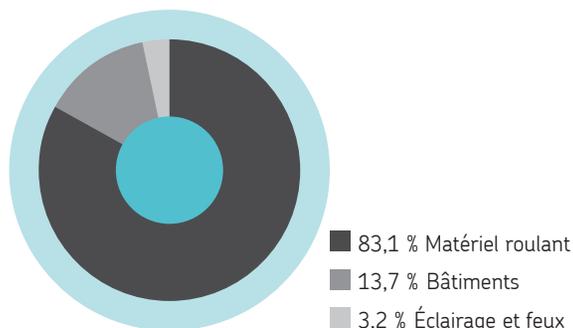


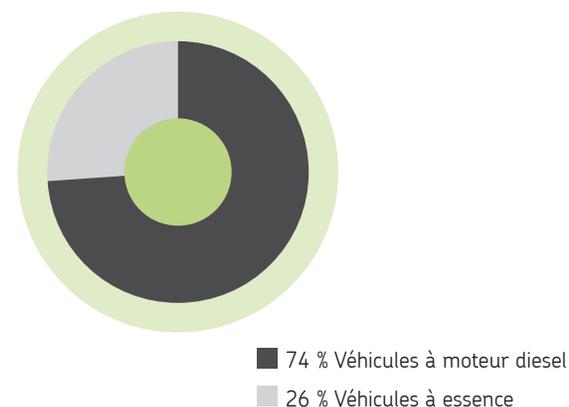
FIGURE 2
GES ÉMIS PAR SECTEUR EN 2010



MATÉRIEL ROULANT

Comme le montre la figure 1, les émissions de GES du matériel roulant sont restées stables de 2008 à 2010. En 2010, environ trois quarts des émissions de GES du matériel roulant étaient attribuables aux véhicules à moteur diesel. L'autre quart des émissions provenait des véhicules à essence (figure 3).

FIGURE 2
GES ÉMIS PAR TYPE DE VÉHICULE EN 2010



BÂTIMENTS

De 2008 à 2010, les émissions de GES du secteur des bâtiments ont diminué de 85 %* (figure 4). Cette importante réduction est attribuable au remplacement du mazout par de l'électricité dans trois édifices de la ville : l'hôtel de ville, l'édifice des travaux publics et, dans une moindre mesure, la Maison des écluses. En effet, pour une même quantité d'énergie fournie, le mazout émet beaucoup plus de GES que l'électricité. La ville a aussi amélioré son efficacité énergétique. En 2010, ses bâtiments ont consommé 11 % moins d'énergie qu'en 2008 (figure 5). Il est à noter toutefois que les besoins en chauffage de 2008 étaient supérieurs à ceux de 2010 (voir la section 4.1.1 traitant des degrés-jours de chauffage pour plus d'information à ce sujet).

ÉCLAIRAGE PUBLIC ET FEUX DE CIRCULATION

En 2010, 3,2 % des émissions de GES de la ville étaient reliés à l'éclairage public et aux feux de circulation (figure 2). Puisqu'il n'y a pas eu de changement majeur dans la quantité d'énergie nécessaire à leur fonctionnement (par exemple, pas de changement majeur dans la taille du parc d'équipements et pas de remplacement généralisé d'équipements par des équipements plus écoénergétiques, etc.), la quantité de GES émise par ces activités est restée constante depuis 2008*.

* Pour faciliter la comparaison d'une année à l'autre, le facteur d'émission pour l'électricité utilisé pour les cinq années présentées est celui de 2010. Par conséquent, les émissions présentées pour les années 2008 et 2009 ne sont pas les émissions réelles. Voir la section 3.2 pour plus de détails.

Note : Les émissions de GES présentées dans cet inventaire n'incluent pas celles des activités effectuées en sous-traitance.

FIGURE 4*
GES ÉMIS PAR SOURCE D'ÉNERGIE (t éq.CO₂)

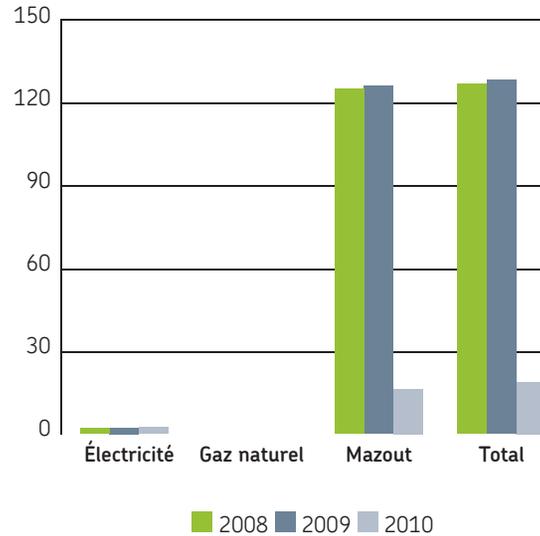
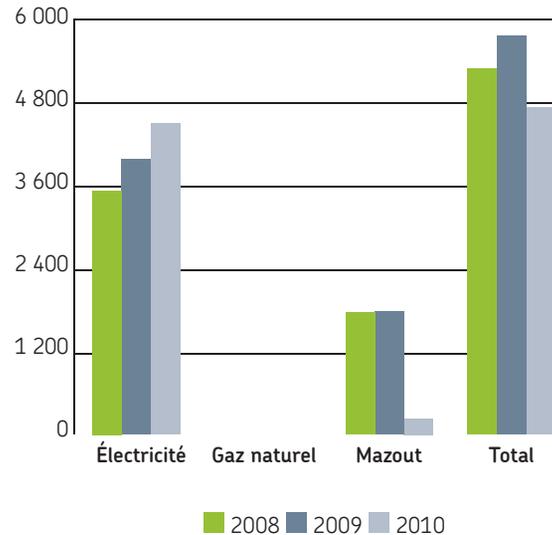


FIGURE 5
CONSOMMATION D'ÉNERGIE (GJ)



SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE EN BREF

La ville de Sainte-Anne-de-Bellevue s'étend sur une superficie de 10,6 km², abrite 5 073 habitants et compte pour 0,3 % de la population totale de l'agglomération de Montréal. Sainte-Anne-de-Bellevue est connue pour son grand nombre de parcs et d'espaces verts qui occupent environ 30 % de son territoire. La ville mandate un entrepreneur contractuel pour effectuer la cueillette hebdomadaire des ordures ménagères et la cueillette des matières recyclables pour 1 970 adresses. Sainte-Anne-de-Bellevue offre à ses citoyens quatre chalets de parc chauffés, une bibliothèque et deux centres culturels et communautaires. La ville s'est dotée d'un plan d'action de développement durable 2012-2020.



Lieu historique national du Canal-de-Sainte-Anne-de-Bellevue
Crédit : © Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue



Village de
Senneville

Inventaire 2006-2010

Population : 920 habitants

Territoire : 7,5 km²

Émissions de GES en 2010 :
59 t éq. CO₂

Émissions de GES estimées pour les
activités en sous-traitance en 2010 :
63 t éq. CO₂

FICHE A.32

ÉMISSIONS TOTALES DE GES*

En 2010, les activités corporatives du village de Senneville ont émis 59 t éq. CO₂. Il s'agit d'une réduction de 5 % par rapport aux émissions de l'année 2006*.

FIGURE 1*
GES ÉMIS PAR SECTEUR (t éq.CO₂)

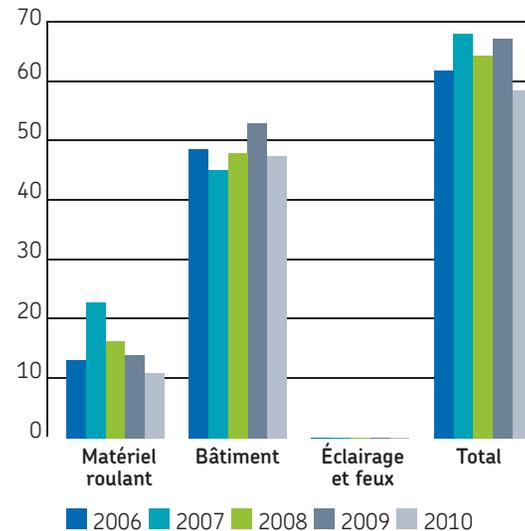
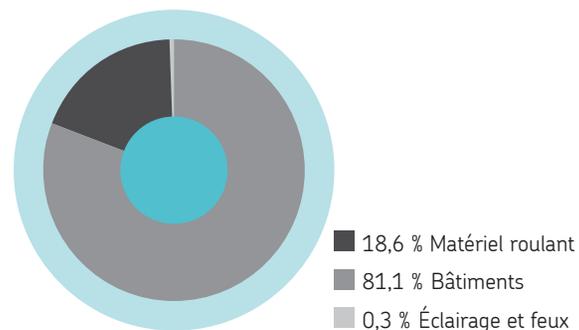


FIGURE 2
GES ÉMIS PAR SECTEUR EN 2010

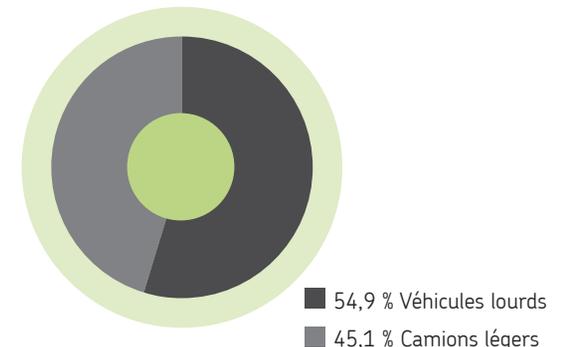


MATÉRIEL ROULANT

Environ la moitié des émissions du matériel roulant de Senneville étaient attribuables aux véhicules lourds (figure 3), c'est-à-dire au camion six-roues, à la rétrocaveuse et à la déchiqueteuse. L'autre moitié des émissions du secteur du matériel roulant provenaient de la camionnette du village.

Comme le montre la figure 1, les émissions de GES du matériel roulant ont augmenté de 2006 à 2007, puis ont progressivement diminué chaque année de 2007 à 2010. Les données disponibles ne permettent pas de préciser les causes des variations observées (par exemple, la réduction des distances parcourues ou de la durée d'utilisation des véhicules).

FIGURE 3
GES ÉMIS PAR TYPE DE VÉHICULE EN 2010



BÂTIMENTS

Les émissions de GES des bâtiments de Senneville sont restées relativement stables si l'on compare 2006 à 2010 (figure 4). En 2010, environ la moitié de l'énergie consommée par les bâtiments provenait du mazout, mais plus de 80 % des émissions de GES provenaient de cette source (figure 5). En effet, pour une même quantité d'énergie fournie, le mazout émet beaucoup plus de GES que l'électricité. En ce qui a trait à la consommation totale d'énergie, elle est équivalente en 2006 et en 2010 (figure 5), et ce, pour des besoins en chauffage également similaires (voir la section 4.1.1 traitant des degrés-jours de chauffage pour plus d'information à ce sujet).

ÉCLAIRAGE PUBLIC ET FEUX DE CIRCULATION

En 2010, 0,3 % des émissions de GES du village étaient reliés à l'éclairage public et aux feux de circulation (figure 2). Puisqu'il n'y a pas eu de changement majeur dans la quantité d'énergie nécessaire à leur fonctionnement (par exemple, pas de changement majeur dans la taille du parc d'équipements et pas de remplacement généralisé d'équipements par des équipements plus écoénergétiques, etc.), la quantité de GES émise par ces activités est restée constante depuis 2006*.

* Pour faciliter la comparaison d'une année à l'autre, le facteur d'émission pour l'électricité utilisé pour les cinq années présentées est celui de 2010. Par conséquent, les émissions présentées pour les années 2006 à 2009 ne sont pas les émissions réelles. Voir la section 3.2 pour plus de détails.

Note : Les émissions de GES présentées dans cet inventaire n'incluent pas celles des activités effectuées en sous-traitance.

FIGURE 4*
GES ÉMIS PAR SOURCE D'ÉNERGIE (t éq.CO₂)

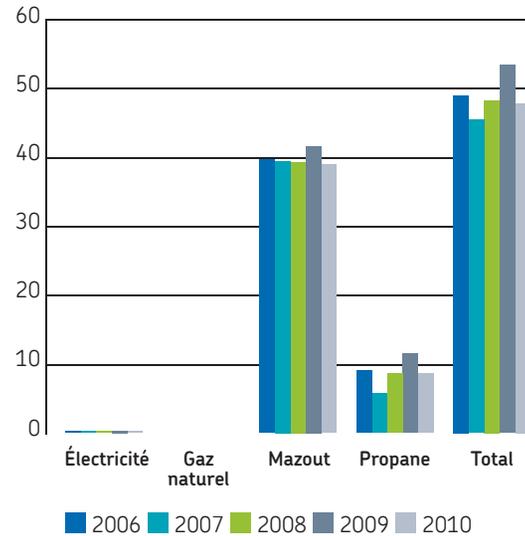
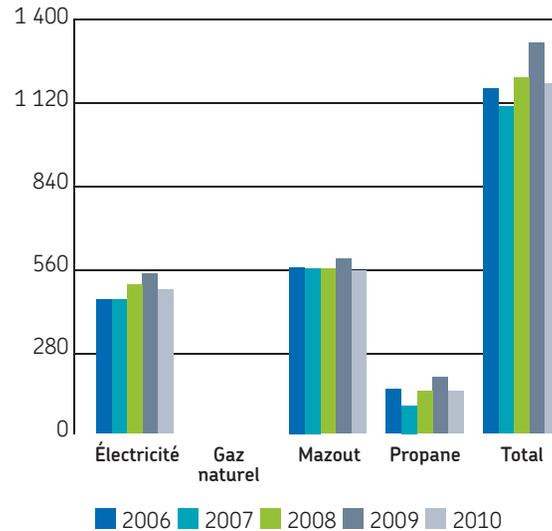


FIGURE 5
CONSOMMATION D'ÉNERGIE (GJ)



SENNEVILLE EN BREF

Le village de Senneville abrite 920 habitants et compte pour 0,05 % de la population totale de l'agglomération de Montréal. Avec son territoire de 7,5 km², Senneville possède la plus faible densité de l'île de Montréal, soit 123 habitants par km². Près du tiers du territoire est recouvert de forêts ou de milieux humides. On y retrouve trois parcs et un centre communautaire. Le village mandate un entrepreneur contractuel pour effectuer, chaque semaine, les deux cueillettes d'ordures ménagères et la cueillette de matières recyclables pour 362 ménages.



Ruines du Fort de Senneville
Crédit : © Ville de Montréal



Ville de
Westmount

Inventaire 2006-2010

Population : 19 931 habitants

Territoire : 4 km²

Émissions de GES en 2010 :
1 551 t éq. CO₂

Émissions de GES estimées pour les
activités en sous-traitance en 2010 :
286 t éq. CO₂

FICHE A.33

ÉMISSIONS TOTALES DE GES*

En 2010, les activités corporatives de la ville de Westmount ont émis 1 551 t éq. CO₂. Il s'agit d'une augmentation de 34 % par rapport aux émissions de l'année 2006*.

FIGURE 1*
GES ÉMIS PAR SECTEUR (t éq.CO₂)

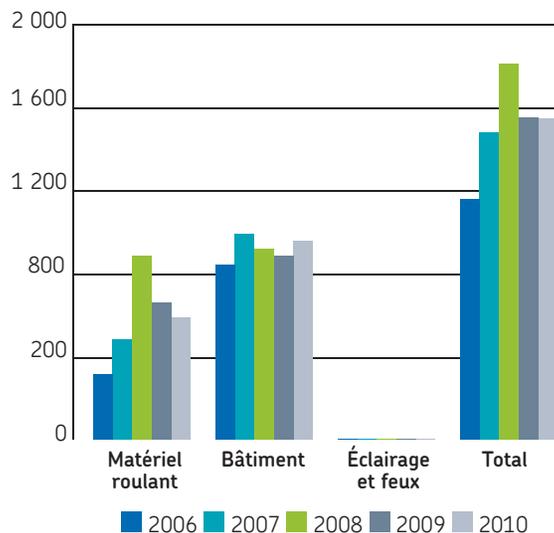
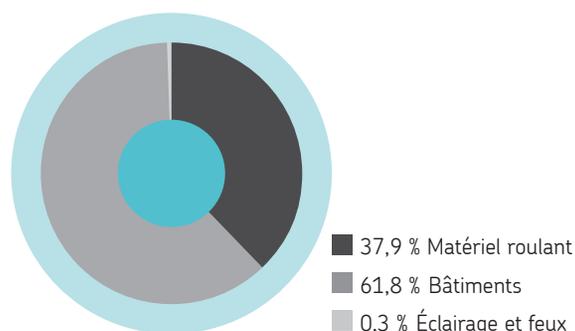


FIGURE 2
GES ÉMIS PAR SECTEUR EN 2010



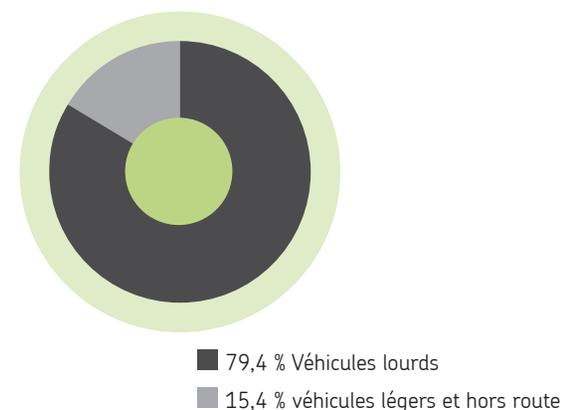
MATÉRIEL ROULANT

Plus de trois quarts des émissions de GES du matériel roulant étaient attribuables aux véhicules lourds. Le reste des émissions étaient réparti entre les véhicules légers et hors route (figure 3).

Comme le montre la figure 1, les émissions de GES du matériel roulant ont beaucoup augmenté de 2006 à 2008, puis ont diminué subitement entre 2008 et 2009.

Malgré le fait que les émissions du matériel roulant ont augmenté de 87 % en 2010 par rapport à 2006, l'utilisation de biodiesel B2 et B5 en remplacement du diesel a permis de réduire de 2,2 % les émissions de GES. Il est à noter que, depuis 2009, la ville de Westmount n'utilise que du biodiesel pour les véhicules à moteur diesel. Les données disponibles ne permettent pas de préciser les autres causes de la variation des émissions du matériel roulant (par exemple, la variation des distances parcourues ou de la durée d'utilisation des véhicules, l'acquisition de véhicules écoénergétiques, etc.).

FIGURE 3
GES ÉMIS PAR TYPE DE VÉHICULE EN 2010



BÂTIMENTS

De 2006 à 2010, les émissions de GES du secteur des bâtiments ont augmenté de 14 %* (figure 4). Cette augmentation est attribuable à une augmentation équivalente de la consommation de gaz naturel (figure 5). Quant à la consommation d'énergie totale, elle a connu une baisse de 5 % entre 2006 et 2010, et ce, malgré le fait que les besoins en chauffage des années 2006 et 2010 étaient similaires (voir la section 4.1.1 traitant des degrés-jours de chauffage pour plus d'information à ce sujet).

ÉCLAIRAGE PUBLIC ET FEUX DE CIRCULATION

En 2010, seulement 0,3 % des émissions de GES de la ville étaient reliés à l'éclairage public et aux feux de circulation (figure 2). Puisqu'il n'y a pas eu de changement majeur dans la quantité d'énergie nécessaire à leur fonctionnement (par exemple, pas de changement majeur dans la taille du parc d'équipements et pas de remplacement généralisé d'équipements par des équipements plus écoénergétiques, etc.), la quantité de GES émise par ces activités est restée constante depuis 2006*.

* Pour faciliter la comparaison d'une année à l'autre, le facteur d'émission pour l'électricité utilisé pour les cinq années présentées est celui de 2010. Par conséquent, les émissions présentées pour les années 2006 à 2009 ne sont pas les émissions réelles. Voir la section 3.2 pour plus de détails.

Note : Les émissions de GES présentées dans cet inventaire n'incluent pas celles des activités effectuées en sous-traitance.

FIGURE 4*
GES ÉMIS PAR SOURCE D'ÉNERGIE (t éq.CO₂)

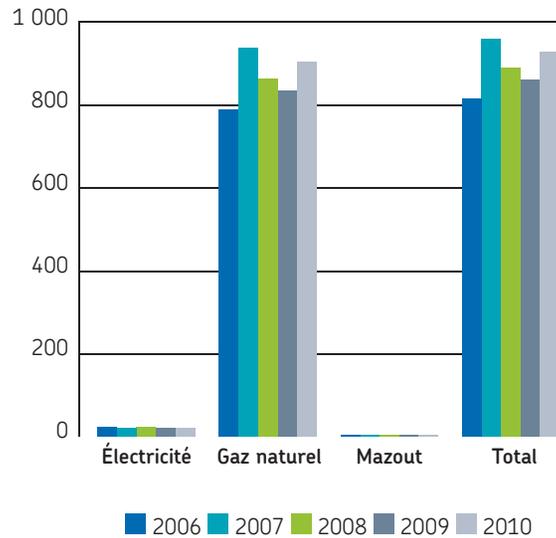
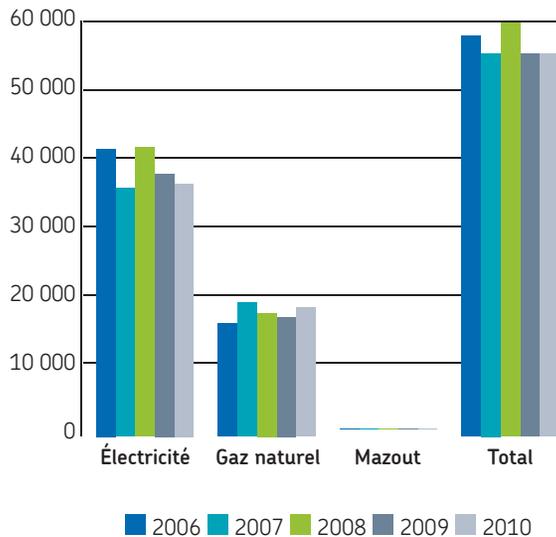


FIGURE 5
CONSOMMATION D'ÉNERGIE (GJ)



WESTMOUNT EN BREF

La ville de Westmount abrite 19 931 habitants et compte pour 1,1 % de la population totale de l'agglomération de Montréal. Ses habitants sont répartis sur un territoire de 4,0 km² dont les espaces verts publics occupent une superficie totale d'environ 45 hectares, soit plus de 10 % du territoire de la ville. La ville abrite une forêt urbaine ainsi que de nombreux parcs et terrains de jeux. La ville mandate un entrepreneur contractuel pour effectuer la cueillette hebdomadaire des ordures ménagères et la cueillette des matières recyclables pour 8 820 ménages. Westmount s'est dotée d'un plan d'action de développement durable en 2009.



Hôtel de ville
Crédit : © Ville de Westmount



Service de police (SPVM)

Inventaire 2006-2010

Émissions de GES en 2010 :
12 141 t éq. CO₂

FICHE A.34

ÉMISSIONS TOTALES DE GES

En 2010, les activités corporatives du SPVM ont émis 12 141 t éq. CO₂. Il s'agit d'une augmentation de 4 % par rapport aux émissions de l'année 2006* (figure 1). Il est à noter que, pour la période 2006 à 2008, les données des émissions de GES des bâtiments sont incomplètes. Toutefois, puisque les émissions des bâtiments ne représentent que 12 % des émissions totales du SPVM (figure 2), l'analyse de 2006 à 2010 a quand même été effectuée.

FIGURE 1*
GES ÉMIS PAR SECTEUR (t éq.CO₂)

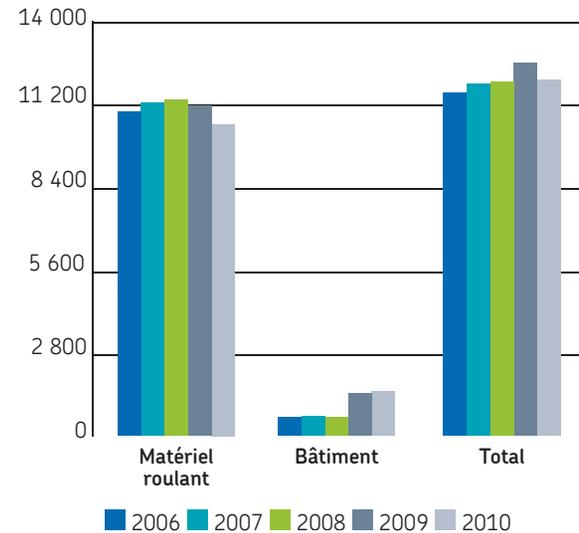
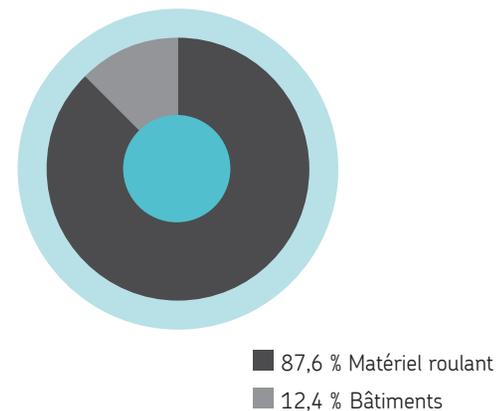


FIGURE 2
GES ÉMIS PAR SECTEUR EN 2010



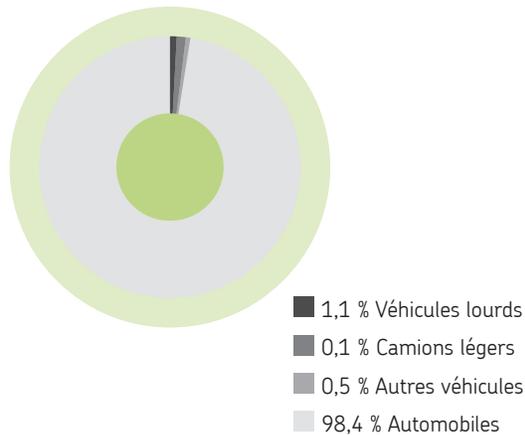
* Pour faciliter la comparaison d'une année à l'autre, le facteur d'émission pour l'électricité utilisé pour les cinq années présentées est celui de 2010. Par conséquent, les émissions présentées pour les années 2006 à 2009 ne sont pas les émissions réelles. Voir la section 3.2 pour plus de détails.

MATÉRIEL ROULANT

Les émissions de GES du matériel roulant constituaient la majorité des émissions du SPVM, soit près de 88 % du total des GES du service (figure 2). Elles étaient presque entièrement attribuables aux automobiles (figure 3). Les émissions des véhicules lourds, des camions légers et des autres véhicules (motocyclettes et bateaux) étaient négligeables.

Comme le montre la figure 1, les émissions de GES du matériel roulant ont augmenté de 2006 à 2008, puis ont progressivement diminué chaque année de 2008 à 2010. Les données disponibles ne permettent pas de préciser les causes de la réduction des émissions du matériel roulant observée de 2008 à 2010 (par exemple la réduction des distances parcourues ou de la durée d'utilisation des véhicules, l'acquisition de véhicules écoénergétiques, etc.).

FIGURE 3
GES ÉMIS PAR TYPE DE VÉHICULE EN 2010



BÂTIMENTS

En 2010, les émissions de GES du secteur des bâtiments étaient attribuables à 88 % à l'utilisation du gaz naturel et à 8 % à l'utilisation du mazout, et ce, même si ces sources d'énergie ne comblaient respectivement que 23 % et 2 % des besoins énergétiques du secteur (figures 4 et 5). Les 3 % restants des émissions de GES provenaient de l'électricité, une énergie qui comblait 76 % des besoins énergétiques des bâtiments du SPVM en 2010. En effet, pour une même quantité d'énergie fournie, le mazout émet beaucoup plus de GES que l'électricité, alors que le gaz naturel en émet plus que l'électricité, mais moins que le mazout.

FIGURE 4
GES ÉMIS PAR SOURCE D'ÉNERGIE EN 2010

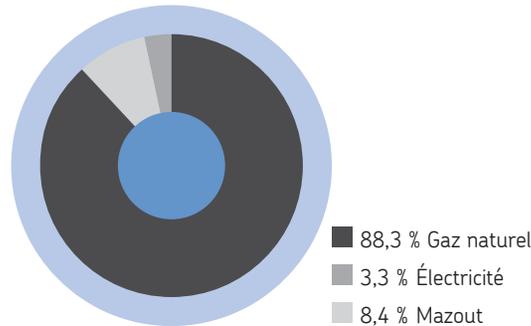
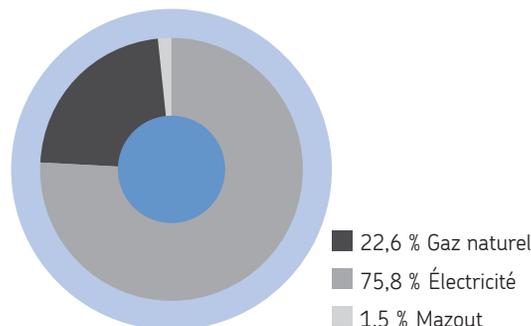


FIGURE 5
CONSOMMATION D'ÉNERGIE EN 2010



SPVM EN BREF

Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), qui dessert tout le territoire de l'île de Montréal, est le deuxième service de police municipal en importance au Canada. En 2010, le service regroupait 7 197 employés civils et policiers. Aujourd'hui, près de 4 600 policiers sont répartis dans les 33 postes de quartier et les 4 centres opérationnels, où on retrouve également les unités d'enquête, de détention, d'intervention, d'analyse et de prévention desservant les postes de quartier de la région. Un tel effectif doit disposer d'un important parc automobile. Les policiers se déplacent dans l'un ou l'autre des 1 104 véhicules du service, dont une vingtaine de véhicules hybrides. Depuis 2007, les quelque 1 000 agents de stationnement ainsi que leur parc automobile dédié composé de 113 véhicules et 15 vélos ont intégré la Division de la sécurité routière et de la circulation du SPVM.



Crédit : © Meunierd, Shutterstock.com



Service de sécurité incendie (SSIM)

Inventaire 2006-2010

Émissions de GES en 2010 :
6 311 t éq. CO₂

FICHE A.35

ÉMISSIONS TOTALES DE GES*

En 2010, les activités corporatives du SSIM ont émis 6 311 t éq. CO₂. Il s'agit d'une augmentation de 4 % par rapport aux émissions de l'année 2006*. Il est à noter que les données des émissions de GES des bâtiments sont incomplètes pour la période 2006 à 2009.

FIGURE 1*
GES ÉMIS PAR SECTEUR (t éq.CO₂)

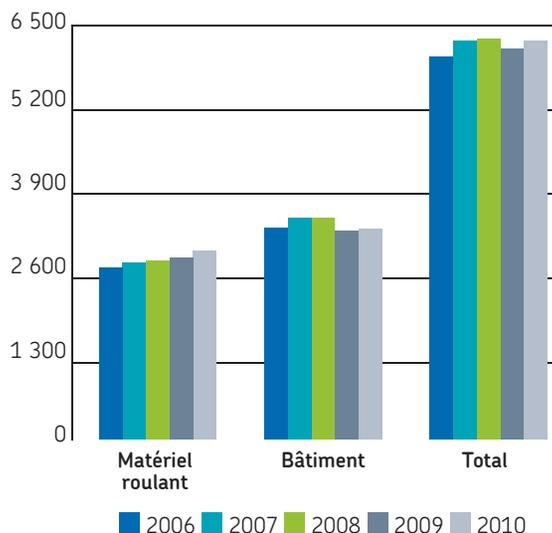
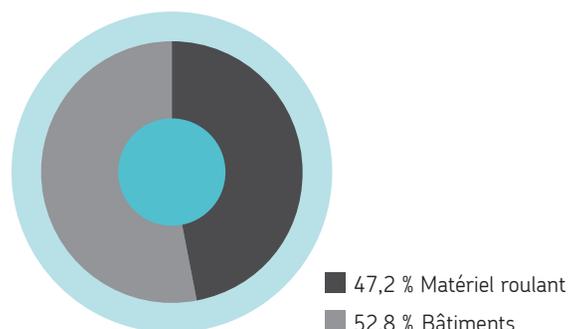


FIGURE 2
GES ÉMIS PAR SECTEUR EN 2010

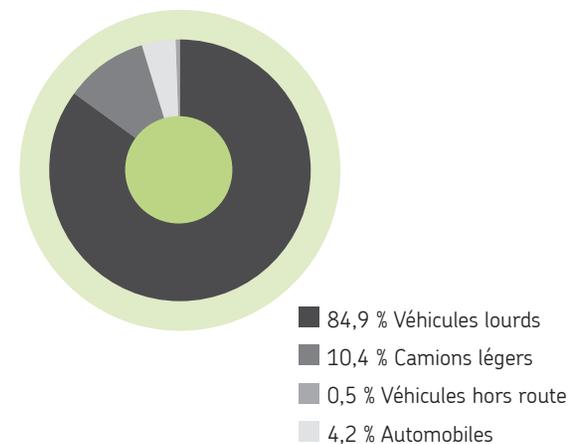


MATÉRIEL ROULANT

Les émissions de GES du matériel roulant étaient attribuables à 85 % aux véhicules lourds (figure 3). Les émissions des automobiles, camions légers et véhicules hors route représentaient, quant à elles, 15 % des émissions du matériel roulant en 2010.

Comme le montre la figure 1, les émissions de GES du matériel roulant ont augmenté progressivement de 2006 à 2010, pour une augmentation totale de 10 % sur cette période. Les données disponibles ne permettent pas de préciser les causes de l'augmentation des émissions du matériel roulant (par exemple, l'augmentation des distances parcourues ou de la durée d'utilisation des véhicules, un nouveau service de premiers répondants depuis 2009, etc.).

FIGURE 3
GES ÉMIS PAR TYPE DE VÉHICULE EN 2010



BÂTIMENTS

En 2010, les émissions de GES du secteur des bâtiments ont été de 3 329 t éq. CO₂. Elles étaient attribuables à 92 % à l'utilisation de gaz naturel et à 6 % à l'utilisation du mazout, même si ces sources d'énergie ne comblaient respectivement que 49 % et 2 % des besoins énergétiques du secteur (figures 4 et 5). Il est à noter que seulement 1 % des émissions provenait de l'électricité, alors que cette énergie comblait 48 % des besoins énergétiques des bâtiments du SSIM. En effet, pour une même quantité d'énergie fournie, le mazout émet beaucoup plus de GES que l'électricité, alors que le gaz naturel en émet plus que l'électricité, mais moins que le mazout.

FIGURE 4
GES ÉMIS PAR SOURCE D'ÉNERGIE EN 2010

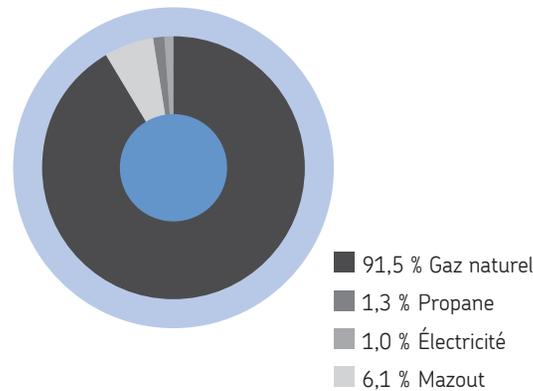
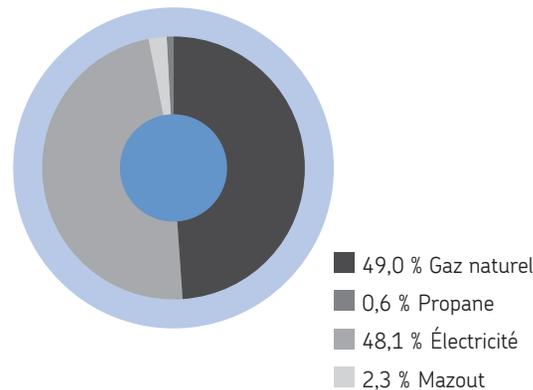


FIGURE 5
CONSOMMATION D'ÉNERGIE EN 2010



* Pour faciliter la comparaison d'une année à l'autre, le facteur d'émission pour l'électricité utilisé pour les cinq années présentées est celui de 2010. Par conséquent, les émissions présentées pour les années 2006 à 2009 ne sont pas les émissions réelles. Voir la section 3.2 pour plus de détails.

SSIM EN BREF

En 2002, le Service de sécurité incendie de Montréal (SSIM) intégrait, en un seul et unique service, les 22 services de sécurité incendie de l'île de Montréal. L'organisation regroupe maintenant 2 700 employés, dont 2 300 pompiers assignés à l'une des 65 casernes du territoire montréalais et 400 employés administratifs. Les bâtiments administratifs utilisés par le SSIM sont le Quartier général, la Planification stratégique, le Centre de formation et la Division des ressources matérielles et immobilières. Le Service de sécurité incendie de Montréal gère une flotte de quelque 200 véhicules lourds, parmi lesquels on retrouve des autopompes, des camions-échelles, des embarcations de sauvetage nautique et également 130 véhicules légers voués aux opérations et à la prévention.



Caserne de pompier
Crédit : © Ville de Montréal



Direction d'espace pour la vie

Inventaire 2006-2010

Émissions de GES en 2010 :
4 609 t éq. CO₂

FICHE A.36

ÉMISSIONS TOTALES DE GES

En 2010, les activités corporatives de l'Espace pour la vie ont émis 4 609 t éq. CO₂. Il s'agit d'une réduction de 10 % par rapport aux émissions de l'année 2006*.

FIGURE 1*
GES ÉMIS PAR SECTEUR (t éq.CO₂)

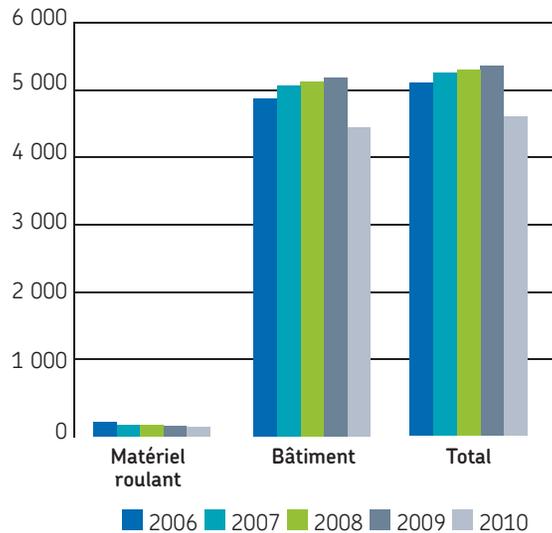
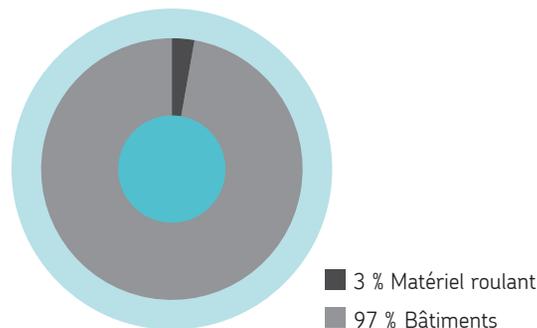


FIGURE 2
GES ÉMIS PAR SECTEUR EN 2010

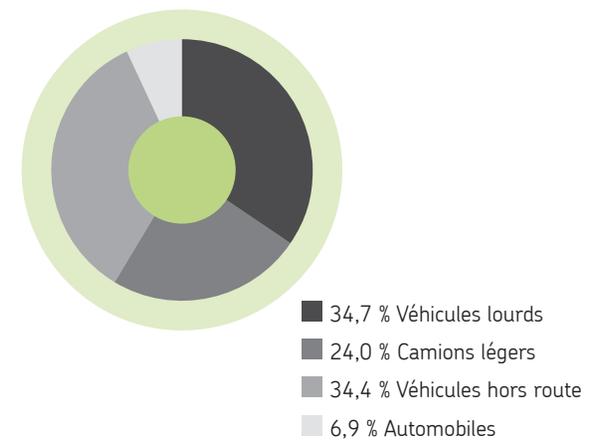


MATÉRIEL ROULANT

Les émissions de GES du matériel roulant d'Espace pour la vie ne formaient que 3 % des émissions totales de la direction. Elles étaient attribuables à 35 % aux véhicules lourds, à 34 % aux véhicules hors route et à 24 % aux camions légers (figure 3). Les émissions des automobiles étaient moins importantes, puisqu'elles composaient seulement 7 % des émissions du matériel roulant.

Comme le montre la figure 1, les émissions de GES du matériel roulant ont diminué de 36 % entre 2006 et 2010. Depuis 2008, l'utilisation de biodiesel B5 en remplacement du diesel, au printemps, à l'été et à l'automne, est responsable d'une réduction de 1,4 % des émissions de GES du matériel roulant. Les données disponibles ne permettent pas de préciser les autres causes de la réduction des émissions du matériel roulant (par exemple, la réduction des distances parcourues ou de la durée d'utilisation des véhicules, l'acquisition de véhicules écoénergétiques, etc.).

FIGURE 3
GES ÉMIS PAR TYPE DE VÉHICULE EN 2010



BÂTIMENTS

Les émissions de GES des bâtiments d'Espace pour la vie étaient responsables de presque toutes les émissions de la direction, soit 97 % en 2010. De 2006 à 2010, les émissions de GES du secteur des bâtiments ont diminué de 8 %* (figure 4). Cette diminution est attribuable en grande partie à la diminution de la consommation de la vapeur (48 % entre 2006 et 2010). Par ailleurs, la consommation d'énergie totale a connu une baisse de 22 % entre 2006 et 2010, et ce, malgré le fait que les besoins en chauffage des années 2006 et 2010 étaient similaires (voir la section 4.1.1 traitant des degrés-jours de chauffage pour plus d'information à ce sujet).

FIGURE 4*
GES ÉMIS PAR SOURCE D'ÉNERGIE (t éq.CO₂)

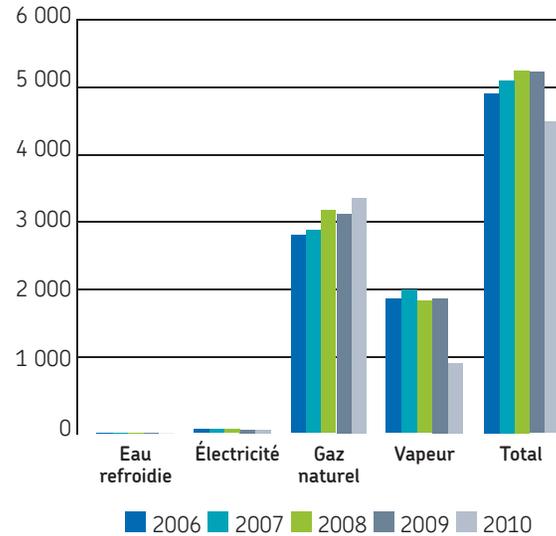
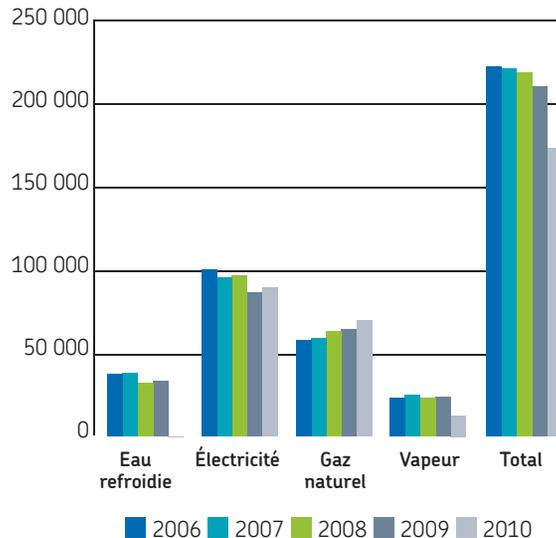


FIGURE 5
CONSOMMATION D'ÉNERGIE (GJ)



* Pour faciliter la comparaison d'une année à l'autre, le facteur d'émission pour l'électricité utilisé pour les cinq années présentées est celui de 2010. Par conséquent, les émissions présentées pour les années 2006 à 2009 ne sont pas les émissions réelles. Voir la section 3.2 pour plus de détails

ESPACE POUR LA VIE EN BREF

Depuis la fondation officielle du Jardin botanique de Montréal le 9 juin 1931, le site de l'Espace pour la vie s'est continuellement développé. Les premiers travaux de construction effectués au Jardin en 1932 comprenaient un pavillon administratif, une chaufferie et une serre. Par la suite, de nombreuses constructions se sont ajoutées sur les 75 hectares du site, soit des serres de production et d'exposition en 1956, l'Insectarium en 1990, le Biodôme en 1992, le complexe d'accueil joignant le bâtiment aux dix serres d'exposition actuelles en 1994, la Maison de l'arbre en 1996 et le nouveau Planétarium en 2013. L'Espace pour la vie utilise une flotte de véhicules comprenant 12 camions légers, 6 automobiles dont une hybride, 18 équipements utilitaires motorisés ainsi que 24 véhicules utilitaires lourds, représentant la plus grande proportion de véhicules hors route parmi tous les services de l'agglomération.



Jardin botanique
Crédit : © Ville de Montréal